

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DU PLAN

HISTOIRE DE L'AGRICULTURE EN ZONE BAOULE



ETUDE REGIONALE DE BOUAKE 1962-1964

BUREAU DE CONCEPTION, DE COORDINATION ET D'EXPLOITATION
DES ETUDES REGIONALES DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE 1962-1965

B. FRIDE - LE CHAU - H. LHUILLIER - P. MICHAUD - C. RIPAILLES

LISTE DES PUBLICATIONS A PARAITRE

METHODOLOGIE GENERALE DES ETUDES REGIONALES EN REPUBLIQUE
DE COTE D'IVOIRE

★

ETUDE REGIONALE DE BOUAKE - FEVRIER 1962 - DECEMBRE 1963

RAPPORTS PRINCIPAUX

TOME 1 - Le Peuplement.

TOME 2 - L'Economie.

TOME 3 - La Synthèse Générale.

TOME 4 - Les Propositions de Développement.

DOCUMENTS

DOCUMENT 1 - Inventaire des villages de la zone Baoulé.

DOCUMENT 2 - Histoire de l'Agriculture en zone Baoulé.

DOCUMENT 3 - Eléments pour une monographie du centre semi-urbain de Toumodi.

DOCUMENT 4 - Essai de monographie d'un village de savane : Diamelassou.

DOCUMENT 5 - Essai de monographie d'un village de forêt : Kouakoubroukro.

DOCUMENT 6 - Expériences actuelles de vulgarisation agricole.

DOCUMENT 7 - Données sur quelques terroirs villageois.

DOCUMENT 8 - L'habitat rural.

DOCUMENT 9 - Quelques aspects de la vie sociale.

DOCUMENT 10 - Tableaux statistiques de base.

DOCUMENT 11 - Etude des sols.

★

★ ★

PRÉSENTATION

L'histoire de l'agriculture *baoulé* au XX^e siècle se situe principalement dans le contexte colonial. C'est dire les limites des enseignements que l'on peut en extraire pour l'avenir. Néanmoins, tant sur le comportement des agriculteurs face aux exigences d'une agriculture moderne, que sur les conditions techniques de la production, des leçons doivent être tirées. Des expériences ont été tentées; certaines réussites comme certains échecs devaient être soulignés.

Cette étude résulte :

- d'un dépouillement systématique des archives du Ministère de l'Agriculture.
- d'une enquête sur le terrain auprès des organismes liés aux questions agricoles.

C'est un document de travail important pour toute personne préoccupée par le développement de l'agriculture dans la région de Bouaké.

P. MICHAUD

Ce travail a été réalisé par M. Jean-Jacques BENETIERE, Ingénieur Agricole, licencié es-sciences économiques, Expert de la Communauté Économique Européenne, et par M. Pierre PEZET, Ingénieur Agricole, chargé de Recherches à l'Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer.

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	
1. - LES PLANTES CULTIVÉES	7
1.1. - Le fonds africain	7
1.1.1. - Tubercules	7
1.1.2. - Céréales	7
1.1.3. - Légumineuses	7
1.1.4. - Plantes stimulantes	8
1.1.5. - Plantes oléagineuses	8
1.1.6. - Tomates	8
1.1.7. - N'Droa	8
1.2. - Les apports asiatiques	8
1.2.1. - Tubercules	8
1.2.2. - Céréales	9
1.2.3. - Légumineuses	9
1.2.4. - Fruits	9
1.2.5. - Coton	9
1.3. - Les apports américains	9
1.3.1. - Racines et tubercules	10
1.3.2. - Céréales	10
1.3.3. - Plantes oléagineuses	10
1.3.4. - Condiments	10
1.3.5. - Fruits	10
1.3.6. - Plantes stimulantes	11
1.4. - Tableau général des origines des plantes cultivées	12
2. - LES PREMIÈRES DÉCENNIES DU XX ^e SIÈCLE	12
3. - NOUVELLES CULTURES ET INSTALLATIONS DES SERVICES (1920-1939)	12
3.1. - Les cultures nouvelles et les variétés	12
3.2. - L'encadrement agricole	13
3.2.1. - Services officiels	13
3.2.2. - Entreprise privée	13
3.3. - Ébauche d'un programme de mise en valeur	15
4. - LA PÉRIODE DE GUERRE 1940-15 MAI 1946	16
4.1. - Premières mesures administratives	16
4.2. - Planification des livraisons — Plan Sagot	17
4.2.1. - Personnel d'encadrement dans le Cercle de Bouaké	17
4.2.2. - Les plans	18
4.3. - Bilan de l'effort de guerre	20
4.4. - Le secteur agricole libre	21
4.4.1. - Les produits planifiés puis abandonnés	21
4.4.2. - Les produits de remplacement	21
4.4.3. - Les produits commercialisés et non planifiés en début de période (café, cacao)	21
4.5. - Les facteurs techniques de la production agricole	21
4.5.1. - Le parasitisme	21
4.5.2. - Amélioration et entretien des cultures	22
4.6. - Les industries agricoles et alimentaires	23

	Pages
5. - LES ANNÉES D'APRÈS-GUERRE ET L'EXPLOSION DES PLANTATIONS CAFÉIÈRES (1946-1956)	24
5.1. - L'abandon de la réglementation et les difficultés d'intervention.....	24
5.2. - La situation des cultures traditionnelles	25
5.3. - Les aléas de la production cotonnière	26
5.4. - Les plantations de cacao et la « fièvre caféière »	26
5.4.1. - Le rythme des plantations	27
5.4.2. - La situation sanitaire des plantations	29
5.4.3. - L'action des Services	29
6. - LE MOUVEMENT COOPÉRATIF ET LE RENOUVEAU D'ANCIENNES PRODUCTIONS (1956-1963)	31
6.1. - Le programme de développement de 1956.....	31
6.2. - La création des S.M.P.R.	32
6.3. - Le mouvement coopératif	33
6.4. - Le C.C.C.A.	35
6.4.1. - Histoire du mouvement.....	35
6.4.2. - Situation des C.C.C.A. dans la zone d'étude	35
6.4.3. - Activité des C.C.C.A.	35
6.5. - Le Crédit Agricole	45
6.5.1. - Les prêts de petit équipement rural.....	45
6.5.2. - Les prêts de soudure.....	45
6.5.3. - Les prêts de campagne.....	46
6.5.4. - Les prêts à la production.....	46
6.5.5. - Les ressources des Caisses Locales.....	46
6.5.6. - Conclusion	46
6.6. - Les encouragements à la production	47
6.6.1. - Primes cacaoyères et régénération.....	47
6.6.2. - Amélioration de la production caféière	47
6.7. - Le renouveau d'anciennes cultures	47
7. - LA PRODUCTION	48
7.1. - La production vivrière	48
7.2. - La production marchande	48
8. - CONCLUSION	61

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Une agriculture de subsistance à laquelle sont venues s'ajouter quelques cultures industrielles qui fournissent la part prépondérante du revenu monétaire : ainsi pourrait se résumer schématiquement l'activité productive de la région de Bouaké. Dans cette situation, quels sont les processus à mettre en œuvre pour faire évoluer le secteur agricole sur la voie de la modernisation et de la productivité? C'est à cette question que doit répondre un programme de développement régional.

Avant de prétendre formuler une solution, il nous a paru utile de récapituler dans un aperçu historique l'évolution des productions essentielles de la zone et les techniques d'intervention adoptées par les Services Officiels. Alors que le Gouvernement a lancé en 1960, par l'intermédiaire de la Compagnie Française Des Textiles, une vaste action pour l'extension de la culture cotonnière, il n'est pas sans intérêt de savoir que 4 000 tonnes étaient produites annuellement dans les années 1937-1939 avec des variétés huit fois moins productives que celle du coton Allen.

Après une brève énumération des espèces cultivées dans la zone et de leur origine nous présenterons la situation de l'agriculture *baoulé* au début du XX^e siècle. L'étude chronologique des différentes méthodes d'encadrement de l'Administration coloniale et du Service de l'Agriculture nous renseignera sur la nature des obstacles rencontrés. La mise en place de structures coopératives à partir de 1957, si elle traduit la volonté louable de faire participer les planteurs à des décisions et des opérations qui dépassent le cadre de leurs propres plantations, se solde pourtant par des résultats qui pourraient décourager ceux qui ont une foi naïve dans l'idéal coopératif.

C'est un souci de réalisme qui doit habiter ceux qui formuleront la politique agricole à mettre en œuvre. La leçon des échecs et l'exemple des réussites, pour passagères qu'elles aient été, aideront à mieux connaître les facteurs de tous ordres qui entravent la croissance.

Ce rapport ne prétend pas fournir des solutions qui, ayant autrefois réussi, doivent être reproduites aujourd'hui. Pourtant les cadres dans lesquels s'exerceront les actions futures n'ont varié que très lentement : le milieu naturel et le milieu humain restent, dans leur nature fondamentale, semblables à ce qu'ils étaient il y a une trentaine d'années. Si nous avons pu déceler quels furent par le passé les principaux obstacles, la recherche des éléments moteurs sur lesquels devra s'appuyer une politique de développement en sera facilitée.

1. - LES PLANTES CULTIVÉES

L'agriculture *baoulé* telle que nous la connaissons aujourd'hui résulte de l'application de techniques anciennes peu évoluées et d'un grand nombre d'introductions de plantes nouvelles.

Il semble que les principales modifications des techniques furent acquises au contact des *Gouro* et des *Sénoufo* lors des migrations du peuple *baoulé*. Il y eut sans doute amélioration du buttage, et apparition d'une tendance à installer dans chaque parcelle une culture principale. La décroissance de la densité des buttes entre le Nord-Ouest et le Sud, peut être imputée à cet emprunt.

Quant aux espèces et aux variétés cultivées nous nous proposons de les classer selon leur origine : le fonds africain, les apports asiatiques et américains. Ces derniers sont si nombreux que l'on se demande quels pouvaient être les produits vivriers dont disposaient originellement les habitants de cette région.

1.1. - LE FONDS AFRICAIN :

1.1.1. - Tubercules :

1.1.1.1. - *Igname* :

Deux espèces peut-être cultivées auparavant ont été abandonnées; ce sont : *Dioscorea Dumetorum* (Pax), *D. Bulbifera* (A. Chev.).

L'espèce *D. Cayenensis* (Lam) a donné naissance à plusieurs « variétés agraires ». On distingue parmi celles-ci trois groupes : les ignames précoces — à 2 récoltes par an —, semi-précoces, tardifs. Les principales espèces cultivées sont :

Précoces	Semi-précoces	Tardifs
Lokpa	Krenglé	Kangba
Assaoua	Savie	Akra N' Doufou
Kpassadio	Gnan	Assandré
Zrezrou		
Sopeli		
Kpona		
N'Détré		

1.1.2. - Céréales :

1.1.2.1. - *Sorgho* :

Il est peu cultivé dans la région.

1.1.2.2. - *Riz* :

La variété « *Oryza glaberrima* » provient du foyer Nigérien de primo-variation.

Les *Sénoufo*, voisins nordiques des *Baoulé*, l'appellent :

Riz	<i>Mali</i>
Grain de riz	<i>Malipiolo</i>
Riz décortiqué	<i>Malipiossonbo</i>
Riz paddy	<i>Malipio Wissoun</i>
Gerbe de riz	<i>Malipolo</i>

Nous retrouvons la racine généralisée ML que signale M. PORTÈRES, partout où se cultive « *Oryza glaberrima* ». Les *Gouro* aussi devaient connaître cette variété. Nous constatons aujourd'hui que c'est principalement à l'emplacement de ces anciennes ethnies que se maintient la culture de cette espèce et qu'elle n'est pas cultivée dans le Sud-Est.

1.1.3. - Légumineuses :

1.1.3.1. - *Voandzou* :

Originaires des plateaux Camerounais, ils sont peu cultivés et servent à faire des sauces; on en distingue 4 types.

1.1.4. - Plantes stimulantes :

1.1.4.1. - *Caféier* :

Il ne donnera lieu à exploitation qu'au XX^e siècle.

1.1.4.2. - *Colatier Cola Nitida* (A. Chevalier) :

Cultivé par les *Baoulé* au Ghana, il est simplement protégé en Côte-d'Ivoire.

1.1.4.3. - *Tabac Nicotiana Rustica* :

Espèce encore cultivée, elle est utilisée comme tabac à chiquer et priser.

1.1.5. - Plantes Oléagineuses :

1.1.5.1. - *Palmiers* :

1.1.5.1.1. - *Palmier à huile Elaeis Guineensis* :

Le palmier à huile est répandu dans toute la région. La pulpe des fruits fournit de l'huile et l'amande des graines de palmistes; sa sève légèrement fermentée donne une boisson alcoolisée appelée « vin de palme » ou « bangui ».

1.1.5.1.2. - *Ronier et Raphia* :

Ces deux palmiers fournissent du « vin de palme » et différents matériaux utiles aux travaux agricoles et à la construction des cases.

1.1.5.1. - *Les Cucurbitacées à graines oléagineuses* :

1.1.5.2.1. - *Ouré-ouré Cucumis amarus* (Schrad) :

C'est une cucurbitacée rampante, cultivée en culture pure. Ses graines entrent dans la fabrication des sauces.

1.1.5.2.2. - *N'Vielé Cucumeropsis Edulis* (Hook) : Forme grimpante, cultivée en association avec l'igname; utilité : sauce.

1.1.5.2.3. - *Loumin-N'Gaté Cucumis mélo* (L.) var *agrestis* :

Encore appelé Douo-Ngaté, cette espèce est peu répandue. Même usage que les précédentes.

1.1.5.3. - *Le Ricin* :

Connue des habitants, elle n'est pas cultivée.

1.1.5.4. - *Le Karité Butyrospermum (Parkii)* :

Nous sommes aux limites de l'aire d'extension de l'arbre. Il n'intéresse que le Nord de la région.

1.1.6. - *La tomate Lycopersicum Cerasiformum* :

Il s'agit de la petite tomate, très fréquente sur les marchés, cultivée souvent à la dérobée dans les champs d'igname ou en seconde année de culture, en petit nombre : quelques pied à la fois.

1.1.7. - *N'Droa Solanum macrocarpum* :

C'est un autre condiment utilisé dans les sauces.

1.2. - LES APPORTS ASIATIQUES :

Les migrations *bantou*, l'expansion arabe du VIII^e au XIII^e siècle dans l'Afrique du Nord-Est et leurs prolongements vers l'ouest et le centre ont introduit à l'époque pré-Colombienne un premier lot d'espèces et de variétés nouvelles. Puis les navigateurs portugais revenant des Indes en apportèrent un nouveau lot; enfin, les colonisateurs firent circuler les variétés à travers leurs territoires et effectuèrent les dernières introductions d'espèces nouvelles.

1.2.1. - Les tubercules :

1.2.1.1. - *Igname* :

L'espèce *Dioscoréa Alata* fut introduite à une époque difficile à préciser. Toutes les variétés sont tardives et se répartissent en 2 groupes en fonction de la couleur de l'écorce de tubercule; celle des N'Za est noire, celle des Bété-Bété est brune.

Variétés :

Groupe Bété-Bété

Suidié
Sopie
Bodo
Douo Blé
N'Zioua

Groupe N'Za

N'Za
N'Za tardeke
N'Za tre
N'Za kpa

Le groupe N'Za n'est plus guère cultivé. Ses exigences édapho-climatiques l'écartent de la savane ou des forêts très dégradées.

1.2.1.2. - Le Taro :

Il s'agit des genres *Colocasia* et *Alocasia* d'origine polynésienne et asiatique. Ces végétaux sont peu cultivés.

1.2.2. - Les Céréales :

1.2.2.1. - Le riz *Oryza Sativa* :

Introduit à l'époque post-Colombienne il fut sans doute connu des *Baoulé* au Ghana. Ils l'appellent « avié », terme qui se rapproche de l'arroz portugais. Il est vraisemblable qu'ils le cultivèrent peu. Ce n'est qu'en arrivant dans la savane qu'ils le plantèrent dans les bas-fonds humides sans pratiquer le repiquage. Ils ont emprunté cette technique aux gens du Nord. Elle fut encouragée tout récemment pendant la guerre.

1.2.3. - Les légumineuses :

1.2.3.1. - *Doliques Vigna* :

Connus à l'époque pré-Colombienne, trois variétés de doliques sont cultivées. Le terme général *baoulé* pour les désigner est : Aloa.

1.2.4. - Les fruits :

1.2.4.1. - Le bananier *Musa* :

1.2.4.1.1. - *Banane plantain Musa Sapientum* (L).

Elle fut introduite très anciennement lors de la grande migration *bantou*. Aliment important dans la zone forestière, il fut délaissé au profit de l'igname mieux adaptée aux conditions écologiques de la savane.

1.2.4.1.2. - *Banane de Chine Musa Cavendishii (Musa nana)* :

Introduite vers les XVI^e ou XVII^e siècle, elle est très répandue.

1.2.4.2. - Le manguier *Mangifera Indica* :

Cet arbre n'est introduit dans la région de Bouaké qu'à l'époque coloniale.

1.2.4.3. - Les agrumes :

La lime (*citrus aurantifolia*) fut introduite par les Arabes. Les autres furent apportés par les Portugais. Parmi ceux-ci nous relevons la bigarade, le citronnier, le mandarinier, l'oranger, le pamplemoussier.

Ces arbres sont épars dans la savane et ne forment jamais de vergers. Les attaques de *Phytophthora Citrophora* (maladie du collet et du tronc) sont importantes.

1.2.4.4. - La Canne à sucre :

Elle est cultivée dans les bas-fonds et se consomme fraîche.

1.2.5. - Le Coton :

Très anciennement connu des *Baoulé* qui furent toujours des tisserands, il ne fut peut-être pas cultivé par ceux-ci avant leur arrivée en savane; son origine est controversée.

1.3. - LES APPORTS AMÉRICAINS :

Certains furent antérieurs à la découverte de l'Amérique. On pense que les vents ont apporté jusqu'en Afrique les graines de fromager « *Ceiba pentandra* » qui se seraient développées sur la Basse-Côte et auraient gagné l'intérieur tout en subissant des mutations.

Mais toutes les introductions agricoles sont évidemment postérieures à cette découverte.

1.3.1. - Racines et tubercules :

1.3.1.1. - Le manioc *Manihot Utilissima* :

Il devait dans la zone forestière où résidaient les *Baoulé* au Ghana former avec la banane plantain la base de l'alimentation. Il a cédé à l'igname ce rôle et constitue surtout une réserve alimentaire que l'on utilise les mauvaises années.

Selon la concentration de la manihotoxine, glucoside toxique, qui s'élimine à la cuisson, on classe les variétés en douces, amères et intermédiaires.

Reproduit par bouturage, bien que les graines soient fertiles, les différents clones se distinguent par la coloration de leur appareil végétatif. Les principales variétés sont :

Kokosakro
Kolaadjo
Agba Oufoué
Agba Blé
Agba Dougbé
Kokozokro - Koumassi

1.3.1.2. - La patate douce *Ipomea Batatas* :

Très répandue elle est cultivée sur des surfaces très faibles et dispersées.

1.3.1.3. - Le Taro :

Venu des Antilles Françaises où il porte le nom de Chou Caraïbe et des Grandes Antilles le *Yautia* du genre *Xanthosoma* est le plus cultivé de tous les « taros ».

1.3.2. - Les Céréales :

1.3.2.1. - Le Maïs *Zea Mays* :

Très important dans toute l'Amérique Centrale, le maïs s'est répandu dans les zones forestières de l'Afrique Occidentale. Les *Baoulé* lui réservent une place secondaire.

Deux grandes variétés : l'une blanche, l'autre violette à grains farineux et, entre les deux variétés, de nombreux hybrides.

1.3.3. - Les Plantes Oléagineuses :

1.3.3.1. - L'arachide :

Cultivée dans toute la zone, elle semble plus importante dans la région de Béoumi-Sakasso.

La variété rampante est plus répandue que la dressée. Mais cette différence ne correspond pas aux différences d'appellations vernaculaires *Dje Aleissi* et *Dolo Kouassi*.

La rosette, maladie à virus, affecte les rendements.

1.3.4. - Les Condiments :

Ils entrent dans la préparation des saucés qu'accompagnent les pains d'igname et de banane.

1.3.4.1. - Les Piments *Capsicum Sp.* :

De nombreuses variétés sont cultivées en pays *baoulé*. Leurs introductions sont plus ou moins récentes. Certaines datent de l'époque coloniale.

1.3.4.2. - Condiments divers :

le gombo : *hibiscus esculentus*
le gnagnan : *solanum anomalum*
le ngokouma : *solanum sodomacum*
le kouala : *corchorus olitorius* (Tiliacée)

1.3.5. - Les fruits :

1.3.5.1. - Ananas :

Introduits à deux reprises, la variété la plus ancienne porte le nom de *Baoulé Ablele* ou ananas *baoulé* et l'autre plus récente celle de *Blofoué Ablélé* ou ananas des Blancs. Le fruit de la première est conique, celui de la seconde est cylindrique. L'ananas est aujourd'hui une plante subspontanée.

Il existerait un crû Bouaké.

1.3.5.2. - Autres fruits :

Avocatiers, goyaviers, papayers existent dans la zone. Les papayers très répandus dans certaines régions sont même semés dans les cours des maisons.

1.3.6. - Plantes stimulantes :

1.3.6.1. - Le tabac :

Les *Nicotiana tabacum* furent introduits anciennement mais leur culture ne s'est intensifiée qu'au XX^e siècle. On a alors introduit de nouvelles variétés.

1.3.6.2. - Le cacaoyer :

Importé dans les îles portugaises de São-Thomé et de Fernando-Poo dès le XVI^e siècle, il gagne lentement vers l'intérieur. Au début du XX^e siècle, le Gold-Coast exporte du cacao. Il pénètre en Côte-d'Ivoire en 1912.

Voici rapidement dressée la liste des plantes vivrières dont disposaient les Baoulé à la veille du XX^e siècle.

1.4. - TABLEAU GÉNÉRAL DES ORIGINES DES PLANTES CULTIVÉES.

Africain	Apports Asiatiques		Apports Américains
	Pré-Colombien	Post-Colombien	
Igname - <i>D. Cayenensis</i> Sorgho Riz <i>O. Glaberrima</i> Voandzou Ouré Ouré N'Viélé Loumin - N'Gaté Palmiers Ricin Karité Caféier Colatier Tabac <i>N. rustica</i>	Igname - <i>D. Alata</i> ? Taro - <i>Colocasia</i> - <i>Alocasia</i> Doliques Banane plantain (<i>m. sapientum</i>) Lime Coton	Igname <i>D. Alata</i> ? Riz <i>O. Sativa</i> Kouala Banane de Chine (<i>m. Cavendishii</i>) Bigarade Citronnier Oranger Pamplemoussier Manguier Canne à sucre	Taro ou <i>Yautia</i> <i>Xanthosoma</i> Manioc Patate douce Maïs Gombo Gnagnan N'gokouma N'droa Piment Arachide Cacaoyer Tabac <i>N. tabacum</i> Coton
Tomate - <i>L. Cerasiformum</i>			

2. LES PREMIÈRES DÉCENNIES DU XX^e SIÈCLE

Vers le début du siècle, l'économie agricole du pays *baoulé* était essentiellement orientée vers la satisfaction des besoins alimentaires des habitants. « Les cultures vivrières sont en effet la base de l'agriculture du *Baoulé*; en principe, celui-ci ne fait de cultures que pour ses besoins, calculés il est vrai très largement. Elles portent toutes sur des denrées d'alimentation », écrivait en 1908 le chef de bataillon BETSSELERE commandant du cercle du Baoulé.

Il semble que les cultures principales étaient celles de l'igname, de la banane plantain, des arachides et du tabac. Ce sont les Français qui étendaient les cultures du maïs, du riz et du manioc (1). En 1904 dans le sud de la zone ils essaient de diffuser le cocotier, le vanillier, le caféier, le citronnier, l'oranger; ils n'ont que peu de succès.

L'élevage, sans doute plus important qu'aujourd'hui, sert de monnaie d'échange et surtout pour les sacrifices.

La cueillette du caoutchouc : liane goïne *Landolphia owariensis* dans le nord, arbuste *Funtumia* dans le sud, se développe activement. Les travaux de la piste Bouaké-Béoumi commencent vers 1904 et favorisent l'exploitation des galeries forestières du Bandama. Elle est fortement accélérée pendant la guerre de 1914-1918 et les peuplements spontanés s'épuisent. L'arrivée en production des plantations européennes d'Extrême-Orient abaisse les cours du caoutchouc et la cueillette se ralentit.

Les cours du caoutchouc furent très rémunérateurs jusqu'à la veille de la guerre. (25 kg de caoutchouc équivalent à 150 kg de riz ou à 10 pagnes.)

Le palmiste, amande de la graine de palmier, fait l'objet d'un important ramassage. Les conditions du milieu sont alors favorables. Les forêts encore intactes recèlent beaucoup de palmiers; l'huile est extraite de la pulpe et la vente de l'amande permet de tirer profit d'un sous-produit. Les cours sont assez élevés et les exportations très importantes.

Tandis que l'économie se développe, la pacification de la région s'intensifie. Les dernières révoltes sont réprimées en 1909-1912. L'infrastructure économique s'améliore. Le 20 avril 1912 le train atteint Bouaké. De nouveaux progrès sont possibles. M. le Gouverneur ANGOULVANT ordonne la création des premières cacaoyères ivoiriennes. De nouvelles cultures, de nouvelles variétés viendront s'ajouter après la guerre au patrimoine *baoulé*.

3. NOUVELLES CULTURES ET INSTALLATIONS DES SERVICES 1920-1939

3.1. - LES CULTURES NOUVELLES ET LES VARIÉTÉS :

Le cacao. Partant d'Abengourou il va essaimer, atteignant vers 1920 les régions de Toumodi et M'Bahiakro, celle-ci dans sa partie située sur la rive gauche du N'Zi. Difficilement accepté par les paysans qui dans certains endroits arrosèrent d'eau bouillante les jeunes plants, il s'étend surtout à partir de 1930, gagne Béoumi puis Tiébissou.

Le café. Cultivé en Côte-d'Ivoire à la fin du XIX^e siècle, il disparaît au début du XX^e siècle. La découverte de peuplements spontanés d'Indénié à Lombonoua situé au sud-ouest de Marabadiassa, par M. LANDRÉ en 1895 est mise en valeur à Gagnoa en 1924 par un ancien sergent sénégalais. Cette première plantation est suivie de beaucoup d'autres et dès 1926 des sociétés se constituent pour exploiter les caféiers.

Le Gouverneur RESTE encourage ces initiatives et s'efforce de répandre la culture parmi les Ivoiriens.

Les variétés prises en culture sont multiples. Outre l'Indénié — *Coffea abeokutae* (Cramer) — on plante :

Du Kouilou : selon son origine il est dénommé Kouilou Bandama et Kouilou Touba; le premier se rencontre sur les rives du Bandama, le second sur celles du Sassandra. Le terme même de Kouilou est originaire du Gabon. Ce caféier appartient à l'espèce *Coffea Canéphora* (Pierre) et à la variété *Typica*. C'est le plus répandu jusqu'à l'épidémie de trachéomycose des années 1950.

Des Robusta : cette appellation recouvre plusieurs types différents. La première introduction fut celle de *Robusta* Congo : elle date de 1914. Cette variété fut réintroduite en 1930 dans les stations de Bingerville et de Man.

En 1935, deux nouvelles variétés en provenance de la Station de Lulla (près de Stanleyville) arrivent à Bingerville; ce sont le *Robusta Lulla* et le *Robusta I.N.E.A.C.* Ces variétés sont originaires de populations dont la sélection était peu avancée puisque l'I.N.E.A.C. venait d'être créée. (Arrêté Royal du 22 décembre 1933.).

Enfin, le Robusta « plantation » ou « tout venant » est un mélange de *Canéphora Robusta* locaux comme le *C. R. Ebobo* et de *Canéphora* introduit avant 1930, provenant de Buitenzorg ou du Gabon. Ce dernier est le Kouilou de Madagascar; c'est un *typica*. Ils se sont hybridés avec les Kouilou locaux.

Nous avons donc toute une gamme d'hybrides qui assurent une transition entre les variétés *Robusta* et *Typica*.

Cette culture progresse vers le Nord; les variations climatiques diminuent le nombre des variétés au fur et à mesure que l'on avance dans cette direction. A Tiébissou croissent parfois sur la même plantation Indénié, Robusta, Libéria et Kouilou; à Bouaké seules les variétés Robusta et Kouilou existent.

Le coton. Le type de cotonnier le plus répandu est un américain *gossypium barbadense* à feuilles grandes et glabres, à fleurs jaunes. La production alimentait un artisanat local assez important; un commerce de pagnes fonctionnait à destination du pays *agni*. Mais les excédents ne peuvent satisfaire les besoins de la Métropole en coton-fibre. Aussi essaye-t-on d'introduire la culture industrielle du coton.

Après quelques années d'essai 1928-1931 à la Station agricole de Bouaké, la variété Ishan importée du Nigeria est vulgarisée.

(1) Histoire des Ivoiriens. Pierre Duprey.

	Semence	Récolte
Campagne 1932-1933 : 10 villages dans le canton Saafoué	2 t	40 t
1933-1934 : 3 cantons de la subdivision de Bouaké (Bro - Don - Saafoué - N'Dranoua - Pepressou)	23 t	155 t
1934-1935 : Subdivisions de Bouaké et Béoumi, moins le canton Ouarebo	90 t	1 257 t
1935-1936 : Cercles de Bouaké et Séguéla et Subdivision de Zuénoula	398 t	4 453 t
1936-1937 : Les mêmes + le cercle de Dimbokro, subdivisions de Toubabondoukou et Bongouanou	828 t	4 975 t

La progression de la culture est tout à fait remarquable. Vingt ans plus tard, avec des moyens supérieurs, nous n'enregistrons pas un développement aussi rapide. Mais cette production, sous l'influence des premières attaques parasitaires et de la dégénérescence rapide de la variété Ishan qui s'hybride avec le coton local appelé Babo dans le Nord, va bientôt décroître.

Les exportations de coton-graine du cercle de Bouaké (qui groupent les subdivisions de Bouaké, Béoumi, Tiébissou, M'Bahiakro, Katiola, Dakabala) se sont élevées : en 1938 à 4 208 t
en 1939 à 1 698 t
en 1940 à 1 139 t.

Les rendements obtenus étaient d'environ 200 kg/ha de coton-graine en culture pure et de 40 kg/ha en culture associée.

Une autre variété : le Karangani — Garo Hills ou Budi (*G. Herbaceum*) est examinée à Ferkessédougou en 1938. Sa graine vêtue ressemble à celle des variétés locales, *Punctatum* en particulier. Le maintien de sa pureté variétale s'avère donc difficile. On prévoit un « roguing » sévère pour résoudre ce problème.

Il ne semble pas que cette variété se soit largement diffusée.

Le riz. En 1937, on importe une variété guinéenne à tégument blanc, adaptée à la culture sèche et inondée; il s'agit sans doute de la variété *Fossa de type sativa*. Elle est répandue en 1938 et semble donner de bons rendements; on indique 800 kg/ha.

Le riz d'Indochine est essayé en 1939. Il se révèle moins productif que le Bamba introduit quelques années plus tôt.

L'arachide. Après les essais de différentes variétés en 1934, celle de Banfora se répand dans la zone.

L'effort d'amélioration de la situation agricole s'est porté principalement sur les cultures industrielles ou d'exportation. Leur extension nécessite la mise en place d'un réseau d'encadrement des agriculteurs.

3.2. - L'ENCADREMENT AGRICOLE :

3.2.1. - Services officiels :

Ils comprennent : Administration générale, Services agricoles, Eaux et Forêts, Sociétés de Prévoyance. Nous traiterons des Services agricoles et des Sociétés de Prévoyance qui sont intimement liées à la production agricole.

Services agricoles. Ils s'installent après la guerre dans la zone et prennent contact avec les populations. Ils s'efforcent de saisir l'importance des productions vivrières et commerciales, mènent des enquêtes par sondage, ouvrent dès 1923 la statistique pluviométrique.

Puis ils installent une première station agricole. Elle entreprend des essais d'acclimatation des plantes et de sélection massale. Elle est à l'origine de toutes les variétés annuelles que nous avons énumérées ci-dessus. Elle entreprend même des études agronomiques détaillées. Voici brièvement résumée celle qui fut faite lors de la campagne 1933-1934 à propos de l'arachide.

Cette étude comporte :

— Étude de variétés :

Objet : Répartition du nombre des gousses selon le nombre de loges (1,2 ou 3).

Durée du cycle végétatif
Rendement au décorticage
Rendement brut
Résistance à la mosaïque

Elle conclut en faveur de l'arachide locale dressée, gousse à 3 loges.

— Essai de date de semis :

Objet : L'arachide dressée et l'arachide rampante.

Elle fixe la date extrême de fin de semis au 15 avril.

— Essai de mode de semis :

Objet : Buttes, semis, à plat, planches et billons.

Elle tient le billon pour le meilleur et préconise de l'orienter parallèlement aux courbes de niveau.

— Essai d'espacement sur billon :

Objet : Arachide rampante, arachide dressée.

Elle recommande les espacements suivants :

Arachide rampante : 1 m × 0,45.

Arachide dressée : 1 m × 0,30.

— Description des principales maladies et des principaux ennemis des arachides.

— Analyse de la culture proprement dite.

L'importance de tels travaux met en valeur l'activité de ces premières installations. Elles demeurent cependant insuffisantes et comme nous l'avons vu, la Ferme cotonnière — ouverte en 1928 — ne saura pas préserver l'Ishan de la dégénérescence. La sélection pédigrée aurait dû remplacer la sélection massale. Elle aurait permis un réel essor de la production en créant des variétés plus productives et mieux adaptées à la région : résistances aux maladies, à la sécheresse, etc.

Ces travaux toutefois permettent aux Services agricoles d'acquérir des renseignements de grande valeur pratique. Ils vont essayer de les répandre parmi les paysans *baoulé*.

La vulgarisation sera conduite soit directement, soit indirectement.

Action directe : Le personnel, un ingénieur assisté d'un conducteur de travaux entouré de quelques moniteurs titulaires et auxiliaires (4 à 5 pour la zone d'enquête, 10 à 12 pour l'ensemble du secteur) parcourt la brousse.

Les moniteurs formés à Bingerville connaissent principalement les problèmes des plantations. Ils surveillent et conduisent les pépinières créées par les Sociétés de Prévoyance, participent à la délimitation des champs de coton, à la multiplication de quelques essences forestières : tecks, cail-cedrat, cassia siamea, à l'organisation des marchés, enfin à l'inspection des produits du cru.

Action indirecte : Les Services agricoles assurent la tutelle technique des Sociétés de Prévoyance. Nous en avons donné un exemple ci-dessus. Ils coopèrent aussi avec le Service des Textiles.

Sociétés de Prévoyance : Originaire du Sénégal (circulaire de 1903) elles sont créées par le décret de 1910. Elles se propagent de là à travers toute l'A.O.F. Depuis février 1915, tous les agriculteurs sont obligés de faire partie de la Société indigène de Prévoyance et de payer une cotisation dont le montant était fixé au début à 1 F par membre.

Ce même décret de 1915 désigne comme président le commandant de Cercle. Puis une série de nouveaux décrets (1919, 1923, 1930) établit :

la responsabilité des S.I.P.
la personnalité civile
la constitution des bureaux
l'étendue des opérations.

Enfin en 1933 elles sont autorisées à vendre les produits de leurs adhérents.

Depuis la création du Crédit agricole français en 1926, les S.I.P. peuvent contracter des emprunts auprès de lui et prêter à leurs adhérents.

Ces Sociétés doivent aider les agriculteurs, leur éviter de manquer de semences, mettre du matériel à leur disposition, consentir des crédits, les secourir lors des mauvaises années : sécheresse, épizootie et enfin grouper leurs produits pour obtenir de meilleurs prix.

Dans le Cercle de Bouaké, l'action de la Société de Prévoyance est fidèle à ce schéma. Saisie à travers les rapports du Secteur agricole, elle apparaît ainsi :

Semences : Il faut aider la culture cotonnière à s'implanter dans la région. La S.I.P. assure l'égrenage, le triage et le transport des graines jusqu'aux principaux villages de la région.

Elle distribue les semences des nouvelles variétés de riz.

Enfin, elle entretient des pépinières de caféiers et de cacaoyers.

Ces actions sont contrôlées techniquement par les Services agricoles.

Machinisme agricole : Il s'agit des machines mises à la disposition des agriculteurs. Un effort important est entrepris en 1932-1933. On acquiert 15 concasseurs Colin et 2 Formod.

Ces engins sont utilisés comme suit :

Subdivision de Bouaké : 7
Subdivision de Béoumi : 5
Subdivision de M'Bahiakro : 1
Subdivision de Tiébissou : 2

La production du palmiste résulte d'opérations de cueillette, de transports et de pilages. Hommes et femmes y participent. Les hommes cueillent, les femmes font le reste. Elles utilisent la pulpe de la graine de palme pour faire de l'huile, elles font sécher les noix et les cassent à temps perdu pour récupérer l'amande ou palmiste.

L'Administration souhaitait augmenter la production, diminuer le travail de la femme en supprimant le pilage, augmenter les revenus. Elle se heurte à un milieu sociologique qui faisant peu de cas du travail féminin, se désintéresse d'une amélioration des conditions de celui-ci. La non gratuité de l'opération renforça encore cette opposition. Mais outre cette difficulté qu'un usage prolongé eut certainement vaincu, d'autres plus certaines vont apparaître.

Il s'agit d'une cueillette; il est donc impossible d'intensifier la culture et d'augmenter la production dans une aire donnée.

La quantité à traiter par appareil dépend de la densité des peuplements de la zone où il est implanté et du nombre des cueilleurs. Les apports décroissent au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'appareil. Son rayon d'attraction est d'une dizaine de kilomètres environ.

Comme la densité des peuplements est assez faible et que la pratique d'abattre les arbres âgés de 10 à 15 ans pour recueillir le bangui, la maintient à ce bas niveau, aucun appareil n'atteint sa capacité de travail. Au Togo, dans des conditions de travail similaires, la capacité atteignait 9 tonnes/jour de noix, et 100 tonnes/mois en tenant compte des jours de repos et des jours d'arrêt consécutifs à l'entretien et au renouvellement des pièces travaillantes.

Le Cercle de Bouaké produit alors de 2 à 3 000 tonnes de palmiste ce qui représente 8 à 9 000 tonnes de noix, de quoi faire fonctionner 8 à 9 appareils à raisons de 100 tonnes/mois.

On peut estimer qu'en moyenne les appareils traitent la moitié de la production et travaillent au quart de leur possibilité.

Plusieurs appareils tombent en panne, 8 en 1938 par manque d'entretien et de pièces de rechange (pièces travaillantes notamment).

Finalement cette entreprise se réduit; elle n'intéresse que quelques villages et met en œuvre un matériel qui fonctionne peu et irrégulièrement.

La production de palmiste décroît malgré la stabilité des cours :

Années	Production (tonnes)	Prix du kg en Francs
1936	2 769	0,65
1937	2 204	0,58
1938	1 728	0,58
1939	1 532	0,66
1940	916	0,70

C'est un demi-échec qui stérilise un investissement important.

Action cotonnière : Elle se situe dans une ambiance particulière. Cette culture est imposée et la S.P. participe à la réalisation des surfaces prévues. En culture pure chaque prestataire devait emblaver :

Subdivision de Bouaké	30 ares
Subdivision de Tiébissou	25 ares
Subdivision de M'Bahiakro	20 ares pour les propriétaires de caféière

La délimitation des parcelles, la surveillance des semis, nécessitent un personnel nombreux. La S.P. engage des auxiliaires pour la campagne cotonnière, ils sont assez nombreux.

Autres actions : Elles n'apparaissent pas dans les rapports mais l'action commerciale mentionnée dès 1940 devait certainement exister : achat de coton en début de traite ou à l'occasion d'un fléchissement des cours.

3.2.2. - Entreprise privée :

Elle est représentée par l'Association Cotonnière Coloniale. En déclin dans notre zone, elle n'entretient que 2 moniteurs.

3.3. - ÉBAUCHE D'UN PROGRAMME DE MISE EN VALEUR :

Au terme de cette première période, l'Administration s'interroge pour connaître la meilleure voie de la mise en valeur du *Baoulé*. Celle-ci fait l'objet d'un rapport déposé en avril 1939, assez tôt pour ne pas être influencé par les événements qui vont survenir.

La période écoulée est caractérisée ainsi : jusqu'à présent, on a utilisé les potentialités naturelles avec mise en ordre de la végétation et, comme on désire accroître les récoltes, on choisit un système de culture extensive.

A ces procédés rudimentaires doit se substituer l'application des techniques agricoles et le regroupement des activités pour favoriser le conditionnement des produits.

Le développement de la colonisation agraire se fonde sur les cinq points suivants :

- il n'y a pas d'antagonisme entre les productions européennes et indigènes si celles-ci sont dirigées.
- il ne faut pas chercher à satisfaire la demande globale d'un produit ou de quelques produits sur le marché français mais il faut organiser une polyculture intérieure.
- les producteurs doivent être regroupés, européens en coopérative, autochtones en lotissements dirigés.
- la production autochtone ne doit pas être une production de masse mais celle d'une sélection d'élites agricoles susceptibles de suivre l'exemple européen.
- la rationalisation de la culture doit permettre de créer des produits de qualité et d'officialiser un « label » Côte-d'Ivoire.

Cette colonisation doit être localisée à l'intérieur d'une région qui satisfasse aux exigences suivantes :

- proximité d'un port d'embarquement.
- voie d'évacuation facile.
- possibilité de trouver des terres de culture.
- disponibilités en main-d'œuvre.
- conditions économiques favorables de mise en valeur.

Selon l'auteur de ce rapport, la région répondant le mieux à ces exigences est la région du *Baoulé*; elle n'est qu'à 300 km d'Abidjan, elle dispose de la voie ferrée qui la traverse sensiblement en son milieu; le climat est favorable, insolation et luminosité sont plus intenses qu'en zone forestière, les pluies assez fréquentes.

La main-d'œuvre est relativement abondante et bien qu'elle répugne à être recrutée et n'aime guère les gros défrichements, elle est parfaitement adaptée aux travaux agricoles; **elle comprend bien la taille.**

Assez prolifiques, les enfants seraient un sérieux appoint pour les cultures de primeurs.

La région est couverte d'une savane arbustive; elle ne nécessite pas de gros travaux de mise en valeur.

- Ces opérations doivent s'avérer économiques. Les cultures recommandées sont :
- le café.
 - les agrumes.
 - les primeurs d'exportation.
 - les plantes à parfum.
 - les condiments.

Sur ces bases, la mise en valeur doit s'effectuer :

- pour les européens : par leur groupement autour de centres coopératifs installés le long de la voie ferrée (Cf : la Société Coopérative Agricole du Niecky.).
- pour les ivoiriens : ceux-ci sont dégagés des problèmes autres que ceux de la production; on prévoit de les installer plus loin de la voie ferrée que les européens dont on suppose les charges plus élevées et que l'on veut faire bénéficier d'une rente de situation. Ils seront regroupés dans des lotissements; seules seront admises les élites rurales. L'économie agricole sera sous le contrôle d'un agent européen, et le financement assuré par les S.P. ou le Crédit Agricole (Cf : L'organisation de la Production Indigène à Fouban — Coopérative des Planteurs Bamouns de café d'Arabie. René COSTE - Agronomie Coloniale n^{os} 219-220 mars-avril 1936.).

L'exposé de ce programme conduit à formuler les critiques suivantes :

Les difficultés rencontrées pour diriger l'ensemble des agriculteurs éparpillés à travers le Cercle provoquent une vive réaction qui pousse à la concentration des agriculteurs choisis en quelques zones.

Mais les oppositions, la faiblesse des moyens — relative si l'on songe à l'essor cotonnier — justifient mal tous ces regroupements. Les européens s'installent de manière dispersée, le système social des *Baoulé* s'oppose aux prélèvements des élites, voilà assez d'obstacles pour ruiner ce projet.

Il néglige finalement la plus grande partie du territoire, celle qui n'est pas voisine de la voie ferrée. Ce principe de mise en valeur le long des axes de pénétration a bien réussi aux U.S.A., mais on tenait le pays pour vide de population hors les colons. Ici la situation est toute différente, il s'agit d'un pays peuplé fortement (dans la région de Béoumi par exemple densité kilométrique = 30). Ajouter aux facilités de transport l'aide administrative, c'est créer une zone très privilégiée et un profond déséquilibre qui nuira au développement recherché.

L'organisation d'une polyculture intérieure séduit, mais il semble que pour l'auteur elle s'arrête à une certaine diversification des produits d'exportation. C'est insuffisant car la Côte-d'Ivoire importait du riz : 7 000 t en 1937.

Les jugements portés sur la main-d'œuvre *baoulé* sont contredits par l'expérience. **Le baoulé ne sait pas bien tailler ses arbres**, il se refuse à les recéper. Il pratique une agriculture nomade et extensive qui ne nécessite pas de techniques très élaborées. Il est donc injustifié de se baser sur la qualification de la main-d'œuvre pour conseiller la culture maraîchère.

Le choix des productions étonne, compte tenu des connaissances et des moyens réunis à l'époque. L'aire écologique du café déjà délimitée, comprenait une faible part du Cercle de Bouaké — Subdivision de M'Bahiakro —; l'expérience a prouvé cependant que ce choix était des meilleurs.

Les agrumes et les primeurs d'exportation n'ayant aucune qualité qui en fassent des produits spécifiquement tropicaux — ils se retrouvent dans le bassin Méditerranéen — affrontent dans de mauvaises conditions — transport très long sous des températures élevées — les productions de régions plus septentrionales. Malgré tout le progrès des moyens de transport, il semble difficile d'envisager une exportation de tomates et autres légumes vers l'Europe.

Le marché très spéculatif des plantes à parfum ne peut intéresser que quelques entreprises privées.

Il en va de même pour les condiments.

On s'étonne par contre de ne pas voir figurer dans cette liste, le cacao déjà répandu dans le Cercle, le riz, le coton, tous deux cultivés et qui bénéficient d'un marché ouvert; le tabac manque aussi.

L'Administration ressent nettement le besoin de grouper ses efforts. Au regroupement il est préférable de substituer l'action localisée qui reçoit au départ un certain acquiescement des habitants d'un village et qui assure la progression de cette unité sans rompre toutes les coutumes à la fois. Une telle expérience dégage des méthodes qui permettent d'accélérer l'évolution de la région sans modifications de l'infrastructure. Au contraire, les regroupement nécessitent de gros frais d'installation.

L'action localisée a l'avantage aussi de ne pas suivre rigoureusement le même programme en chacun de ses centres, tandis que les regroupements conçus de façon monotone sont plus contraignants.

La guerre passée, c'est cette forme de concentration que choisira l'Administration. Entre temps cette dernière va imposer chaque année de nouveaux efforts et de nombreuses contraintes.

4. - LA PÉRIODE DE GUERRE : 1940 - 15 MAI 1946

41. - PREMIÈRES MESURES ADMINISTRATIVES :

Dès 1940, l'Administration essaie de contrôler les produits essentiels. Elle réglemente le marché du riz, interdisant la vente libre aux revendeuses *dioula*, imposant le prix du riz décortiqué à 1,80 F et celui du paddy à 0,75 F. Elle conseille l'intensification de la culture du riz, s'appuie sur les SIP, prévoit d'augmenter le nombre des rizières dans la Subdivision de Katiola. Elle espère par sa présence obtenir des résultats favorables bien que les prix soient peu intéressants.

La plupart des maisons de commerce ferment, le palmiste n'est plus acheté, le ricin vivement conseillé, reste à la charge des SIP. Les produits non périssables sont stockés chez le producteur.

L'année est sèche : Bouaké 984 mm (moyenne décennale de Bouaké (1 263,1 mm)
Béoumi 1 071 mm.

Il pleut à peine les deux derniers mois : novembre et décembre. Mais une bonne répartition des pluies au début de l'année atténue les effets de la sécheresse; l'igname précoce peu abondant pose quelques problèmes de soudure.

En 1941, les conditions climatiques sont encore peu favorables; elles ressemblent à celles de 1940; valeur globale faible : 1 009 mm de pluie dans l'année mais répartis sur une longue période, 118 jours de pluie contre 86 jours de moyenne décennale. La petite saison sèche 20 juin-23 juillet, très accentuée, gêne les semis de second cycle. La production est satisfaisante, seule la tentative d'extension de la riziculture échoue : semis ratés et échaudage.

Les préoccupations des Services Agricoles demeurent à peu près les mêmes qu'avant-guerre. Les pépinières de caféiers et de cacaoyers fonctionnent mais les jeunes plants ne sont distribués que pour remplacer les manquants des dernières plantations. Le coton demeure le souci principal. Il bénéficie de primes d'encouragement, les premières que l'Administration ait, semble-t-il distribuées : 30 000 F pour l'ensemble du Cercle. Les hommes remplaçant les camions paralysés par le manque d'essence, le portent sur les lieux du marché. Il vient en tête du programme d'action pour 1942.

4.2. - PLANIFICATION DES LIVRAISONS - PLAN SAGOT :

Isolée, la Métropole cherche à vivre en autarcie avec « l'Empire »; l'Inspecteur Général SAGOT établit en 1942 un plan des livraisons à effectuer à destination de la Métropole et des autres territoires de « l'Empire Français ». Ce n'est donc pas un plan au sens où nous l'entendons ordinairement. Les objectifs sont définis par des instructions émanant du Gouverneur de la Colonie chaque année, ce qui gêne la prévision de moyens nécessaires à leurs réalisations. Dans le cadre de la guerre et de la défaite, il est difficile d'effectuer des investissements : outillage, engrais, semence, etc. Le seul moyen de production disponible, en l'absence de toute organisation rationnelle de l'activité commerciale qui aurait permis des incitations de nature économique grâce à un agencement particulier du système des prix, était la coercition administrative. Elle fut appliquée énergiquement.

L'Administration disposa d'un personnel assez nombreux :

4.2.1. - Personnel d'encadrement dans le Cercle de Bouaké :

	1943	1944	1945
Service de l'Agriculture :			
Cadres	2	3	3
Personnel subalterne :			
surveillants.....	1	1	1
moniteurs.....	7	9	9
Société de Prévoyance :			
surveillants.....	120	140	96
contrôleurs des produits.....	6	7	6

La Société de Prévoyance fournit la majorité du personnel. Il travaille sous la direction technique du Service de l'Agriculture. En contact permanent avec l'agriculteur, il lui transmet les ordres, vérifie leur exécution, délimite les parcelles de cultures imposées. Vers la fin de la guerre, il formera des équipes phyto-sanitaires.

Il continue d'autre part à assurer les services classiques de la SIP et s'intègre à son effort de commercialisation :

- contrôle des marchés - peseurs.
- achat du caoutchouc - conditionnement.
- achat de divers produits : ricin en 1940, coton en 1942, etc.

La culture principale est toujours le coton. Elle est imposée au moment des défrichements.

Mais ces effectifs sont insuffisants pour vaincre la passivité, les résistances locales et les garde-cercles se joignent à eux et obligent les prestataires à emblaver les surfaces prévues.

Ensemble, surveillants et gardes mobilisent les populations en morte-saison et les obligent à cueillir les régimes de palme et le caoutchouc.

Ils sont aussi chargés de veiller à la non-plantation de nouvelles caféières ou cacaoyères dès 1942.

Les contrôleurs des produits, sous les ordres de l'Inspecteur qui est à l'époque le conducteur des travaux agricoles, participent activement à la réalisation du plan, vérifiant la qualité des produits livrés et vulgarisant les méthodes de préparation du cacao.

Enfin, surveillants et moniteurs d'agriculture prennent leurs parts de chacune de ces tâches, fermement dirigés par leurs chefs, qui exigent 200 jours de tournée en brousse par an.

4.2.2. - Les plans :

Année 1942. Le plan 42, premier de ces plans annuels, intéresse un large éventail de produits. Tous sont destinés à l'exportation, bruts ou après transformation.

Unité : tonnes

PRODUITS	QUANTITÉS DEMANDÉES	QUANTITÉS FOURNIES
Palmiste	1 800	1 808
Ricin	150	18
Coton-graine	5 400	2 333
Sisal.....	250	—
Café.....	200	330
Cacao	800	620
Caoutchouc	?	20
Épices	33	—

Le sisal, cultivé exclusivement sur une plantation européenne, est abusivement planifié car sa production dépend d'une décision individuelle. La sisaleraie LÉGER demeure inactive en 1942.

Les épices, piment et maniguette — succédané du poivre — bien que prévus dans les livraisons, ne sont pas achetés. Ricin et coton durement atteints par le parasitisme produisent peu.

Le cacao principalement répandu dans la Subdivision de M'Bahiakro fournit à peu près les quantités exigées et le caféier, mettant à profit les pluies de fin 1941, les dépassent.

L'année fut très sèche : 910 mm; on la compare à 1919. Les cultures vivrières ont souffert, l'igname manque, il n'y a pas d'excédent de maïs, le riz est fortement déficitaire.

Le problème alimentaire se pose. Le plan 1943 s'efforce de le résoudre.

Année 1943. Les changements politiques intervenus fin 1942, suspendent le plan 1942. De nouvelles directives président à l'établissement de celui de 1943. Il s'agit de :

- résoudre la crise vivrière.
- satisfaire la demande de produits stratégiques - caoutchouc,
- palmiste.
- développer les autres productions.

Après trois années de sécheresse, succède une année pluvieuse : 1 325,8 mm. Elle provoque une augmentation générale de la production :

a) - la crise vivrière :

L'abondance revient d'elle-même. Cependant l'habitude des cultures imposées d'igname se maintiendra dans certaines Subdivisions jusqu'en 1945. On essaie de localiser la production le long de la voie ferrée et dans la Subdivision de Béoumi très peuplée.

SUPERFICIES IMPOSÉES ET CONTRÔLÉES, EN PLUS DES CULTURES FAMILIALES HABITUELLES

Igname :	Bouaké	1 850 ha
	Tiébissou	1 500 ha
Riz :	Béoumi	3 000 ha « pluvial »
	Tiébissou	1 000 ha « marais »

La commercialisation des récoltes se fait difficilement : une partie de l'igname reste dans la Subdivision de Béoumi; seul le riz s'écoule facilement : 901 t de paddy et 49,8 t de riz décortiqué.

b) - Les produits stratégiques :

La cueillette du caoutchouc que l'on conseillait d'abandonner est renforcée. La rareté des lianes oblige à de longs déplacements et le prix : 12 F/kg en 1942, 14 F/kg en 1943, ne rémunère pas le temps passé. La collecte atteint 49 t.

Les conditions pour le palmiste sont encore plus mauvaises : 1,40 F/kg. A ce tarif, malgré le caractère de sous-produit de l'amande, on peut assimiler ce ramassage à un impôt en nature.

c) - Les autres productions :

Devant les difficultés techniques qui abaissent chaque année le rendement cotonnier, on se résoud à réduire les surfaces de culture pure. Elles demeurent encore importantes.

IMPOSITIONS POUR LA CAMPAGNE 1943-1944

Unité : ha

Subdivisions	Surface pure	Culture intercalaire
Bouaké	3 180	6 000
Béoumi	7 500	15 000
Tiébissou	2 150	8 000
TOTAL.....	12 830	29 000

Le cacao, dont la production est assez bonne, reste invendu; plus de 300 t seront détruites à l'intérieur du Cercle. La collecte du café, effectuée dans des conditions normales, atteint 860 t, en nette augmentation sur l'année précédente.

Année 1944. Le programme 1943 est reconduit. Les cultures vivrières, igname et riz demeurent imposées. Cependant l'igname disparaît du planing des livraisons.

Igname	Tiébissou.....	1 250 ha
	Bouaké.....	1 850 ha
Riz	Béoumi.....	3 000 ha
	Tiébissou.....	1 000 ha

Gonfreville installe sa rizerie qui atteint d'emblée sa capacité de fonctionnement et décortique 1 300 t de paddy.

Au profit du riz, les superficies de coton sont réduites. Celui-ci, victime des attaques généralisées du ver rose, a de plus en plus de difficultés à fournir une production régulière. Une baisse de prix, 5 F à 3,50 F, joint son effet aux dégâts du parasitisme pour diminuer la part commercialisée de la récolte. Soucieux de préserver la valeur de leur travail, les paysans conservent le coton qu'ils filent et tissent ou vendent au marché libre, par petits tas à 20 F le kg environ.

Année 1945. La guerre se termine, une évolution politique se fait jour; elle est organisée par les Syndicats Africains de Planteurs. Les paysans s'agitent, refusent de nouveaux efforts, se dressent contre les moniteurs qui prêchent l'entretien des plantations. Mais ils acceptent les précédentes impositions. Le programme de la campagne 1944-1945 prévoyait pour le Cercle de Bouaké :

Unité : tonne

Produits	Tonnage prévu	Tonnage commercialisé
Riz.....	800	670
Coton	2 000	339
Palmistes	1 000	943
Caoutchouc	90	38
Café.....	500	1 144
Cacao	700	742
Tabac	—	132

Sur la précédente campagne trois nouvelles spéculations apparaissent : café, cacao, tabac.

L'année 1944, moyennement pluvieuse (1 225 mm), a été favorable. La récolte de café, très abondante, dépasse les prévisions; le cacao satisfait aux obligations et le tabac atteint dès sa première campagne de culture industrielle les 100 tonnes.

Le coton décroît encore; virose et ver rose ruinent les cultures. Le plan n'est pas respecté. Il en va de même avec le caoutchouc dont les réserves s'épuisent.

Palmistes et riz s'approchent assez des impositions.

Bien que la rémunération procurée par le café soit supérieure à celle du cacao : prix du café 9,8 F/kg, prix du cacao 5 F/kg; le programme d'extension des plantations porte sur le cacao dont on pense que l'avenir commercial est meilleur que celui du café :

« La Côte-d'Ivoire et la Gold-Coast sont en situation de monopole pour ce produit; la Côte-d'Ivoire n'est qu'un petit producteur de café et oblige la France à protéger cette production par la hausse du tarif douanier »; on prend des mesures prévoyant la régénération cacaoyère.

Mais en même temps, les planteurs de café disposant de 2 ha, sont dispensés de réquisition de main-d'œuvre, mesure qui de toute évidence va à l'encontre des précédentes. Il est vrai que l'on a interdit depuis 1942 toute nouvelle plantation.

Compte tenu de la nature du sol recherché par le caféier et le cacaoyer, il semble qu'avec moins de contradictions, on aurait pu favoriser le développement de l'un et l'autre et l'on ne peut manquer de s'étonner du choix du cacaoyer qui dans le Cercle de Bouaké — à l'exception de la Sous-Préfecture de Prikro — rencontre des conditions écologiques plus défavorables que le caféier.

Année 1946. Le plan établi en 1945 reprend celui de 1944.

Produits	Tonnage prévu	Tonnage commercialisé
Riz	1 000	939
Coton	2 500	247
Palmiste	1 000	417
Caoutchouc	70	8
Café	500	532
Cacao	1 000	748

Nous assistons au déclin de la cueillette sans que cela soit imputable à la restauration du régime de complète liberté qui date du 15 mai 1946.

Malgré les prévisions justifiées par les éléments d'information précédemment cités, le tonnage demandé en coton a augmenté. C'est l'échec. La production diminue; aux obstacles précédents s'ajoute l'harmattan qui survient tardivement et dure les quatre premiers mois de 1945, supprimant la deuxième récolte de coton.

Le riz progresse sensiblement d'une année sur l'autre; sa culture atteint presque tous les villages de la région. La pluviométrie moyenne de 1945 lui a été favorable.

Année normale pour les cultures arbustives, l'accroissement pour le cacaoyer n'est pas obtenu.

La suppression des réquisitions met un terme aux livraisons obligatoires.

4.3. - BILAN DE L'EFFORT DE GUERRE :

Malgré les conditions politiques qui créèrent une ambiance défavorable, ces plans ont obtenu quelques résultats pour les produits vivriers (le riz notamment) et les produits de cueillette.

Ils ont échoué devant le parasitisme du cotonnier bien qu'ils aient obtenu que de vastes superficies soient travaillées — la superficie emblavée en culture pure dans la zone d'enquête comprise à l'intérieur du Cercle de Bouaké en 1943, représente avec le rendement obtenu par la C.F.D.T. en 1963-1964 environ 11 000 t de coton-graine, soit les 2/3 des prévisions des « Perspectives décennales » pour 1970, que l'on espère atteindre après dix ans d'effort et dans l'ensemble de la Côte-d'Ivoire.

Ils ont sanctionné un état de fait en s'intéressant au café et au cacao sans qu'il soit possible de leur attribuer le mérite d'avoir évité une nouvelle crise comme celle de 1943 qui vit détruire 11 500 t de cacao dans le Cercle de Dimbokro et pourrir 300 t dans celui de Bouaké.

Ce sont les conditions d'obtention de ces résultats qui retiennent le plus l'attention :

- tout d'abord un personnel d'encadrement important : plus de 100 personnes sans compter les garde-cercles, mais qui manque de cadres pour être bien dirigé et contrôlé;
- une certaine concentration de l'autorité entre les mains du Chef du secteur agricole :
- direction du Service de Conditionnement
- tutelle technique de la section agricole des S.I.P. et des renforts de garde-cercle.
- une certaine coordination entre ces services et le secteur privé, distributions de semence, égrenage du coton.

Ce système aurait mérité d'être reconverti à la fin de cette période. Au contraire, l'encadrement rapproché est supprimé, les surveillants de culture disparaissent et en 1947 c'est le tour du contrôle des marchés. Il est vrai que la politique de l'effort de « guerre » telle qu'elle est présentée dans le rapport 1944 « le souci de l'intérêt que peut présenter la production pour l'agriculteur est tout à fait en arrière plan » ne permettait d'utiliser ces moyens que de manière répressive.

Une enquête en 1945 sur le prix de revient des cultures indique que le café, le cacao, le tabac assurent aux producteurs une rémunération supérieure à la rémunération officielle, alors que pour le riz et le coton elle est inférieure (égale environ au tiers) et assimile la cueillette à un impôt.

— Le caoutchouc rapporte 1 F/jour.

— Le palmiste 0,5 à 0,75.

Cette ambiance a entraîné des réactions de la part des populations. Celles-ci déjà réticentes pour fournir la main-d'œuvre doivent accroître leurs ruses pour échapper aux contrôles. Peu à peu elles ont réussi à présenter les champs familiaux d'ignames comme « champs du commandant », à créer un marché parallèle pour le coton, le riz, l'igname où les prix sont plus avantageux, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous relatif à Bouaké en 1943 :

Produits	Prix taxé	Prix libre
Igname	1	1,50 à 3 F
Paddy	1,30	4 à 8 F
Riz	2,65	8 à 20 F
Coton	5	10

Ces soucis sont aggravés par les modifications apportées à l'effort de production traditionnelle. Après avoir pesé de tout son poids pour étendre les cultures de café et de cacao, l'administration les délaisse, interdit même de planter. Elle est incapable de prévenir les destructions de 1943.

Ces défauts n'ont pas échappé aux responsables. Ainsi le rapport 1945 jugeant de l'action administrative des années passées établit que :

- la coercition administrative est valable pour l'introduction d'une culture intéressante (cite l'exemple du tabac);
- valable aussi pour la cueillette lorsqu'elle s'intensifie au point de devenir une réquisition de main-d'œuvre et encore faut-il qu'elle ait lieu à un moment propice (cite la saison sèche où les villageois sont peu occupés);
- par contre la coercition est sans action sur le développement d'une culture qui est déjà importante et qui procède des cultures annuelles (cite le coton).

A notre avis l'exemple n'est pas convaincant; le coton est au contraire une belle réussite de la coercition administrative puisqu'elle arrive à faire semer d'immenses surfaces qui ne rapportent rien faute de pouvoir lutter contre le parasitisme. L'igname, culture réellement importante (50 à 60 000 ha) est un meilleur exemple. Les 1 000 ou 3 000 ha imposés à Tié-bissou et Béoumi se diluent dans la surface ordinaire.

Mais il faut souligner, malgré les promesses de cette analyse critique des limites de la coercition, que le même auteur, particulièrement intéressé par la remise en état des plantations caféières et rebuté par le mauvais vouloir des planteurs, préconise d'appliquer **rigoureusement** l'article premier de l'arrêté local n° 1.354 A.E. du 1^{er} mai 1935 concernant l'entretien des cultures arbustives et qui prescrit l'élagage des arbres.

Cette tendance à l'autoritarisme se maintiendra et il y sera fait appel bien des fois. Ainsi l'administration fortement engagée dans l'effort de « guerre » se retrouve déconsidérée auprès des paysans. Dans le même temps il est vrai, ils n'ont pas eu à se louer de l'organisation du secteur agricole libre.

4.4. - LE SECTEUR AGRICOLE LIBRE :

Il s'agit des produits qui ne figurent pas dans le plan. Il importe surtout de savoir comment le négoce a su les absorber. Les problèmes peuvent se répartir selon leur nature en trois groupes.

4.4.1. - Les produits planifiés puis abandonnés :

1^o **Le ricin.** Introduit en 1940, la culture se développe mal. Elle dégage en 1942 environ 18 t de graines commercialisables, en 1943 10 t seulement, et ce faible tonnage est mal acheté, achats et prix sont irréguliers. Finalement la culture disparaît.

2^o **Le piment, le poivre, les épices.** En 1941 le commerce achète les épices à des prix élevés :

Maniguette	25 à 30 t à 15 F/kg
Piment	31 F/kg

et s'attire les reproches des Services officiels qui souhaitent que les villageois se consacrent aux cueillettes de palmistes et de caoutchouc.

Mais lorsque la demande de ces produits est planifiée, les maisons de commerce n'achètent plus. Le commerce reprendra en 1945 avec la réouverture des circuits traditionnels.

4.4.2. - Produits de remplacement :

— En 1941, les grains de Bentamarrée — *Cassia Occidentalis* — faux quinquilba, sont demandés par les maisons de commerce qui en offrent 3 F le kg, prix trois fois plus élevé que celui du palmiste, espérant le vendre comme café. La cueillette atteint rapidement 15 t. Elle cesse à la fin de l'année lorsque l'administration en interdit l'exportation.

— En 1943, la maison de commerce F.A.O. achète le pourghère ou pignon d'Inde — *Jatropha Curcas* (Euphorbiacées) — dont la graine donne 30 à 40 % d'huile utilisable pour le graissage et la savonnerie, au prix de 1,60 F le kg, 20 centimes de plus que le palmiste bien que nécessitant moins de temps pour être récolté. Le tonnage collecté s'élève à 12 t. Cette affaire ne sera pas poursuivie, l'industrie locale des corps gras ne s'y intéressant plus.

4.4.3. - Produits traditionnellement commercialisés et non planifiés en début de période : Café - Cacao :

— Le commerce du café se maintient, celui du cacao s'effondre en 1943.

4.5. - LES FACTEURS TECHNIQUES DE LA PRODUCTION AGRICOLE :

4.5.1. - Le parasitisme :

Le facteur dominant dans cette période est l'apparition d'un parasitisme intense qui va contraindre à l'abandon de certaines spéculations ou de certaines méthodes culturales.

Le coton. Les dégâts les plus importants touchent le coton. Le ver rose *Plathyedra Gossypiella* ravage les champs à partir de 1943; ses attaques atteignent 10 à 30 % des capsules; parfois elles obligent à arracher et à brûler des parcelles entières. Elles diminuent le rendement du coton-graine de moitié. Le rendement à l'égrenage ordinairement de 31 à 32 % passe à 29 % et certains lots tombent à 20 %.

La pullulation croît avec la densité des plants; elle se développe rapidement dans les champs de culture pure et oblige à réduire les superficies prévues dans le plan. Finalement elle conduira à éliminer la culture pure au profit de la culture associée. Celle-ci répandue dans la région de Katiola lui permettra de maintenir une production assez élevée.

Cette solution présente aussi l'avantage technique d'insérer le coton dans la rotation des cultures, évitant ainsi à l'agriculteur de durs travaux de défrichage. Sous le régime de la culture pure on les y contraignait. Ils choisissaient souvent des sols de seconde qualité réservant les meilleurs à l'igname. Il semble cependant qu'une évolution se faisait jour tendant à la succession igname-coton. Cependant la dégénérescence certaine des différentes variétés d'Ishan imposait un effort nouveau. Celui-ci débouche sur l'installation de l'I.R.C.T. à Bouaké qui entreprend l'amélioration génétique des variétés.

Ces problèmes trouveront leur solution technique et économique avec l'introduction de l'Allen intégré au système de culture et associé à des traitements insecticides.

Le ricin. Son introduction dans quelques villages pose les mêmes problèmes. Nouvelle culture imposée, il est rejeté sur des sols trop pauvres. La première récolte est mauvaise, les plants ne sont pas rabattus; celle de 1941 est encore plus mauvaise. En 1942, on essaie de localiser les cultures à proximité du village; les meilleurs sols, enrichis de débris organiques assurent une végétation satisfaisante mais les cultures vont souffrir des dégâts occasionnés par les chèvres et d'une première attaque de chenilles mineuses de la hampe florale.

L'année suivante, en éloignant de nouveau les cultures des villages et en imposant le choix de bons sols, on pallie les défauts des premières années et le manque de gardiennage. Mais l'invasion des chenilles se poursuit et s'intensifie. Les résultats déjà médiocres en 1942 :

Semences importées	10 t
Semences locales	2,5 t
Surfaces plantées	470 ha
Production escomptée	45 t
Production réalisée	35 t
Semences	15 t
Disponible	18 t
Rendement à l'ha	70,2 kg

se dégradent et la culture disparaît.

Il semble que les variétés locales résistaient mieux au parasitisme que les variétés importées du Dahomey.

4.5.2. - Amélioration et entretien des cultures :

1° L'introduction de nouvelles variétés

Le riz. Le riz bénéficie une nouvelle fois de multiples essais d'introduction de variétés nouvelles.

En 1943 — 13,5 t de Tiolo en provenance de Korhogo.

En 1944. — la station de Ferkéssédougo met à la disposition du Cercle de Bouaké la variété Koungbo encore appelée Koungbofila. Il est mis en place dans quatre villages du Canton N'Dranoua puis étendu à l'ensemble des villages du canton. Productif mais à cycle végétatif long, il n'est pas adapté à la région.

Le Gambianka descend de Boundiali à Séguéla en 1943; il sera diffusé dans le Cercle de Bouaké.

Toutes ces variétés s'ajoutent aux anciennes; toutefois le groupe Gbama et Zrenzré domine les autres. A ces populations blanches s'ajoute « l'Avié blé » ou « Kpesséké » à caryopse rouge, riz traditionnel du groupe *oryza glaberrima*.

Le Palmier à huile. En 1941, la station de la Mé envoie quelques kilogrammes de graines. Elles sont plantées mais le pouvoir germinatif est faible. Finalement des plants sont établis :

a) Dans le domaine public — bordure de route

Lignées	Nombre de pieds
B 260	240
B 212	255
G 18	125
B 19	240
B 215	70
	<hr/>
	930

b) Chez des particuliers (août 1943)

B 260	300
M 12	600
B 260	155
	<hr/>
	1 055

Ces valeurs relevées dans le rapport de 1946 indiquent le nombre de pieds en végétation.

Cette expérience ne sera malheureusement pas commentée dans les rapports postérieurs. Il ne semble pas qu'elle ait soulevé l'intérêt des villageois. La longue période d'entretien d'une plantation n'est pas justifiée à leurs yeux par la valeur des produits marchands qu'ils peuvent en retirer. Le peuplement spontané suffit à leurs besoins en huile et boisson alcoolisée.

2° L'entretien des cultures

a) Lutte contre le parasitisme :

Nous savons que cette lutte a échoué en ce qui concerne le coton et le ricin. Elle ne sera pas plus efficace pour les autres cultures. Celles-ci subissent heureusement un parasitisme moins violent.

Les cultures vivrières

L'igname : Il n'est presque jamais fait mention de dégâts sur cette plante. En 1943, année humide : 1 325,8 mm, première saison des pluies débutant en février, abondante en mars, avril, mai (plus de 100 mm chaque mois), on signale une manifestation de bactériose mais sans incidence notable sur la récolte.

Le maïs : Seule la sesamie (*sesamia vutera*) est mentionnée; sa présence est réputée cyclique : tous les 5 à 6 ans.

Les plantations

A - Les cacaoyères :

Pendant toute cette période les cacaoyères ne subissent aucune attaque importante. Les pourritures brunes et farineuses des cabosses sont combattues par brûlage des éléments atteints.

En 1945 se manifeste sans doute l'action combinée des capsides encore appelées Akati en pays Agni et d'un champignon de faiblesse : *Lasiodiplodia Theobromae* ou *Botriodiplodia*.

B - Les caféiers :

Hôte habituel des caféiers, le scolyte est signalé chaque année. Les planteurs cueillent tôt les cerises encore vertes, pour en éviter les dégâts. Le moyen de lutte le plus efficace car le plus facile à généraliser, c'est d'effectuer la cueillette de toutes les cerises et de détruire par le feu celles qui sont atteintes. Mais ce ramassage soigné n'est guère exécuté car l'agriculteur est alors occupé par les cultures imposées.

Les chenilles *Metradepana*, plus dangereuses, abordent la zone par l'ouest dans le sud de la Subdivision de Béoumi.

Elles atteindront Tiébissou. La plantation Dignac sise près de Sakassou subit une violente attaque en 1941. Les foyers d'infection se maintiennent et en 1943 ils connaissent même une certaine expansion.

Le borer ne présente pas de danger.

b) Entretien des plantations :

Le recrutement de la main-d'œuvre et surtout les cultures imposées laissent peu de temps aux villageois pour soigner les plantations. La mévente du cacao en 1943, les difficultés d'écoulement du café, freinent leur ardeur; les cacaoyères sont pratiquement envahies par la brousse.

Les cacaoyères. Peu de problèmes se posent alors; les dégâts de capsides, peu nombreux, indiquent un ombrage satisfaisant; les épiphytes sont enlevés régulièrement, en particulier le *Loranthus*.

Les caféières. Les caféières sont sujettes à un plus grand nombre d'observations qui restent actuelles.

La taille : l'écimage :

Celui-ci fortement conseillé à l'époque ne semble pas avoir d'effet réel sur la production (observation rapportée par M. LANFRANCHI, Directeur de l'IFCC, Institut qui préconise en Côte-d'Ivoire depuis 1960 environ, la taille multicaule.

L'ébourrage :

La suppression des gourmands ou rameaux orthotropes est réalisée mais souvent le rameau a déjà eu le temps de se développer; cette opération doit au contraire se faire très tôt, dès la formation.

Le recépage :

Plusieurs plantations atteignent et dépassent la dizaine d'années pendant cette période de guerre. Leur production diminue; cependant, il serait possible de la maintenir en recépage les pieds. Cette opération conduite progressivement ménage une liaison entre la production des pieds âgés et des pieds recépés. Elle se heurte cependant au refus des populations, et en 1945, malgré d'aide du Syndicat des Planteurs Africains, on doit l'abandonner.

4.6. - LES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES :

Recensement de 1942 :

— Usine d'égrénage : UCEF.

— Ficellerie Ledent : Production : 2 t de fibre de sisal ouvrée par jour.

— Usine Gonfreville (filature, tissage).

Recensement de 1945 :

— Usines d'égrénage : Deux usines à Bouaké : celle de l'UCEF disposant d'un matériel neuf, a une capacité de 10 t/jour; celle de Gonfreville peut traiter 5 t/jour.

— *Ficellerie Ledent* : La fabrication porte principalement sur les cordes et câbles destinés à la Marine. La sacherie semble arrêtée. L'entreprise emploie 800 personnes. La production est en légère baisse : 268 t au lieu de 308 t en 1944.

L'approvisionnement en sisal est difficile. La SACAF de Ferkessédougou est le principal fournisseur.

Une demande de concession pour créer une plantation de sisal a été repoussée conformément aux arrêtés en vigueur.

— *Usine Gonfreville* : La production croît depuis 1940. Elle fournit principalement l'Intendance Militaire.

Sa production s'est élevée à 162 t de fil, 85 tissées et 77 vendues aux artisans *baoulé*.

Enfin quelques tonnes de coton cardé ont été mises sur le marché au prix de 60 F/kg.

Rizeries : La rizerie Gonfreville a produit environ 700 t de riz décortiqué. Elle travaille au maximum de ses possibilités, l'outillage est usée et les meules ont du être refaites sur place.

Une nouvelle rizerie est installée par M. GABRIELLI. Il l'a achetée à la SACAF de Ferkessédougou. Elle n'entrera jamais en fonctionnement.

Chocolaterie : M. GABRIELLI vient d'acquérir l'outillage d'une bluterie achetée en 1920 par le Gouvernement de l'A.O.F. et restée sans emploi à Bamako.

Cet outillage modeste permet de produire une tonne de chocolat par mois.

Manufacture de Tabac : Les établissements Bastos, primitivement installés à Kan, ont construit à Bouaké deux bâtiments de 2 000 m² chacun. On enregistre une production de 4 t de cigares et tabac à pipe.

Recensement de 1946 :

Peu de modifications : La manufacture de tabac fermente seulement le tabac pour l'expédier à Dakar. Les fabrications sont suspendues.

Une statistique précise des quantités travaillées par la rizerie Gonfreville permet d'estimer le rendement au décortiquage de riz paddy en riz décortiqué (rendement : 63,9 %).

Les variations entre les différents recensements montrent l'essor de ces industries. Mais dès la fin de la guerre, la concurrence est rétablie et de nombreuses entreprises devront fermer.

Seules les activités industrielles : coton, tabac, ficelle, se maintiendront.

5. - LES ANNÉES D'APRÈS-GUERRE ET L'EXPLOSION DES PLANTATIONS CAFÉIÈRES (1946-1956)

Avec le retour à la paix, l'abandon des plans de livraison surprend les agents des Services Officiels qui s'étaient habitués à l'état de fait antérieur. En l'absence d'une doctrine cohérente difficile à mettre en œuvre après une période de stricte réglementation, les fonctionnaires ne peuvent regagner que très lentement et partiellement la confiance des cultivateurs. L'élan donné à certaines cultures notamment le riz ne se maintient guère et, pour la majorité des spéculations, les conditions du marché et les facteurs naturels déterminent seuls le niveau de la production. A la fin de cette période les Services tentent d'orienter la production de café et de cacao vers la qualité et les premiers essais de traitement de coton ont lieu.

5.1. - L'ABANDON DE LA RÉGLEMENTATION ET LES DIFFICULTÉS D'INTERVENTION :

A partir du 15 mai 1946, l'action des agents de l'Agriculture et des Sociétés de Prévoyance devait se modifier complètement avec la suppression des cultures et livraisons obligatoires. Le retour à la liberté fut accompagné de manifestations d'indépendance et parfois d'hostilité à l'égard des Services. Ceux-ci ne pouvant plus utiliser la contrainte hésitèrent pendant de nombreuses années sur les méthodes susceptibles de gagner la confiance des planteurs. Pendant la campagne 1946, la réticence des villageois est particulièrement marquée et l'hospitalité est refusée aux moniteurs un peu partout dans le Cercle. Le malaise ira en s'atténuant ; les années suivantes, l'accueil est plus courtois mais la méfiance subsiste et les conseils ne sont guère suivis.

L'exemple de la campagne coton de 1946 est particulièrement significatif de cet état d'esprit : alors que l'année précédente les surveillants des Sociétés de Prévoyance avait fait arracher correctement les vieux cotonniers, en 1946 les plants restent souvent en place. De plus, au moment du semis, cinq cantons sur huit refusent de prendre livraison des graines que les Maisons Gonfreville et Nivet avaient acheminées dans les cantons. Les champs qui avaient été défrichés au début du mois de mai restent souvent inutilisés, la contrainte ayant disparu au milieu du même mois de mai ; parfois les planteurs abandonnent la culture pure pour revenir aux cultures intercalaires. Finalement le tonnage commercialisé est de 247 au lieu de 2 500 t prévues au programme. Des essais de la variété N'Kourala, réalisés dans les villages, connaissent un échec déplorable : ou les chefs de village refusent de faire effectuer le semis ou ils refusent d'entretenir la culture.

Pour les mêmes raisons, les travaux de taille et de recépage des vieilles plantations de café n'ont aucun succès, les planteurs s'abstenant de suivre les conseils des moniteurs. En outre, ceux-ci doivent interrompre le recensement des plantations arbustives, devant l'attitude des villageois.

En 1947, les graines d'une nouvelle variété de coton importé, le Togo Sea Island, sont souvent négligées par les planteurs. Ils ne déchargent même pas les sacs qui leur sont livrés.

Dans les années 1950-1951, la résistance s'atténue et le milieu *baoulé* devient plus perméable aux actions de vulgarisation. L'efficacité reste pourtant insuffisante. Le rapport de 1953 souligne que depuis 1945 le problème de la vulgarisation n'a pas été résolu. Elle repose sur la persuasion et le don. Le don se présente sous diverses formes :

- dons en nature : plants, traitements, engrais.
- dons en espèces : primes.

Nous verrons par la suite quelle a été la politique spécifique suivie pour chaque culture, mais il semble qu'elle n'ait fait que suivre la pression des événements et l'évolution naturelle des productions.

5.2. - LA SITUATION DES CULTURES TRADITIONNELLES :

Les livraisons de riz et à un degré moindre celles du tabac avaient été réglementées par le plan Sagot.

Moyenne des productions de riz pendant la période de réglementation :

Années	Production en tonnes
1941	4 450
1942	8 400
1943	901,4
1944	1 282
1945	823
1946	1 094,0
Total	16 950,4

Moyenne annuelle : 2 825 t

Entre les années 1947 et 1950, elle connaît une baisse très nette.

Années	Production en tonnes
1947	95
1948	705,3
1949	286
Total	1 286,3

Moyenne annuelle : 321,5 t

La cessation des livraisons obligatoires n'explique pas à elle seule la disparité constatée. Les conditions climatiques sont souvent déterminantes. En outre, les chiffres que nous possédons sont les productions estimées par le Chef du Secteur en fin de campagne, et il y entre une large part d'approximation. Néanmoins, les tendances générales que nous découvrons peuvent être considérées comme significatives.

Pour le riz, le facteur économique est déterminant. Les *Baoulé* cultivent peu le riz et préfèrent l'igname; il faut donc que l'incitation économique soit suffisante pour qu'ils plantent de grandes superficies de riz. En 1945, une excellente récolte d'ignames et la forte demande de la Basse-Côte a apporté au planteur un revenu brut de 18 000 F à l'hectare. De plus, en 1946, le retour à la liberté du prix du riz profite surtout aux commerçants *dioula*, ce qui décourage les riziculteurs.

En 1950, il est procédé à une distribution de 500 kg de semence Kongbofila, mais la sécheresse rend les résultats décevants.

Par contre en 1951, les conditions climatiques sont très favorables pour le riz de montagne planté tardivement et, de même, les superficies en riz de marais, si elles sont en régression, donnent d'excellents rendements; la production de 1952 est donc exceptionnelle : 9 730 t, chiffre jamais atteint à l'époque du plan Sagot.

Pour les autres cultures traditionnelles, peu de modifications apparaissent, que ce soit dans les techniques culturales ou les variétés cultivées. Une étude sur les possibilités d'évolution de la culture vivrière contenue dans le rapport du secteur agricole en 1951 constate que les structures sociales, en particulier le mode d'attribution des terres et le régime successoral qui est celui du matriarcat, vont à l'encontre du progrès agricole qui tend lui à la fixation des cultures. Puisqu'il n'est pas possible d'agir sur le régime successoral, le Chef de secteur préconise la diffusion de meilleures pratiques culturales qui améliorent la conservation des sols et diminueront les inconvénients inhérents à la distribution annuelle des terres. Ces améliorations doivent tenir compte des techniques actuelles.

Les meilleurs terrains sont réservés à l'igname précoce : le sol est débarrassé de la broussaille, les baliveaux et petits arbres ébranchés conservés comme tuteurs et les arbres ceinturés puis détruits par un feu de broussailles rassemblées autour des troncs. L'igname précoce comme l'igname tardif sont associés à d'autres cultures : manioc, coton, gombo, maïs et piment.

L'année suivante, l'igname tardif récolté, le terrain est occupé par le manioc. On commence à semer du maïs puis du riz.

Les anciens champs d'igname précoce sont semés en partie en arachide (surtout sur Béoumi), en partie en maïs.

Les terrains sont généralement abandonnés au bout de deux ans; parfois le maïs revient plusieurs années de suite. Il serait souhaitable d'allonger le cycle d'utilisation des sols : des plantes de couverture permettraient une régénération plus rapide du sol.

La meilleure solution consisterait en l'installation de cultures fourragères avec élevage. La production de fumier est le seul moyen rentable d'améliorer les sols et de réduire le temps de jachère.

La conclusion du Chef de secteur s'avère en 1951 assez pessimiste car pour lui un tel programme relève de l'utopie et il ne reste comme moyens et méthodes au Service de l'Agriculture que de sélectionner de meilleures variétés et de créer quelques fermes d'essais où les techniques précédentes seraient adoptées. Ces idées seront reprises quelques années plus tard dans les « fermes baoulé » de la Station de Minankro et de la Station des Plantes Agricoles et Alimentaires.

5.3. - LES ALÉAS DE LA PRODUCTION COTONNIÈRE :

La production cotonnière qui dépassait 3 000 t en 1942 s'affaissa ensuite rapidement jusqu'au chiffre de 26 t en 1947. La raison principale de cet effondrement est le parasitisme contre lequel on ne dispose pas des traitements nécessaires. Tout au long de la période, des efforts sont tentés pour rendre cette culture moins vulnérable. La désastreuse campagne 1946-1947 que nous avons relatée précédemment s'explique surtout par le découragement des planteurs devant les dégâts causés à leur récolte. Libre d'exploiter le sol à leur guise, ils refusent une culture qui leur demande du travail (arrachage des vieux cotonniers) et qui certaines années leur apporte un revenu à peu près nul.

Les parasites peuvent être classés en deux types :

- Les parasites végétatifs : *Bactériose, Jassides, Acariose, Leaf curl.*
- Les parasites de capsules : *Diparopsis, Dysdercus, Jassides, Helopeltis.*

Selon les conditions climatiques de l'année et en particulier la répartition des pluies, ce sont les *Jassides* ou l'*Helopeltis* qui causent le plus de dégâts. Le Service de l'Agriculture ne possédant pas les moyens techniques, en 1946-1947, pour faire échec à ce parasitisme reconnaît son impuissance à étendre la culture. Pourtant l'usine Gonfreville est capable d'assurer un débouché à la production de la Côte-d'Ivoire. De plus, l'I.R.C.T. travaille activement à mettre au point une variété résistante et des traitements efficaces. Les moniteurs doivent souvent se contenter de conseiller l'arrachage des vieux cotonniers pour détruire les foyers parasitaires.

En 1946, bien que la dégénérescence du coton lshan soit à peu près certaine et le rendement peu satisfaisant, il est décidé pour maintenir la culture, qu'une quantité de graines triées par les Usines de Bouaké seront distribuées. Des essais de N'Kourala sont entrepris sans publicité car il s'agit d'une variété non sélectionnée et que l'on connaît assez mal.

En 1947, l'importation de graines de Togo Sea Island ne donne pas entière satisfaction en raison de la mauvaise qualité des graines qui ont été livrées. Les conditions climatiques étant favorables, la production accuse une reprise très nette.

La diffusion de ces graines continue les années suivantes et les champs d'essai de l'I.R.C.T. donnent des résultats encourageants. Pourtant, les années 1949 et 1950 sont très défavorables ; l'abondance des pluies accroît le parasitisme. Les conditions climatiques s'améliorent en 1951 et 1952 : la production remonte jusqu'à 700 t pour la campagne 1952-1953.

Les essais de traitement se poursuivent.

En 1952, comparaison de matériel de traitement entre l'atomiseur Clean-Crop type porté et la motopoudreuse Sylvia.

Les conclusions sont les suivantes :

- le rendement horaire : 1,5 ha/heure est identique pour les deux appareils.
- le poudrage ne doit se faire qu'après une pluie ou aux premières heures de la journée avec les brouillards matinaux.
- le Clean-Crop exige une préparation du terrain : suppression des souches tous les quarante mètres pour permettre le passage du pick-up, et le temps d'utilisation est plus élevé.

Aussi après ce premier essai, les traitements par poudrage paraissent provisoirement les plus intéressants, mais l'expérimentation doit être poursuivie. A partir de 1953, la C.F.D.T., installée depuis 1951, essaie en brousse les traitements mis au point à la Station de l'I.R.C.T. Les moniteurs doivent souvent effectuer eux-mêmes les traitements.

Trois traitements sont appliqués :

- une pulvérisation DDT + HCH à l'apparition des *Jassides*, ou, s'il n'y a pas eu d'attaque 45 jours après le semis.
- une seconde pulvérisation DDT + HCH après les premières manifestations de l'*Acariose*, suivie d'une troisième si besoin est, une dizaine de jours plus tard.
- un poudrage au DDT à la formation des capsules.

En 1954, une maladie cryptogamique apparaît causant d'importants dégâts sur les premières capsules. Il s'agit de l'antrachnose.

La nécessité des traitements se manifeste avec une acuité redoublée et les superficies traitées s'étendent à une trentaine d'hectares en 1955. De même, de nombreux appareils « Super-Procall » sont vendus aux planteurs par l'intermédiaire des S.I.P. et après démonstration par les Agents du Service de l'Agriculture.

5.4. - LES PLANTATIONS DE CACAO ET LA « FIÈVRE CAFÉIÈRE » :

Les deux productions connaissent de très fortes fluctuations annuelles. Pour situer leur évolution globale, nous comparerons les tonnages produits en début et en fin de période :

	1946	1947	1957	1958
Production café.....	2 376	5 668	11 094	22 902
Production cacao.....	3 385	2 674	3 325,5	5 687,5

Le trend de la production caféière pour la période 1946-1958 fait apparaître un accroissement annuel moyen de 1 297,6 t. Par contre la production cacaoyère est restée dans l'ensemble stationnaire.

Ces quelques chiffres situent la question des plantations arbustives. En face de cette expansion rapide du café, les Services Officiels, dans une première étape, s'efforcèrent surtout de développer les plantations cacaoyères par la distribution de cabosses et de primes à la plantation. La fragilité des cours mondiaux du café et le risque de surproduction faisaient préférer la vulgarisation du cacao que les planteurs considéraient avec une certaine défaveur. Par la suite, devant la croissance inexorable des superficies plantées en café, justifiée par son cours toujours supérieur à celui du cacao, des directives furent données dans le sens d'une orientation de la production vers des variétés adaptées.

5.4.1. - Le rythme des plantations :

C'est surtout à partir de 1947 que les plantations caféières vont connaître une grande extension. Faite en 1954, l'étude du cadastre du canton *Nanafoué* situé dans le Cercle de Tiébissou permet de connaître l'évolution comparée des plantations de café et de cacao.

La superficie totale du canton *Nanafoué* en cultures arbustives est de 2 903 hectares. Sur ce total, 2 456 ha (soit 85 % de l'ensemble) sont plantés en café et 447 ha seulement en cacao.

L'âge des plantations indique que, jusqu'en 1946, les superficies sont peu élevées : de l'ordre de 230 ha pour le café, soit moins de 10 % de la superficie actuelle et de l'ordre de 85 ha pour le cacao : 19 % de la superficie actuelle.

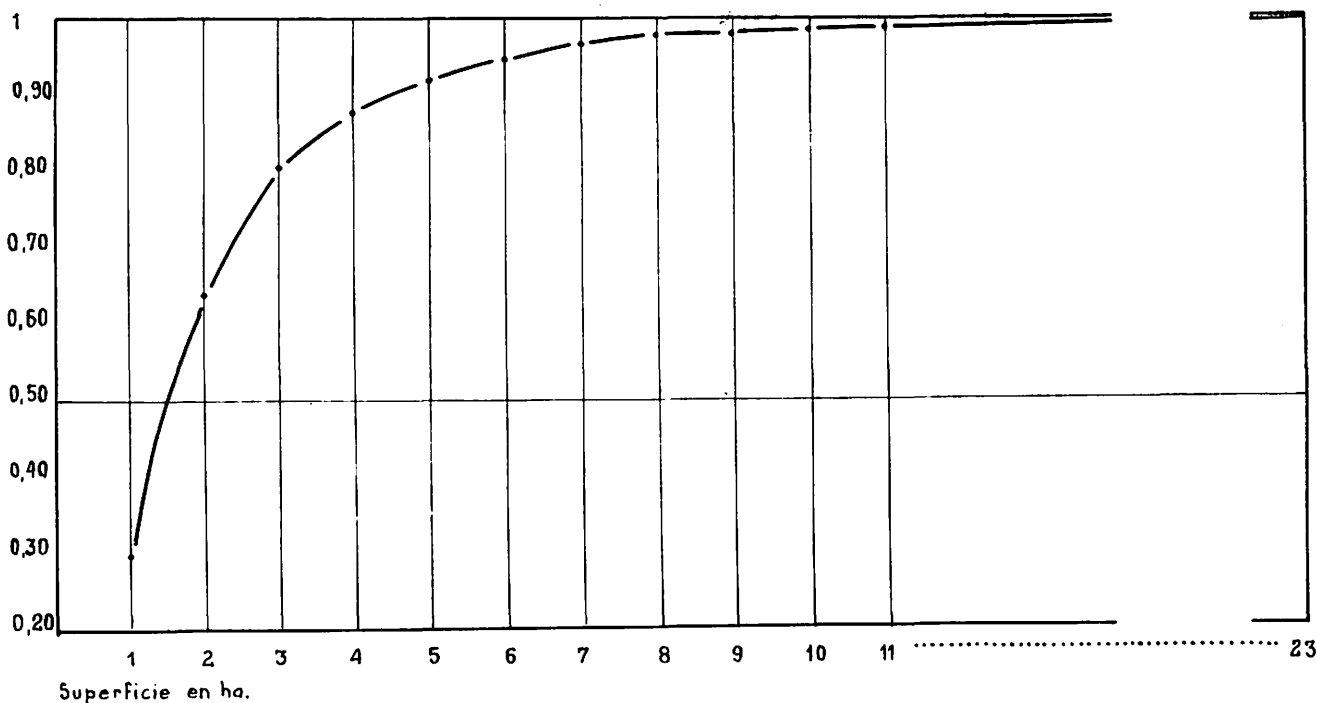
Depuis 1950, le rythme d'accroissement annuel pour le café est de l'ordre de 350 ha alors que la courbe d'expansion est lente et régulière pour le cacao.

Le rythme d'expansion dépend de trois facteurs :

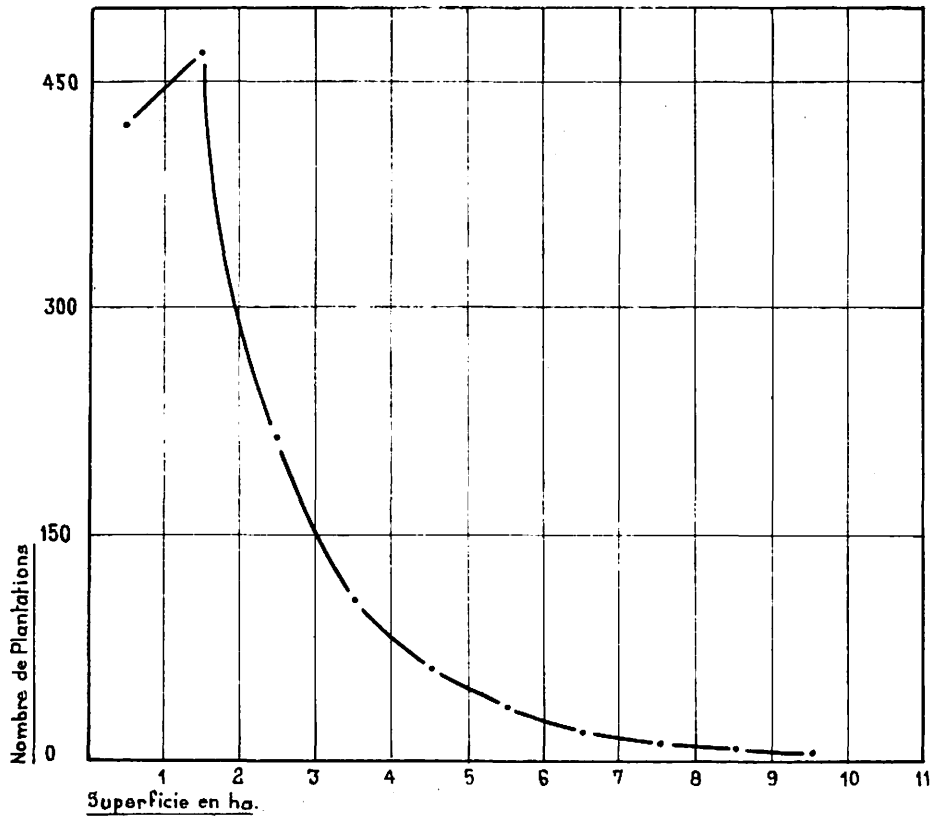
- un facteur économique : le prix de vente qui détermine les plantations de l'année suivante.
- un facteur foncier : l'importance des réserves forestières dans le cadre du village.
- un facteur écologique : les cacaoyères ne donnent des rendements intéressants que si elles sont installées dans des bas-fonds argileux ou argilo-sableux.

Les plantations sont généralement petites : sur 1 381 plantations visitées, 19 seulement ont plus de 10 ha et 889 (soit 65 %) ont moins de 2 ha.

COURBE DES FRÉQUENCES CUMULÉES

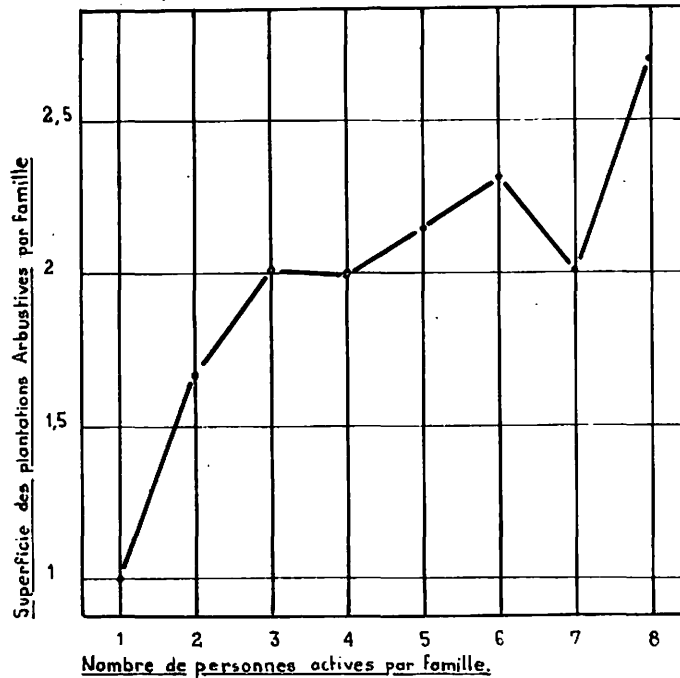


**DISTRIBUTIONS DES EXPLOITATIONS
EN FONCTION DES SUPERFICIES EN CULTURE ARBUSTIVE**



L'importance de la main-d'œuvre familiale joue un rôle certain sur la superficie des plantations.

TAILLES DES PLANTATIONS ET MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE



Il semble donc y avoir une liaison entre ces deux phénomènes.

5.4.2. - Situation sanitaire des plantations :

La maladie la plus grave pour le caféier est la *trachéomycose* contre laquelle il a fallu lutter par l'arrachage des plants infectés, puis par la distribution de plants de *Robusta Ineac* plus résistants. Le pourridié est apparu en 1948.

Les capsides sont les parasites les plus graves des jeunes cacaoyères. Un aperçu assez détaillé de la situation sanitaire, présenté dans le rapport de 1953 met en évidence les observations suivantes :

Café :

Trachéomycose : Une étude a été faite pour apprécier l'influence de l'âge des plantations sur leur sensibilité à la trachéomycose. Il en ressort que le pourcentage des pieds atteints de trachéomycose ne serait pas la conséquence du vieillissement des plants ou le signe d'un appauvrissement du sol. Mais il reste à déterminer si, en ce qui concerne les plantations et non plus les pieds d'une même plantation, l'âge ou d'autres facteurs tels que le sol et l'exposition influent sur la sensibilité à la trachéomycose.

Borer : L'attaque du borer est numériquement moins importante que la trachéomycose. Les jeunes plantations sont peu atteintes et le borer n'intervient que lorsque le plant est capable de le supporter. Il semble que le traitement ne soit pas économiquement recommandable.

La rouille : Elle se présente sans gravité : quelques pieds seulement sont atteints. La dispersion de la maladie, son état diffus, font admettre que le parasite existe depuis plusieurs années mais reste peu dangereux.

Le parasitisme n'est pas le facteur limitatif le plus grave dans certaines parcelles. La comparaison des rendements de plusieurs subdivisions montre l'importance du facteur sol.

L'examen de quelques profils pédologiques fait ressortir que les meilleurs sols à café ont, dans la couche située vers 80 cm ou 1 m de profondeur, un horizon argileux brun rougeâtre qui indique des origines géologiques voisines et par conséquent des qualités physiques et chimiques semblables. L'horizon gravillonnaire n'est pas un handicap car il améliore la pénétration de l'eau.

Cacao :

La régression de la production est dûe partiellement au parasitisme.

Dégâts dus aux capsides : Les capsides ont été signalés pour la première fois dans la région en 1894 par un allemand. En 1940, M. KOROL signale la pourriture (*Botriodiplodia Theobromae*) mais ne fait pas mention des causes premières : *Helopeltis* et Capsides. En 1947, M. de LATTRE fait une étude sur les Capsides et note en particulier *Distantiella Theobromae* et *Salbergella Singularis*. Depuis, les dégâts se sont étendus et en 1953 les attaques de capsides sur jeunes plants sont généralisées et peuvent entraîner la disparition des cacaoyères entre 3 et 5 ans.

Les dégâts sur les adultes se produisent sur les cabosses mais aussi sur les branches et les brindilles de la frondaison qui se dessèchent : l'arbre est « grillé ». Au stade plus avancé, la couronne est presque détruite.

Dans 70 % des essais en Station, les dégâts originaux sur les feuilles sont dûs à d'autres facteurs. Les premières attaques commencent à la suite d'une fatigue liée aux conditions écologiques et climatiques se traduisant par une couronne dégarnie. Ensuite, les capsides s'installent sur les rejets de régénération poursuivant la dégradation.

Traitement : Jeunes cacaoyères.

Les traitements au DDT des jeunes cacaoyères ont été efficaces (Gold Coast et Congo Belge). Le traitement se fait en deux ou trois passages par an dans les cacaoyères âgées de 3, 4 et 5 ans, soit 9 passages par hectare ce qui représente 56 litres de DDT par hectare pour les 3 années de traitement. La vulgarisation des traitements se heurte :

- à l'indifférence du planteur.
- à l'embroussaillage des cacaoyères.
- au manque d'eau pour le traitement de février.

Le traitement des cacaoyères adultes n'est pas au point et des recherches sont menées à ce sujet.

5.4.3. - Action des Services.

L'étude du cadastre du Canton *Nanafoué* nous a permis de situer la véritable explosion caféière autour des années 1950-1953. A cette période correspond la hausse vertigineuse du cours du café qui varie dans le rapport de 1 à 10 entre 1946 et 1951.

Les chiffres relevés dans ce Canton sont comparables à ceux qui sont fournis par « L'Enquête agricole par sondage dans le Cercle de Bouaké » de 1954. Les superficies plantées en 1953, sensiblement égales à celles de 1954 correspondent à la superficie totale des plantations déjà en rapport. D'ailleurs le taux d'accroissement annuel de la production caféière est le plus élevé dans la période 1952 (8 392 t), 1958 (22 902 t). Sur la base de 100 en 1952, la production atteint 272 en 6 ans, ceci correspond bien aux plantations exécutées entre 1947 et 1954.

Nous allons maintenant considérer l'attitude du Service de l'Agriculture en face du déséquilibre de croissance entre la superficie plantée en café et la superficie plantée en cacao.

Cacao :

Dès 1946, la production du cacao fut officiellement encouragée. Des pépinières sont installées par les agents chez les planteurs volontaires et la distribution des cabosses est gratuite.

En 1947, est mis en place le système des primes. Comme les conseils aux planteurs n'aboutissent pas à des résultats

comparables à ceux obtenus à l'époque des livraisons obligatoires, il faut trouver une nouvelle forme d'incitation. L'attrait d'une prime doit inciter le planteur à l'effort car la prime peut rentabiliser le travail de plantation. On espère par là triompher de la méthode traditionnelle qui consiste à installer les nouvelles cacaoyères dans l'igname, sur abattis de forêt, ce qui conduit à des plantations anarchiques où les traitements et la récolte sont rendus difficiles et coûteux.

Les primes à la plantation connaissent une fortune diverse selon les années. En 1947 : 30 ha ; en 1949 : 25 ha ont été primés.

De nombreux planteurs en font la demande mais celle-ci n'est pas justifiée car ils conservent leur méthode traditionnelle. De plus, même si la plantation a obtenu la prime en première année, très souvent elle n'est pas entretenue les années suivantes et ne mérite pas la prime en 3^e ou 4^e année.

En 1950, les primes de 1^{re} année portent sur 30 ha et celles de 3^e année sur 16 ha seulement.

Les primes seront régulièrement attribuées et il semble y avoir une corrélation entre l'importance de la production d'une année et les superficies primées l'année suivante. Le revenu tiré de la production de cacao passe par un maximum de 762 millions de francs en 1954 et de même, la superficie primée des cacaoyères de 1^{re} année atteint un chiffre record pour l'année 1955.

SUPERFICIES PRIMÉES (hectares)

Subdivisions	1954		1955	
	1 ^{re} année	5 ^e année	1 ^{re} année	5 ^e année
Béoumi	53	10	84,37	7,60
M'Bahiakro.....	2,8	4,5		
Tiébissou	4,4	6,2	87,85	12,80

Outre l'octroi de primes aux meilleures plantations, les agents aident aussi à l'amélioration de la production cacaoyère par le traitement des jeunes cacaoyères. A l'origine le traitement devait être surveillé par les agents d'Agriculture et effectué par les planteurs avec du matériel acheté ou prêté par les Sociétés de Prévoyance. En fait, les moniteurs procèdent eux-mêmes à la majorité des traitements, seul moyen d'en assurer la réalisation.

La distribution de cabosses et le repérage des pieds hauts producteurs visaient aussi à l'amélioration de la production.

Café :

Pendant les premières années, l'accroissement des superficies des caféières n'incite pas les Services officiels à intervenir car ils préfèrent encourager le cacao. Ils se bornent à faire des démonstrations de taille et de recépage des plantations anciennes. De plus, ils facilitent (1947-1948) le remplacement de l'Indénéié par le Kouilou.

L'année 1952 marque la date de la première distribution des *Robusta Ineac*. Cette variété introduite en Côte d'Ivoire en 1935 manifeste sa résistance à la trachéomycose dans les années 1950. Aussi prend-on l'initiative d'une distribution de plants.

Dans le Canton *Nanafoué*, la distribution de 1952 à 1955 incluse, a porté sur 82 000 jeunes plants. On estime que 25 % environ n'ont pas pu être utilisés à la suite de dégâts survenus en cours de transport ou à la transplantation. Les 65 000 plants restants ont permis l'installation d'une quarantaine d'hectares sur la base de 1 600 pieds à l'hectare. Or, de 1952 à 1955, 1 020 ha ont été créés. Le pourcentage ne dépasse donc pas 4 %, mais, en plus des livraisons gratuites, les achats des planteurs font que le total des plantations en *Robusta Ineac* atteint pour cette période 15 % des superficies plantées.

En plus des pépinières installées dans des Centres ou des Stations sous la surveillance directe des Agents de l'Agriculture, ceux-ci favorisent la création de pépinières dans les villages. Ceci facilite la transplantation au moment le plus propice, mais surtout cette pratique vise à intéresser le planteur qui passera chaque jour devant la pépinière et qui saura que les plants sont à sa disposition s'il en fait la demande.

Les pépinières des Centres doivent jouer le rôle de volant de sécurité pour pallier l'insuffisance de production de certaines pépinières villageoises et approvisionner les villages qui n'en ont pas.

SUPERFICIE DES PÉPINIÈRES EN 1952

Situation	Pépinières des Villages	Pépinières des Centres
Bouaké.....	—	1 500 m ²
Tiébissou.....	2 870 m ²	—
Béoumi.....	—	360 m ²
M'Bahiakro	200 m ²	600 m ²
Total...	3 070 m ²	2 460 m ²

En 1953, une vingtaine de villages sont dotés de pépinières, mais leur mauvais entretien entraîne 38 % de déchets.

Ainsi l'expansion du *Robusta Ineac* se fait par les deux procédés : établissement de pépinières de villages et distribution directe de plants.

DISTRIBUTION DE ROBUSTA INEAC POUR LES ANNÉES 1954 ET 1955

Subdivisions	1954		1955	
	Pieds de 18 mois	Pieds de 6 mois	Pieds de 18 mois	Pieds de 6 mois
M'Bahiakro	5 000	75 000	—	80 000
Béoumi	58 900	640 000	—	750 000
Tiébissou		200 000	—	386 000
Bouaké	2 000	20 200	—	12 500
Total ...		1 001 100	—	1 228 500

Parallèlement aux distributions de *Robusta Ineac*, l'arrachage des pieds infectés par la trachéomycose avec attribution de primes d'arrachage est organisé. Les résultats ne sont pas très encourageants; en 1953 par exemple, pour Tiébissou, sur 50 demandes d'arrachage, 16 sont nulles car il n'y a pas de maladie dans les parcelles. Sur les 34 planteurs restants, moins de 5 effectuent l'arrachage.

Cet exemple montre que si la vulgarisation se heurte à des questions techniques, celles-ci ont une moindre importance que la mauvaise utilisation des facteurs de production. La modernisation et l'intensification de la production agricole dépendent en premier lieu d'une augmentation du facteur travail. Le planteur africain préfère compter sur les forces naturelles.

Pour lutter contre la trachéomycose, il faut dessoucher : le planteur préférera installer ses cultures vivrières sur une nouvelle parcelle et y replanter du café; de même l'épandage d'engrais, la taille, nécessitent un apport de travail.

Les causes de sous-utilisation des facteurs de production sont dénoncées par le chef de secteur, dans le rapport de 1953 :

- La distance trop grande des plantations au village cause une perte de temps.
- La culture extensive avec un seul nettoyage avant la récolte permet de posséder plusieurs hectares où la nature travaille pour le planteur et lui procure un revenu égal à celui qu'il tirerait d'un hectare parfaitement entretenu dans lequel il investirait plus de travail.
- L'éloignement des points d'eau entrave les travaux dans certaines régions.
- Les investissements en capital sont très faibles et souvent dûs à des étrangers (moto-décortiqueurs).
- Aussi longtemps que le planteur pourra puiser sans restriction dans le capital forestier, il préférera agrandir sa plantation plutôt que de l'améliorer.

En 1956, au terme de cette période que nous avons appelée les années d'après-guerre, les techniques d'entretien des plantations arbustives ne sont que peu améliorées. Par contre, la vulgarisation de variétés plus adaptées constitue une amélioration. Le fait fondamental reste l'explosion des plantations caféières qui détermine pour longtemps un type de production agricole qu'il sera difficile de modifier. Il se caractérise pour le planteur par un revenu très élevé par journée de travail, malgré des fluctuations annuelles très fortes, mais dont les conséquences pèsent plus sur la balance commerciale de la Côte-d'Ivoire que sur le niveau de vie du planteur qui maintient une production agricole de subsistance.

Il est difficile de formuler une politique rationnelle lorsque l'on est en face de productions biologiques tributaires des conditions naturelles sur le plan de la production et de la concurrence internationale sur le plan de la commercialisation. A l'interdiction de planter de 1942 a succédé en 1946 la liberté d'effectuer des plantations caféières. Les Services officiels ne pouvaient pas interdire les plantations dans les zones écologiquement moins favorables, puisque dans ces zones mêmes, la spéculation caféière était plus rémunératrice que les autres cultures.

Cette période est également marquée par les fluctuations d'une production cotonnière plus sensible encore que le café aux facteurs naturels et durement atteinte par le parasitisme. Les essais entrepris par l'I.R.C.T. font entrevoir des résultats satisfaisants mais une variété plus productive doit être introduite.

Sur le plan de l'encadrement, le problème reste entier car la pratique des dons employée depuis la fin de la guerre ne réussit pas à animer les planteurs. Les démonstrations de traitements ou de techniques culturales touchent peu de paysans.

Les chefs de secteur ont conscience de tous ces problèmes : sous-investissement travail, manque d'adhésion des planteurs.

Mais devant les difficultés et l'absence d'une doctrine cohérente d'intervention, ils s'efforcent de résoudre les questions techniques qui restent capitales : introduction de nouvelles variétés, mise au point de traitements efficaces.

La période suivante verra-t-elle la restructuration du milieu paysan; arrivera-t-on à associer les planteurs aux efforts de modernisation de l'agriculture ?

6. - LE MOUVEMENT COOPÉRATIF ET LE RENOUVEAU D'ANCIENNES PRODUCTIONS 1956-1963

6.1. - LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE 1956 :

Dans le rapport annuel du secteur de Bouaké, l'étude générale de la production agricole est faite dans les perspectives suivantes :

6.1.1. - Amélioration des conditions de la production agricole :

L'action à entreprendre doit porter sur les cultures industrielles et dans une moindre mesure sur le riz. Il faut intervenir sur différents plans :

- au stade de la production : entretien des plantations, lutte phytosanitaire, renforcement de l'encadrement ;
- au stade de la commercialisation : moderniser et rationaliser la préparation, le traitement, le conditionnement et l'écoulement des produits.

L'installation de centres de conditionnement et le développement de pistes d'évacuation sont demandés par le chef de secteur. Et celui-ci a conscience que la réussite d'un tel projet ne sera acquise que par la mise en place d'un organisme de forme mutualiste et précoopérative groupant l'ensemble des coopérateurs : ce sera la Société Mutuelle de Production Rurale.

6.1.2. - Amélioration des conditions d'existence des populations rurales :

Le programme comprend :

- l'aménagement de puits et de points d'eau ;
- le développement de la pisciculture par la création de bassins d'alevinage devant remédier partiellement aux carences protéiniques ;
- la modernisation des villages et de l'habitat ;
- le développement du petit élevage : ovins, caprins, porcins et volailles.

Une analyse détaillée donne pour chaque subdivision les pistes à ouvrir, les points d'eau, les étangs de pisciculture et les centres ruraux à aménager.

Le programme est élaboré à partir de l'infrastructure existante et il propose dans le détail les investissements devant assurer l'infrastructure de base la mieux adaptée aux conditions de production et de commercialisation des produits agricoles.

Certains investissements doivent être financés par le FIDES (forage de puits, dotations en matériel à la S.M.P.R....). Ce programme de développement coïncide d'ailleurs assez bien avec la doctrine des sphères gouvernementales telle qu'elle apparaît dans les projets FIDES.

En effet, si le premier plan FIDES 1949-1952 n'avait réservé qu'une part modeste aux opérations de production agricole (12, 23 % des dotations globales de la section « A.O.F. » dont 8,97 % à la Mission d'Aménagement du Sénégal et à l'Office du Niger) le deuxième plan concentre sur l'ensemble production (agriculture - élevage - forêts - pêche) 38 % du budget total. En fait le premier train de programme 1954-1955 alloue 31,5 % du volume global des autorisations de programme à la production, 51,5 % à l'infrastructure et 17 % à l'action sanitaire et sociale.

Pourtant ce deuxième plan correspond à une évolution doctrinale :

- l'« économie » est considérée comme l'élément majeure de l'action « sociale » ;
- pour être efficaces, les opérations à caractère économique doivent associer au maximum les masses rurales, principales ou seules intéressées ;
- un nombre limité d'objectifs de production sera choisi. Ils seront appliqués dans les zones les plus favorables ;
- la vulgarisation de meilleures techniques agricoles sera intensifiée.

Les actions formulées dans ce plan visent à mettre en place les moyens destinés à promouvoir à longue échéance une évolution profonde et durable des masses rurales.

6.2. - LA CRÉATION DES S.M.P.R. :

Le projet précédent fait mention d'un nouvel organisme de forme mutualiste et précoopérative : la S.M.P.R.

Les S.M.P.R. ou « Sociétés Mutuelles de Production Rurale » ont vu le jour au Sénégal. Ces sociétés avaient pour but de redonner au paysan sénégalais la confiance qu'il avait perdue en la vertu de la coopération.

Au début de 1953, une étude des réformes de structure à apporter aux Sociétés de Prévoyance et au Crédit agricole fut entreprise par le gouverneur général de l'A.O.F.

Les S.M.P.R. traduisent l'adaptation des anciennes Sociétés de Prévoyance à la nouvelle structure sociale, économique et politique de l'A.O.F. Elles doivent obtenir la participation toujours plus active des producteurs à la gestion de leurs propres affaires. L'admission des paysans au Conseil d'Administration de la S.M.P.R. est réalisée par un système de désignation pyramidal dont la base repose sur la communauté coutumière : le carré de village. Des élections à plusieurs degrés aboutissent à une Assemblée dite Générale, émanation fidèle du milieu paysan.

A côté de cette large représentation paysanne, siègent au Conseil d'Administration des membres de droit : techniciens, chefs de circonscription, conseillers territoriaux. Le président de la Société, élu par l'Assemblée générale est choisi en dehors des membres de droit. En face de tous ces animateurs, le commissaire du Gouvernement, fonctionnaire d'autorité dont l'action est déterminante, fait la synthèse des aspirations qu'il a décelées et s'efforce de les satisfaire dans le cadre de l'orientation économique nouvelle. L'unité d'action est assurée par le directeur de la S.M.P.R. désigné pour quatre ans par le gouverneur, après accord du Conseil d'Administration de la Société.

La Société organisée sur le principe d'une spécialisation fonctionnelle de ses activités est théoriquement divisée en trois secteurs :

- un secteur de crédit ;
- un secteur d'accroissement de la production ;
- un secteur d'écoulement et de services.

La première S.M.P.R. de Côte d'Ivoire se crée en 1954 à Bongouanou et se destine à l'amélioration du conditionnement du café et du cacao.

Les anciennes Sociétés de Prévoyance qui s'occupaient essentiellement de l'accroissement de la production agricole vont se scinder en sections, ce qui facilitera leur transformation en S.M.P.R. En fait, jusqu'à la création des Centres de Coordination et de Coopération agricole en 1959, Sociétés de Prévoyance et Sociétés mutuelles de Production rurale se maintinrent en des points différents du territoire.

6.3. - LE MOUVEMENT COOPÉRATIF :

La création des S.M.P.R. : associations précoopératives, marque le point de départ du mouvement coopératif. Le fait que la plupart des responsables soient élus par des adhérents va peut-être permettre une meilleure participation des membres.

6.3.1. - Réorganisation du secteur agricole :

En 1957, les S.M.P.R. vont s'étendre sur l'ensemble de la zone. L'organisation des secteurs agricoles a été modifiée la même année. Auparavant, le Cercle de Bouaké était intégré avec les Cercles de Katiola et Séguéla dans le 7^e secteur agricole.

Dorénavant le secteur est divisé en sous-secteurs correspondant aux anciennes subdivisions :

- Béoumi
- Tiébissou
- M'Bahiakro
- Bouaké.

Chacun des sous-secteurs est chargé de la réalisation des activités administratives et techniques à l'intérieur de la subdivision. Ces subdivisions sont dirigées par des chefs de sous-secteur du niveau des conducteurs d'Agriculture ou assimilés, assistés d'aide-conducteurs et moniteurs.

L'action de vulgarisation est entreprise par les Centres d'Assistance rurale (C.A.R.). En 1958, une douzaine de C.A.R. sont en activité. Dans chacun des Centres, un moniteur est assisté de deux ou trois contremaîtres responsables d'un village et de cinq ou six manœuvres; chaque équipe est mise à la disposition des planteurs pour tout ce qui concerne l'amélioration technique des conditions de production : piquetage, taille, lutte phytosanitaire. Le but est de découvrir et d'aider un noyau de planteurs désireux de travailler; ceux-ci deviendraient des « planteurs pilotes » et, si l'effet d'imitation joue, l'exemple pourrait gagner les autres planteurs.

Les possibilités en crédit et en personnel étant très limitées, les S.M.P.R. ont accepté d'assurer le fonctionnement des C.A.R.

6.3.2. - Extension des S.M.P.R. :

Pour que soit mis en place un encadrement rationnel, il est décidé que dans chaque subdivision, une S.M.P.R. regroupera l'ensemble de la population.

Situation en 1958 :

S.M.P.R. de Bouaké. Elle compte 45 000 adhérents. Le budget de 28 161 116 F pour la campagne 1958-1959 réserve 17 500 000 F pour l'activité industrielle et commerciale : menuiserie, transports et magasins; aucune inscription n'était réservée dans le domaine agricole pour le budget 1957-1958, mais pour celui de 1958-1959, 1 700 000 F sont prévus.

S.M.P.R. de Tiébissou. Elle compte 50 000 adhérents. Comme précédemment, le budget de 1957-1958 ne faisait pas mention de crédits pour l'aide à l'Agriculture. Par contre en 1958-1959 sur 17 912 116 F, 2 810 000 F sont réservés pour des actions mutuelles à caractère agricole.

Une nouvelle activité se développe, le crédit : 2 500 000 F de prêts sont accordés, mais cette aide financière est mal contrôlée et crée de grandes difficultés comptables.

S.M.P.R. de Béoumi. Elle regroupe le plus grand nombre d'adhérents : 77 000, et son budget s'élève à 28 562 320 F dont 2 810 000 F financent une aide directe à l'Agriculture en 1958-1959, alors que pour la campagne précédente l'aide indirecte avait consisté en l'ouverture de pistes permettant l'accès aux plantations.

S.M.P.R. de M'Bahiakro. 23 700 adhérents. A l'origine, son activité principale est commerciale. Elle s'occupe de décor-tiquage et de groupage des produits. En 1958-1959, 2 980 000 F sont inscrits pour des actions mutuelles à caractère agricole.

S.M.P.R. de Toumodi. 28 096 adhérents. Le budget de 1957, de 14 096 500 F, est orienté sur la commercialisation : vente groupée de produits. Mais la gestion s'avère très mauvaise. En 1957, le directeur, le comptable et le magasinier sont licenciés.

En 1958, de nouvelles activités sont instaurées : l'encadrement agricole avec les traitements phytosanitaires et les démonstrations, mais aussi l'aide à l'habitat. De nouvelles difficultés ne tardent pas à apparaître. En 1958, la Société avait accordé 3 000 000 F de prêts à court terme. Ceux-ci ne sont pas recouverts à échéance; la décision est prise de suspendre cette activité.

S.M.P.R. de Bongouanou. Première S.M.P.R. de la Côte d'Ivoire, présentée à sa création comme une S.M.P.R. expérimentale, elle eut une existence éphémère. En 1955, elle comptait 20 029 adhérents fournissant 10 014 500 F de cotisations. Mais toutes les actions ont dû être stoppées en août 1956 car les 3/4 des cotisations 1956 puis, par la suite, celles de 1957 n'ont pu être recouverts. L'Assemblée générale du 8 mai 1957 décide la dissolution.

Pour la remplacer, une Société de Prévoyance rénovée voit le jour en 1958. Son budget réduit à 2 500 000 F ne servira pas à la vulgarisation agricole, mais à la mise en place de l'infrastructure : pistes, constructions, moyens de transport. L'exemple de Bongouanou et les difficultés de la S.M.P.R. de Toumodi déclenchent un mouvement hostile à cette forme d'association dans le secteur de Dimbokro qui préfère en rester aux Sociétés de Prévoyance :

— La Société de Prévoyance de Bocanda réserve sur son budget de 25 000 000 F en 1958, 250 000 F pour les activités agricoles. Ses réalisations apparaissent dans le secteur de la construction : menuiserie, briqueterie, et dans le secteur des transports.

— La Société de Prévoyance rénovée de Dimbokro fait de la vulgarisation agricole par son action phytosanitaire. C'est en août 1958 que l'ancienne Société de Prévoyance a été transformée en Société de Prévoyance rénovée. Le Comité supérieur de la S.M.P.R. chargé de la direction a la composition suivante :

- le président élu;
- le vice-président;
- le chef de secteur;
- le chef de sous-secteur;
- un représentant du Crédit de la Côte d'Ivoire;
- un représentant de la S.A.T.M.A.C.I.

Ce Comité est assisté de trois Commissions :

- une Commission de crédit, chargée de l'étude des décisions économiques et financières;
- une Commission de développement de la production agricole;
- une Commission administrative.

L'organisation interne de ces Sociétés de Prévoyance Rénovée présente donc beaucoup de similitudes avec celles des Sociétés Mutuelles de Production Rurale.

A leur création, les S.M.P.R. avaient pour but de regrouper l'ensemble des agriculteurs. A la période précédente, la bonne formule d'encadrement n'avait pu être mise au point et les efforts des moniteurs d'Agriculture étaient trop souvent restés vains pour que l'on n'utilise pas ce nouvel outil que constituaient les S.M.P.R. pour l'ensemble des opérations de vulgarisation et d'encadrement. Un certain nombre de crédits autrefois attribués au Service de l'Agriculture leur donne les moyens financiers pour ces réalisations. Leur programme est donc très important.

Elles prennent en charge le fonctionnement des C.A.R. et du personnel d'encadrement de ces Centres. Ceci permet de procéder par leur intermédiaire à un grand nombre d'opérations de vulgarisation : une vingtaine de démonstrations de culture attelée sont faites dans les villages; la S.M.P.R. achète du matériel de traitement qu'elle met à la disposition des C.A.R. Elle se fait aussi l'intermédiaire des planteurs pour l'achat de matériel ou d'engins.

Les crédits alloués les années précédentes au Secteur Agricole pour les pépinières café, sont versés à partir de 1958 aux S.M.P.R., ainsi que ceux accordés pour la multiplication et la distribution des plants de cacao.

Les tâches qui incombent aux S.M.P.R. sont donc multiples : c'est sur ces Sociétés que repose la nouvelle organisation des structures d'encadrement. Certes, la collaboration du Service de l'Agriculture leur est acquise mais les besoins de crédit et de personnel qualifié sont immenses. D'autres problèmes sont à résoudre si les C.A.R. en particulier veulent accomplir leur mission.

Les moniteurs des Centres d'Assistance Rurale malgré leur présence sur le terrain et les possibilités de contact qui en résultent n'ont pas plus de force contraignante que les moniteurs d'Agriculture. La même lassitude devant les conseils apparaît chez les planteurs qui attendent des dons gratuits : du matériel, de la main-d'œuvre et parfois de l'argent.

Un autre danger menace les C.A.R. Le manque de crédit incite les responsables à demander au chef de village ou à un planteur aisé de loger le moniteur. Celui-ci peut alors se sentir l'obligé de son logeur qui parfois le considérera simplement comme le chef d'équipe de ses plantations. Trop souvent le moniteur n'a pas d'influence sur l'ensemble du village et son action se résume à effectuer quelques travaux sur un nombre restreint de plantations.

A cet écueil qui tient au fonctionnement des C.A.R. s'ajoutent les difficultés traditionnelles tenant au milieu : dispersion et éloignement des plantations, esprit individualiste et méfiant du planteur.

6.3.3. - La diffusion des coopératives :

Nous avons souligné la complexité et la diversité des tâches de la S.M.P.R. qui s'étend sur un territoire vaste et peuplé : il devient donc difficile d'encadrer chaque plantation; les C.A.R. doivent faciliter cet encadrement, mais, pour certaines opérations, les avantages d'une coopérative de planteurs à l'échelon du village se manifestent :

- la participation du planteur à la vie d'une Société qui est pour lui obligatoire et qui regroupe 50 000 adhérents, reste dans la majorité des cas extrêmement faible;
- en ce qui concerne les groupements de produits pour l'achat ou pour la vente (coopérative d'approvisionnement ou coopérative de vente), les dépenses de bâtiments, de matériel et de personnel, qui seraient très élevées à l'échelon de la Subdivision sont infimes à l'échelon du village;
- les créations de coopératives villageoises commencent à la fin de l'année 1956 et vont s'intensifier dans les années 1958-1960.

Dans son rapport de 1958, le Chef de Secteur de Dimbokro définit les conditions de réussite de ces coopératives. Il souligne d'abord qu'il ne s'agit pas de contester l'utilité des S.M.P.R., mais pour lui, les groupements de planteurs à l'échelon du village sous forme de coopératives de production et de vente (dont l'action serait coordonnée par les S.M.P.R. des Subdivisions) pourraient seules permettre une action réelle, efficace et durable. Actuellement en raison des échecs récents à Bongouanou notamment, le scepticisme à l'égard des formules coopératives est plus grand encore dans le Secteur de Dimbokro que dans celui de Bouaké.

Trois conditions sont essentielles pour la bonne marche d'une coopérative :

- Elle doit couvrir un espace réduit (le village de préférence);
- Ses objectifs doivent être précis et limités;
- Tous les adhérents doivent être des volontaires et il est souhaitable que toutes les catégories sociales d'un village soient représentées : l'opposition d'un groupe — femmes par exemple — constitue une lourde entrave.

Dans une première phase, des groupements de planteurs, aidés par les Services, en vue de la vente des produits, pourraient réussir et la revalorisation des produits qui en résulterait, apporterait un atout précieux à la cause coopérative. La réussite de ces premiers noyaux attirerait sans aucun doute les autres éléments du village et constituerait la base de véritables coopératives.

La première coopérative est créée le 28 décembre 1956 : c'est la coopérative agricole de Komoro située dans la Sub-division de Tiébissou. A l'origine, c'est une coopérative de production puisqu'elle se fixe comme but l'amélioration des plantations de ses membres et la création d'une plantation commune. Elle assurera aussi la commercialisation des produits par l'intermédiaire de la S.M.P.R. Les premiers investissements de la coopérative consistent en la construction d'un magasin de stockage, l'achat d'un décortiqueur et d'une bascule.

En 1958 les créations se multiplient :

— le 10 janvier 1958 c'est la coopérative d'approvisionnement de Brobo avec 235 membres.

— le 1^{er} février 1958 : la coopérative agricole de Marabadiassa qui compte à l'origine 24 membres mais, en fin de campagne, 8 seulement. Elle a pour but la mise en valeur d'une plaine à riz en bordure du Bandama et la réalisation de cultures industrielles annuelles. Elle acquiert 4 attelages et 2 polyculteurs. Un programme, rationalisant l'ensemble des actions, introduit l'assolement et stabilise l'exploitation coopérative.

Les années 1958 et 1959 verront la naissance d'un très grand nombre de Sociétés qui s'intitulent toutes Coopératives, mais qui oublieront trop souvent les véritables principes coopératifs et mutualistes, pour ne voir que les avantages accordés par le Gouvernement à cette forme d'association. En 1959, la création du C.N.C.M.A. et des C.C.C.A. avait pour but de faciliter la coordination de toutes ces Entreprises qui avaient connu une prolifération un peu anarchique.

6.4. - LE C.C.C.A. :

6.4.1. - Histoire du Mouvement :

Le Centre National de Coopération et de Mutualité Agricole inspiré par M. MONNET, Ministre de l'Agriculture et de la Coopération, créé en 1959 (Loi n° 59-112), se prolongeait localement par les Centres de Coordination et de Coopération Agricoles.

Ces derniers devaient orienter l'action des Services Techniques; ils disposaient d'un moyen d'action personnel : la coopération. Enfin ils prenaient la succession des S.P., S.P.R. et S.M.P.R.; ils héritaient de leurs bilans même si le passif l'emportait sur l'actif. Cette relève les obligea à s'installer immédiatement en de nombreux points du territoire.

Pour notre seule zone d'enquête nous comptons 8 Centres. Les secteurs de plusieurs d'entre eux débordent largement de nos limites.

6.4.2. - Situation des C.C.C.A. dans la zone d'enquête (1962-1963) :

Liste des Centres :	Béoumi	M'Bahiakro
	Bocanda	Tiebissou
	Bouaké	Toumodi
	Dimbokro	Yamoussokro

Centres dont le secteur déborde de la zone d'enquête :

Bocanda
Dimbokro
M'Bahiakro

Ces trois Centres s'étendent sur la rive gauche du N'Zi, la plus riche en café et cacao. Tous ces Centres sont desservis par des voies carrossables en bon état : route goudronnée Abidjan-Yamoussokro pour les Centres de Toumodi et de Yamoussokro, route compactée récente pour Dimbokro, pistes à grande circulation pour les autres.

Le chemin de fer qui traverse notre zone passe à Dimbokro et Bouaké : la gare de N'Do Kouassikro située à 25 km de Bocanda peut servir d'exutoire à ce Centre.

Le fleuve N'Zi oblige les véhicules du C.C.C.A. de Dimbokro à quelques détours. A Bocanda et M'Bahiakro le pont est aux portes de la ville, le fleuve ne fait pas obstacle à la circulation.

De nombreuses pistes secondaires permettent de parcourir le territoire, quelques-unes sont coupées à la grande saison des pluies pendant quelques journées.

6.4.3. - Activité des C.C.C.A. :

6.4.3.1. - Coopération :

Le rôle essentiel que leurs instigateurs avaient dévolu aux C.C.C.A. était celui de coordonner les actions des différents Services administratifs à vocation rurale; citons : les Services de l'Agriculture, Services de Recherche agricole, le Génie rural, les Services de l'Hydraulique, des Eaux et Forêts, de l'Élevage, de l'Habitat rural, etc.

Ce rôle excessivement intéressant méritait un personnel compétent; dans l'ensemble il fit défaut et la coordination ne fut jamais organisée par les C.C.C.A. A titre personnel, plusieurs chefs de Centre entretiennent des rapports suivis avec les directeurs de Service, mais sans jouer un rôle de Direction.

6.4.3.2. - *Coopération* :

L'inefficacité des Services en place tenait à la dispersion de leurs efforts et au peu de prise qu'ils avaient sur les populations. Il convenait donc de doter la nouvelle organisation d'un moyen d'action enserrant la masse des agriculteurs et l'on pensa aux Coopératives.

La diversité des types de Coopérative :

- d'approvisionnement;
- de travail en commun;
- d'utilisation en commun de matériel;
- de vente en commun;
- de stockage;
- de conditionnement des produits;
- de transformation des produits;
- de construction de bâtiments;
- etc.

permet d'agir dans n'importe quelle branche de l'activité. Elle fournit aussi un instrument souple qui peut faire appel à l'intérêt personnel (cas des Coopératives de vente, qui garantissent le juste prix et le juste poids, donc un revenu meilleur), ou à l'intérêt général (cas d'une Coopérative de travail en commun qui se charge de l'entretien d'un périmètre irrigué).

La création des Coopératives s'effectua trop rapidement. On fit autour d'elle une mauvaise propagande et l'on alla jusqu'à lancer un slogan qui garantissait aux coopérateurs la possibilité d'emprunter 10 fois le montant du capital social pour des motifs variés et pratiquement incontrôlables. L'essor de la coopération reposa sur des bases malsaines. Au lieu d'inciter les gens à gagner de l'argent par leur travail, on offrait des facilités aux planteurs pour faire travailler les autres. Les caisses du Crédit agricole se vidèrent et les demandes de prêt traînèrent. Cette attente diminua l'ardeur des coopérateurs; enfin les C.C.C.A. décidèrent de ralentir la création des Coopératives.

Les Coopératives existantes :

Voici, par Centre, la liste des Coopératives; toutes s'occupent de commercialisation des produits. Certaines ont en plus une fonction particulière.

Centre de Béoumi. Le Centre de Béoumi ne compte aucune Coopérative, mais plusieurs groupements pré-coopératifs. Ces groupements sont dispensés des formalités réglementaires de fonctionnement des Coopératives. Dans un milieu pauvre en lettrés cette solution est bonne; elle évite à quelques personnes d'occuper des places — celle de commissaire aux Comptes par exemple, — où leur ignorance les ferait se déconsidérer.

Années de création	Nbre de groupements	Nombre de membres	Capital souscrit	Capital libéré
1960	7	328	194 500 (1)	181 484 (1)
1961	4	206	141 500 (2)	117 950 (2)
1962	7	351	295 300	293 300
Total	18	885	631 000	592 734

Ces groupements pré-coopératifs s'occupent de la commercialisation des produits en commun. Seul le groupement de Marabadiassa se voulait « Coopérative de production ». Mais en fait la solution Coopérative de production ne convenait pas à cette entreprise de capitalistes. Elles s'est dissoute courant 1963.

Capital social d'une Coopérative : 42 338 F
 Montant d'une part sociale : 800 F

Centre de Bouaké. Il groupe 20 Coopératives et 1 groupement pré-coopératif. Parmi ces Coopératives, 4 sont en rapport lointain avec l'agriculture, ce sont celles des :

- Artisans-tailleurs de Bouaké qui se proposent de fournir les collectivités.
- Union des Coopérateurs de Bouaké, coopérative de distribution en milieu urbain.
- L'Aide à l'Habitat pour la ville de Bouaké.
- Coopérative des Artisans du Bâtiment de Bouaké.

Une entreprise à vocation agricole porte abusivement le nom de Coopérative. Il s'agit de l'Entreprise d'Élevage, appelée Coopérative agricole et d'Élevage de Bouaké. C'est une affaire privée qui d'ailleurs n'a aucune pièce dans le dossier du C.C.C.A.

L'Union des Coopératives agricoles de Bouaké est à l'état de projet. 5 « Coopératives tribales » sont à dissoudre.

Finalement 5 Coopératives fonctionnent ou viennent de se constituer : une s'occupe de tabac, les quatre autres d'élevage (un élevage de porc, un élevage de volailles, deux élevages de bovins).

Cette tendance à développer l'élevage est encourageante.

(1) Pour quatre d'entre elles.
 (2) Pour trois d'entre elles.

La Coopérative d'élevage de Kouassiblekro compte déjà une centaine de têtes de bétail. L'insuffisance de l'encadrement technique cependant de conduire ces entreprises à l'échec. Il en a été ainsi pour la Coopérative d'élevage de porcs et de volailles de Diabo, de la Coopérative d'élevage de Saoundi.

Plus encore que pour les porcs ou la volaille, l'échec est à craindre pour les bovins, car le rendement du capital est faible même si l'affaire est bien conduite. Il faudrait, pour devenir réellement productif, que ce cheptel participe à la production agricole en lui fournissant engrais organique et travail.

Le capital souscrit par ces 21 Coopératives s'élève à 1 203 600 F; il est libéré pour 1 189 600 F. Seul le groupement pré-coopératif de Diabo doit libérer une part de son capital : 14 000 F sur 26 000 F.

Ce capital est peu utilisé.

Capital social libéré par Coopérative : 56 647 F.

Centre de Dimbokro. Le Centre de Dimbokro s'étend sur deux sous-préfectures : Dimbokro et M'Batto.

Le territoire de la première se situe rive droite et celui de la seconde, rive gauche du N'Zi. Le premier est couvert par la savane *baoulé* abondamment sillonnée par les forêts-galeries, marbrée par les plaques de la forêt mésophyle; il produit du café et très peu de cacao. La pluviométrie varie autour de 1 100 m/m.

Celui de sa voisine est un peu plus pluvieux — 1 100 à 1 200 m/m. La forêt conserve l'humidité et les caféiers et cacaoyers placés dans de meilleures conditions rendent mieux.

Nous retrouvons dans le tableau suivant ces nuances :

Années	Sous-préfecture M'Batto		Sous-préfecture Dimbokro	
	Nombre d'adhérents	Capital social	Nombre d'adhérents	Capital social
1958	97	523 500	—	—
1959	203	1 087 000	—	—
1960	405	1 321 000	221	env. 150 500
1961	57	?	208	env. 120 000
Total	762	2 936 000	429	env. 270 500
Membres ayant versé leur capital social	657	Part sociale 4 482	249	Part sociale 1 086

Capital social par coopérative :

Zone M'Batto : 133 454 F.

Zone Dimbokro : 33 812 F.

Les Coopératives se sont donc installées d'abord dans la zone riche et ceci pour plusieurs raisons :

- niveau d'éducation plus élevé;
- utilité plus grande des coopératives de vente en commun;
- possibilité de constituer un capital important et espoir d'emprunter de fortes sommes.

Centre de Tiébissou. Il compte 13 Coopératives et 9 groupements pré-coopératifs. Les Coopératives regroupent 525 personnes représentant un capital souscrit de 1 424 250 F pour un capital libéré de 859 250 F.

Capital social libéré par Coopérative : 66 096 F.

Montant de la part sociale : 2 617 F.

Centre de Toumodi. Il compte 36 Coopératives : 35 groupent les produits et une s'intéresse à l'élevage bovin.

Centre de Yamoussokro. Les 17 Coopératives pratiquent toutes le groupage des produits; 7 s'occupent aussi d'approvisionnement. Celles-ci achètent directement à Yamoussokro (peu à la fois : 5 à 10 000 F), assurent le transport avec les camions d'un coopérateur ou d'un villageois.

Au terme de cette énumération, il apparaît que les agriculteurs ont investi en capital social une dizaine de millions dont 75 % n'ont donné lieu à aucun investissement productif.

Méthodes de travail des Coopératives :

a) *L'approvisionnement.* Les Coopératives travaillent directement avec une Société de commerce de l'endroit. Les volumes étant faibles, elles n'obtiennent pas de prix avantageux; elles évitent simplement aux villageois de payer les marges que préleverait un commerçant patenté. Les chefs de Centre des C.C.C.A. voudraient grouper les achats de toutes les Coopératives de leur zone afin d'obtenir des prix plus avantageux, mais jusqu'à présent la méfiance des coopérateurs les en a empêchés.

Selon la nature des produits les directeurs de Centre devraient se charger ou se dégager des transactions. Pour les produits alimentaires par exemple, ils ne devraient pas s'en occuper. Pour ces articles, les C.C.C.A. devraient pouvoir obtenir, à l'exemple de la Caisse de Crédit agricole, une remise de 5 à 10 % sur les achats effectués auprès des Sociétés de commerce par les coopérateurs.

Ce système aurait l'avantage de décharger les Centres de leurs responsabilités d'intermédiaires qui sont particulièrement lourdes, car les Coopératives ne tiennent pas de comptabilité. S'engager à les aider dans ces achats, c'est aussi s'engager à maintenir leur caisse.

Par contre, pour les biens d'équipement (matériaux de construction, outillage...) le C.C.C.A. doit s'engager. Il le fait déjà en livrant du ciment, des tôles, des treillages, des pièces de bois pour les charpentes... en louant ses véhicules. Le volume

de ces affaires est important dans certains Centres. Ces produits ont l'avantage de pouvoir se stocker facilement; ils pourraient constituer le frêt-aller des camions du C.N.C.M.A. qui assurent l'évacuation du café et du cacao. C'est d'ailleurs le moment favorable pour obtenir le paiement rapide ou à défaut pour exiger que le coopérateur demande un prêt de petit équipement rural au Crédit agricole, ce qui couvrirait le C.C.C.A. de tous risques.

Cette aide à la production et aux producteurs est du ressort du C.C.C.A.; il faudrait même que les capacités des Agents de coopération soient plus grandes pour qu'ils puissent aider les coopérateurs à entreprendre une rizière ou un élevage. Cette forme d'assistance technique accroîtrait l'influence du C.C.C.A. dans les villages.

b) *La vente en commun.* C'est la fonction la plus importante, et selon le degré de développement de la conscience coopérative, diverses techniques sont appliquées.

La Section autonome de Commercialisation de Bouaké qui couvre la sous-préfecture de Dabakala, fait appel à un entrepreneur privé, propriétaire de son camion et disposant de son personnel. La S.A.C. fournit seulement la sacherie marquée au nom de C.C.C.A. Pendant la campagne 1962-1963, le café était acheté par l'entrepreneur à 75 F le kg; le prix, inférieur de 2 F au prix officiel, résultait d'une entente entre le C.C.C.A., les coopérateurs et l'Administration. Il prenait en considération l'éloignement de la zone de collecte. Rendu à Bouaké, le café était payé à l'entrepreneur 79 F le kg par la S.A.C.

La S.A.C. de Bocanda utilise ses propres véhicules et des collecteurs qui perçoivent 1 F par kg de produit ramassé. Les Centres de Béoumi et de Tiébissou ont des collecteurs salariés qui perçoivent en plus de leur traitement une prime de 0,25 F par kg ramassé.

Dans tous ces Centres, le C.C.C.A. achète aux coopérateurs et non à la Coopérative. Chaque coopérateur prépare son produit, puis la Coopérative prévient le C.C.C.A. et lui demande d'envoyer un camion. La Coopérative sert ici uniquement d'agent d'information. Le produit de chaque coopérateur est pesé séparément et immédiatement payé. Ce système offre l'avantage de planifier la rotation des camions, et permet de prévoir la somme d'argent à donner au collecteur. Il a l'inconvénient de ne pas réduire la durée des opérations dans le village et diminue donc la vitesse de rotation des véhicules.

Le C.C.C.A. reçoit chaque jour un volume de produits égal à la somme dépensée et il est en mesure de justifier une nouvelle demande de fonds.

Abordons maintenant les formes techniques plus évoluées.

La Coopérative devient une entité représentée par son président; le C.C.C.A. traite avec la Coopérative. Ce système fonctionne à Dimbokro, à Toumodi et à Yamoussokro.

Le président reçoit l'argent correspondant environ à la valeur du prochain chargement. Il distribue les sacs, veille à l'exactitude des pesées, à la qualité des produits, au chargement des véhicules.

Il s'établit alors des liens de confiance réciproque entre le président de la Coopérative et le C.C.C.A. Mais la circulation monétaire est ralentie car les livraisons s'effectuent dix à quinze jours après la remise des fonds et ce système impose en fin de campagne une inspection des stocks des Coopératives qui demandent une avance. Ce système d'avance est dangereux et pourrait être remplacé par un système de paiements échelonnés. La S.A.C., entreprise commerciale ne peut se développer sans une extrême rigueur financière et tout avance non récupérée au mois de mai est un capital placé sans intérêt durant sept à huit mois. Or, la S.A.C. vit d'emprunts à court terme, effectués auprès des banques.

Sur le plan technique, cette forme de ramassage permet une rotation rapide des camions et diminue les frais de main-d'œuvre de C.C.C.A.

A Dimbokro, la campagne 1960-1961 s'est effectuée de manière classique : camions appartenant au C.C.C.A., collecteurs prenant à leur charge les manœuvres et les frais d'essence, et recevant de 1 F à 1,50 F par kg de produits collectés.

Lors de la campagne 1961-1962, une innovation fut introduite grâce à l'existence d'une Union des Coopératives. Cette Union réussit à imposer ses décisions à ses membres : ainsi elle fait payer aux Coopératives responsables de deux livraisons défectueuses les frais de main-d'œuvre du triage des produits. C'est incontestablement un succès.

Nous retiendrons que l'une des conditions favorables de l'évolution indiquée est la création d'un groupement des Coopératives dont on a incité la formation mais que l'on n'a pas imposée.

c) *La commercialisation :*

1° **Les moyens :**

Le directeur d'un Centre supervise aussi plusieurs sections autonomes. Chaque section autonome comprend : un magasinier, un comptable, des manœuvres, le cas échéant des collecteurs.

La division C.C.C.A.-S.A.C. est théorique. En fait, le directeur du C.C.C.A. dirige la S.A.C.

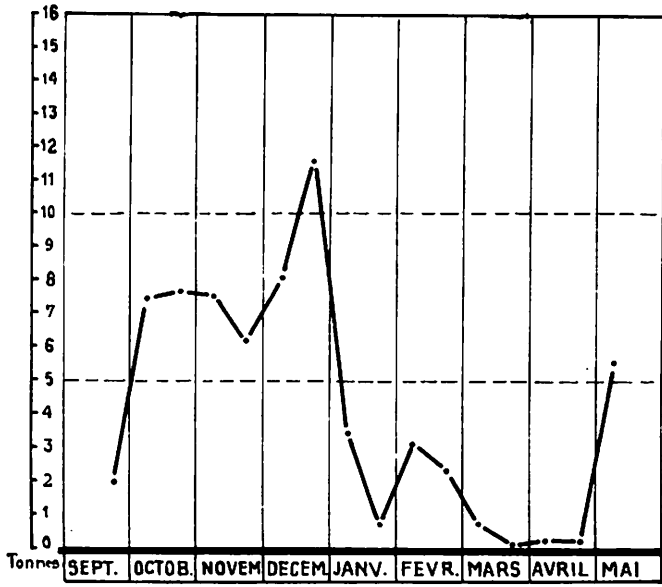
Chaque Centre C.C.C.A. dispose de véhicules.

SITUATION EN 1962

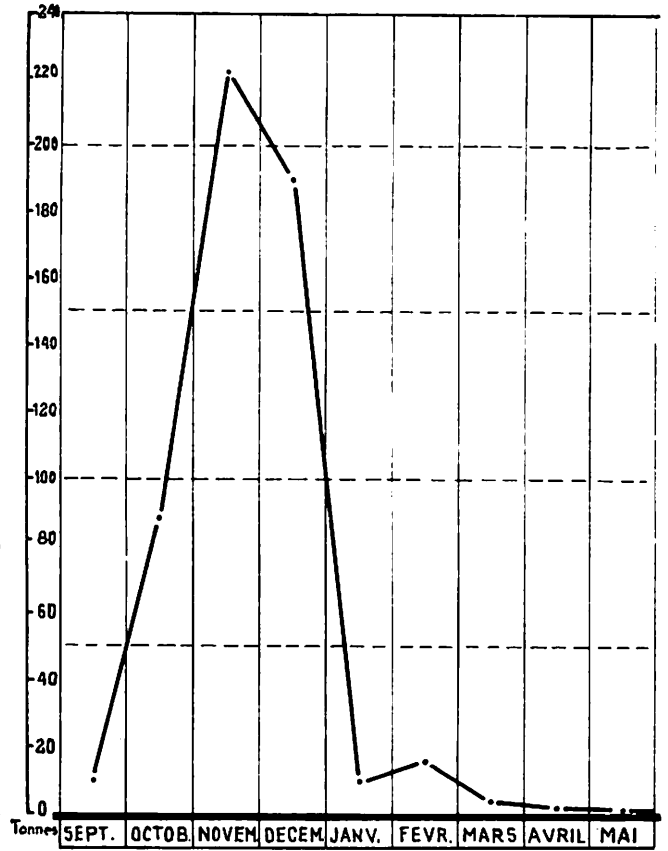
C.C.C.A.	Nombre de véhicules	Charge utile en tonnes
Béoumi	2	5,2
Bocanda.....	2	7
Bouaké.....	2	5,2
Dimbokro.....	3	9,7
M'Bahiakro	2	7
Tiebissou	1	2,5
Toumodi.....	3	7,5
Yamoussokro	2	5,2
Total ...	17	49,3

COLLECTE DU CACAO — Campagne 1962-1963

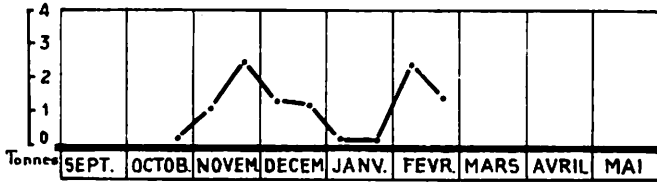
YAMOOUSSOUKRO



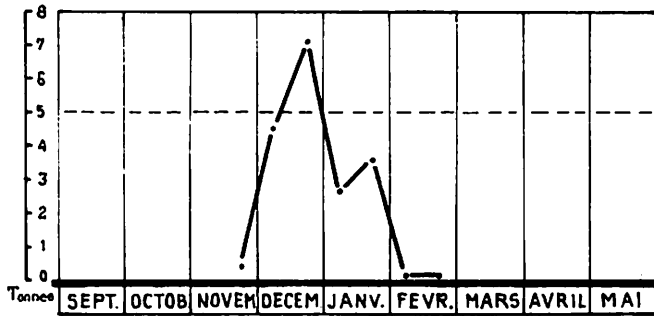
TOUMODI



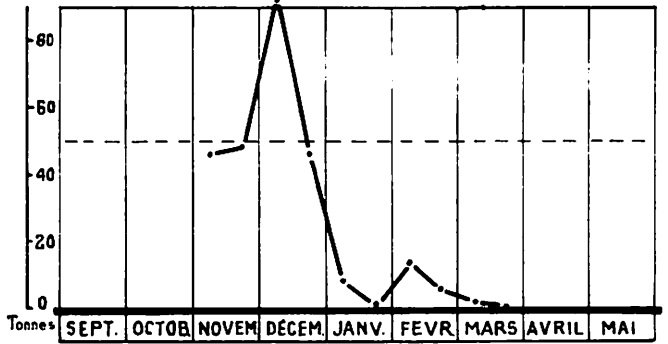
BOUAKÉ



BÉOUMI

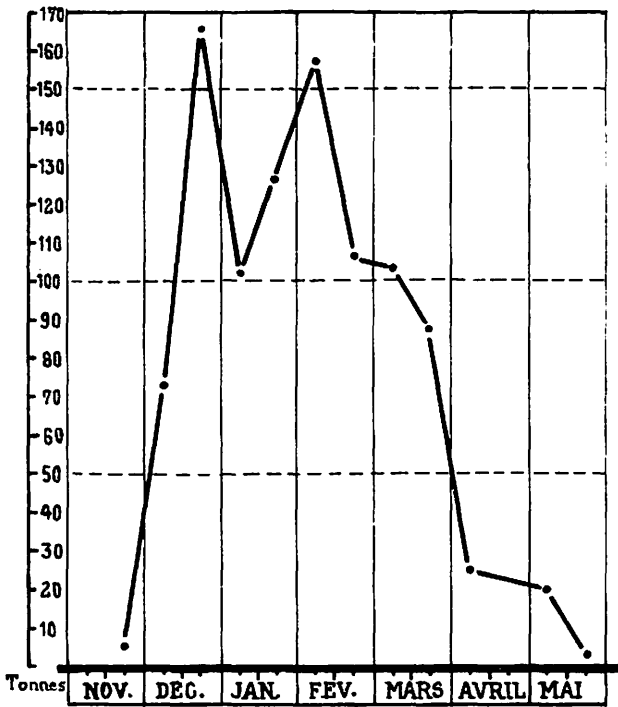


DIMBOKRO

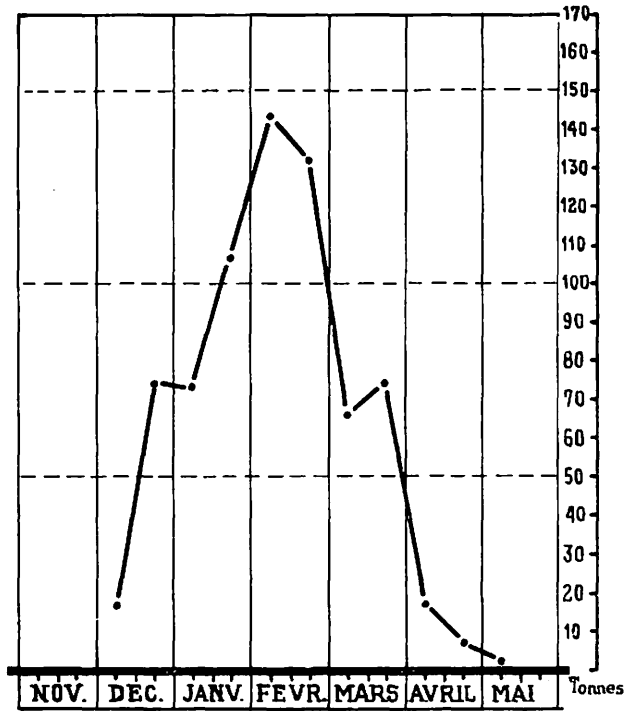


COLLECTE DU CAFÉ — Campagne 1962-1963
tonnage par quinzaine

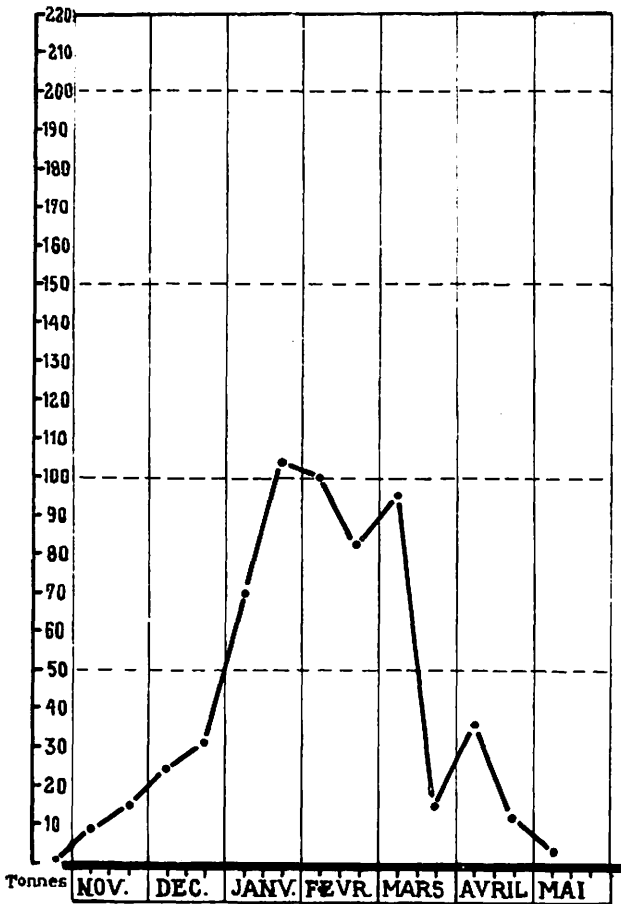
BÉOUMI



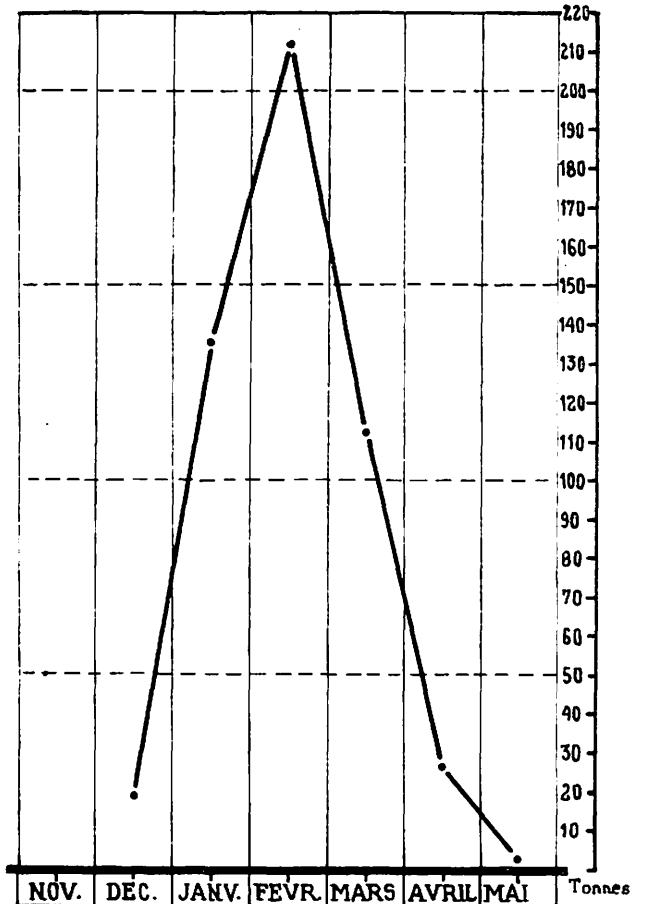
BOUAKÉ



YAMOISSOUKRO



TOUMODI



Les surfaces couvertes utilisées pour le stockage des produits sont suffisantes.

2° Déroulement de la campagne 1962-1963 :

Les graphiques ci-contre donnent, par quinzaine, les tonnages ramassés.

L'utilisation des véhicules apparaît dans le tableau ci-dessous.

Le taux de remplissage est très satisfaisant compte tenu de l'état des pistes et des distances à parcourir.

Plusieurs chefs de Centre se plaignent de manquer de véhicules pendant la traite. Or, les directeurs n'ont pas le droit de louer des véhicules. Dans la mesure où le coût du produit transporté est inférieur à 3,36 F le kg, cette possibilité devrait être accordée, elle éviterait à la S.A.C. des investissements en matériel de transport. La S.A.C. disposerait d'un volume de moyens de transport considérable et pourrait toucher une clientèle beaucoup plus large que celle des Coopératives. De nouveaux planteurs se trouveraient ainsi entraînés dans un circuit de commercialisation rationnelle.

Le coût du ramassage autorisé par la Section centrale de Commercialisation est de 3,36 F par kg de produits collectés. Lors de la campagne 1962-1963 on a enregistré les coûts suivants :

Centres	Coût au 30-4-1963
Béoumi	1,70
Bocanda	2,31
Bouaké (1).....	1,77
M'Bahiakro.....	3,06
Tiébissou	1,80
Toumodi.....	1,80
Yamoussokro.....	1,97

(1) Y compris les produits vivriers : café, cacao, 3,41 F.

Le tableau de la page 42 donne la structure des coûts pour quelques Centres.

CAMPAGNE CAFÉ - CACAO 1962-1963

unité de quantité : tonne

Centre	tonnage total	nombre de jours ouvrables de la campagne	tonnage moyen journalier	coefficient de remplissage journalier des véhicules	tonnage moyen journalier de la meilleure quinzaine	coefficient de remplissage meilleure quinzaine
Béoumi	1 039,8 dont 764,9 (1)	160	4,78	92 %	10,4	200 %
Bouaké (3).....	711,1	158	4,50	86,5 %	»	»
Bocanda (4).....	664,0	168	3,95	58 %	»	»
M'Bahiakro.....	832,5	164	5,08	72,5 %	»	»
Tiébissou	363,1 dont 338,0 (1)	100	3,38	130 %	»	»
Toumodi	1 044,6	288	3,63	48,3 %	9,56 (2)	127 % (2)
Yamoussokro.....	673,1	196	4,29	82,4 %	8,73	167 %

(1) Transporté par les camions des C.C.C.A.

(2) Pour le C.C.C.A. de Toumodi, il s'agit du meilleur mois (février 63).

(3) Les produits vivriers représentent un tonnage égal à celui du café et du cacao.

Pendant la période considérée dans le tableau, les véhicules ont transporté en plus (en tonnes) :

Ignames.....	373,8
Riz et sons.....	12,2
Paddy.....	71,0
Mais.....	231,8
Légumes.....	20,0
Coton.....	8,1

716,9

Le coefficient de remplissage journalier des véhicules est doublé

(4) Résultats arrêtés au 30 avril 1963.

FRAIS GÉNÉRAUX

	Béoumi	Tiébissou	Bouaké	Toumodi	Yamoussokro
Salaires.....	1 244 000	509 161	1 453 298	858 780	573 643
Carburant.....	346 928	147 053	495 818	1 041 084	744 286
Entretien et réparation des immeub. et véhic..	102 006	14 900	419 444		
Eau, Électricité.....	—	—	30 982		
Transports et Déplac..			66 630		
Frais divers de gestion.			113 663		
Frais postaux.....	35 280	46 490			
Fournitures pour la commercialisation....	37 912	15 510	15 276		
Fournitures de bureaux	4 680	3 135			
Frais financiers.....	52 580	30 811	53 842		
Impôts et taxes.....	2 100		7 200		
Charges sociales.....	77 178				
	1 902 664	767 060	2 656 153	1 899 864	1 317 929
Prestations de services	130 127	61 600	213 100		
Total général..	1 772 537	705 460	2 443 053	1 899 864	1 317 929
% salaires/total.....	65,2	66,3	54,7	45,2	43,2

Le poste « salaires » met en évidence les avantages qu'il y a à acheter auprès de la Coopérative et non auprès des coopérateurs. La part des salaires décroît dans le total des frais généraux de 20 %. Mais comme le montre le tableau des coûts de ramassage, il ne suffit pas de comprimer un seul poste pour dépasser les résultats des centres bien gérés dans leur ensemble. Cette marge de 20 % donne une idée des améliorations que peut entraîner l'action coopérative : pour Béoumi et Tiébissou réunies elle représente une possibilité d'économie de l'ordre de 350 000 F par campagne.

L'approvisionnement des Centres en numéraires pose un problème qui n'a pas encore reçu de solutions satisfaisantes.

L'infrastructure bancaire est insuffisante et ses services coûteux, mais le transport des fonds par le Directeur du Centre lui-même est inacceptable. Chaque semaine ou presque, celui qui porte la responsabilité de la collecte s'absente un jour ou deux selon l'éloignement de son Centre par rapport à Abidjan.

La création de Caisse de Crédit Agricole à Bouaké et Dimbokro, améliore la situation pour le Secteur sud. Ces deux villes devraient servir de Centre de redistribution des fonds. Les déplacements des Chefs de Secteur seraient limités à la demi-journée.

Il est essentiel d'assurer en permanence l'approvisionnement des Centres. Des retards successifs auraient occasionné un manque à collecter d'environ 10 %.

Ce problème semble s'aggraver. La récolte intermédiaire de cacao n'est pas achetée en 1963. Cette carence ne peut que rejeter les coopérateurs dans une juste méfiance à l'égard du C.C.C.A. On en revient à une situation plus mauvaise que celle de la campagne 1961-1962 où le cacao fut vendu à des particuliers sur ordre du C.C.C.A. de Dimbokro qui manquait de fonds.

La part de l'apport des coopératives dans le tonnage collecté est variable suivant le développement de leur structure. Dans les Centres du sud, elle atteint la quasi totalité des apports.

Béoumi.....	30 %
Bouaké.....	25 %
Dimbokro.....	90 %
Toumodi.....	{ café..... 96 %
	{ cacao..... 98 %
Tiébissou.....	33 %
Yamoussokro.....	{ café..... 85 %
	{ cacao..... 48 %

Le problème de la ristourne : La plus-value réalisée par une coopérative est distribuée entre les coopérateurs sous forme de ristourne, au prorata des affaires réalisées par le coopérateur avec sa Coopérative.

Transposée dans le cadre C.C.C.A.-Coopérative ou groupement pré-coopératif, la plus-value est réalisée par le C.C.C.A. à l'échelon national et répartie en conséquence — 1 ou 2 F par kg de produit (café ou cacao). Ce système ne s'applique qu'aux coopératives du sud du pays, rien n'étant prévu pour celles du nord.

La ristourne doit être perçue par le coopérateur, retenue par le C.C.C.A. pendant 2 ans, pour constituer la part ou fraction de part sociale de l'utilisateur de la Coopérative.

Enfin, le client du C.C.C.A. gros propriétaire par exemple, n'a droit à aucune ristourne.

L'application de ces principes au demeurant très clairs et simples, donne lieu à un grand nombre de variantes : — Bouaké bloque le montant de la ristourne par villages sur un compte spécial qui alimente les investissements (bascales, petit matériel...);

- Béoumi sert seulement les coopérateurs;
- Dimbokro après avoir servi les seuls coopérateurs en 1961-1962 s'aligne sur la théorie officielle pour 1962-1963, distinguant coopérateurs, usagers et clients;
- Toumodi, la ristourne est à tous distribuée;
- Tiébissou, pour la campagne 1962-1963, s'apprête à déclarer la totalité des livraisons de villages où fonctionne une coopérative et à bloquer au C.C.C.A. les ristournes des usagers pour créer un fonds de roulement qui permettra de faire des avances pour l'achat de matériaux.

BILAN DES ACTIONS POUR LA CAMPAGNE 1962-1963

C.C.C.A.	Quantités (kg)	Frais autorisés de collecte (3,36 F par kg)	Frais généraux	« Pertes » ou « Profits ».
Béoumi	1 039 793	3 493 704	1 576 537	1 917 167
Bouaké (1).....	711 072	2 389 202	2 443 053	- 53 851
Bocanda.....	664 010	2 231 073	1 533 957	697 116
M'Bahiakro	832 470	2 797 099	2 552 166	254 933
Tiébissou	363 100	1 220 016	705 460	514 556
Toumodi.....	1 044 611	3 509 892	1 899 864	1 610 028
Yamoussokro.....	673 106	2 261 636	1 327 929	833 707

Dans l'ensemble un profit apparaît.

Pour les Centres principaux : Béoumi, Bouaké, le « profit » est suffisant pour rémunérer un Directeur; il est un peu trop faible pour Yamoussokro.

Pour les Centres secondaires où il ne devrait pas y avoir un Directeur mais un chef de collecte, les « profits » sont suffisants à Bocanda, Tiébissou, Toumodi et vraisemblablement à Dimbokro, mais insuffisants à M'Bahiakro.

Il semble qu'un léger effort suffirait à redresser les insuffisances. Dans l'ensemble la situation est bonne.

Évacuation des produits. L'évacuation des produits s'opère par la route et délaisse la voie ferrée. Le prix du transport de la tonne par voie ferrée : 1 400 F par wagon complet est pourtant très avantageux. Les frais de manutention ne se trouveraient pas augmentés de beaucoup pour certains Centres comme Bouaké ou Dimbokro. A Abidjan de nombreuses Sociétés possèdent des embranchements particuliers ce qui rend les opérations de déchargement identiques à celles des camions.

Les installations des gares secondaires pourraient être utilisées judicieusement. Dans la Sous-Préfecture de M'Batto, la gare d'Anoumaba a servi pendant une seule campagne. Pourtant cette solution évitait aux camions de parcourir la distance M'Batto-Dimbokro et retour, ils n'avaient à parcourir que 50 à 80 km autour d'Anoumaba.

Bocanda utilise un peu la station de N'Do Kouassikro.

Bouaké pourrait regrouper les collectes de Béoumi, Bouaké et Dabakala, soit pour la campagne 1962-1963, 1 750 t.

Cette solution valable pour Bouaké, Bocanda et Dimbokro pourrait donc s'appliquer aussi aux autres Centres secondaires (Toumodi, M'Bahiakro).

La perte de wagons entiers que la R.A.N. aurait mal distribués en gare d'Abidjan, ne concerne qu'indirectement le C.C.C.A.

Une expérience pilote : Bouaké. Les C.C.C.A. ont rapidement décidé de concurrencer les traitants; ils ne s'engagent que lentement vers la commercialisation des autres produits. Le Centre de Bouaké traite un volume important de « vivriers » et l'étude de son activité fournit les renseignements suivants :

EXTRAITS DU COMPTE D'EXPLOITATION POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1.10.1962 AU 30.4.1963

Unité : Franc.

Produits	Stocks au 1-10-1962	Achats	Ventes	Stocks au 30-4-1963
Igname	44 280	3 885 707	4 891 687	810
Maïs	60 710	2 585 410	2 200 688	686 387
Paddy	—	1 147 294	—	824 272
Légumes.....	—	1 330 123	1 524 375	22 765
Coton	—	268 160	281 973	—
Riz décortiqué.....	—	—	370 090	59 675

(1) Bouaké ayant traité un tonnage égal de produits vivriers, il convient de répartir ses frais généraux par moitié :

Frais généraux : 1 221 526 F

« Profit » : 1 167 676 F

Les marges bénéficiaires exprimées en pourcentage de la valeur marchande sont les suivantes :

Produits	Bénéfice brut par produit	% du bénéfice sur la vente totale
Igname	962 510	19,67
Maïs	240 955	10,94
Paddy-riz (1)	106 743	24,83
Légumes	217 017	14,23
Coton	13 813	4,898
Total ...	1 541 038	16

La marge bénéficiaire est faible et encore se trouve-t-elle augmentée par le riz qui subit au C.C.C.A. une transformation, ce qui élève sa valeur.

Si nous reprenons l'ensemble des résultats, nous avons :

Ressources		Emplois	
Bénéfices bruts sur produits vivriers ...	1 541 038	Frais généraux	2 656 153
Charges S.A.C. (3,36 kg café, cacao) .	2 614 987		
Hors exploitation	213 100		
	<u>4 369 125</u>		<u>2 656 153</u>
Solde	—		1 712 972
	<u>4 369 125</u>		<u>4 369 125</u>

Ce solde couvre la rémunération d'un directeur et sans doute les frais généraux que paye directement le C.N.C.M.A. comme les charges sociales du personnel, les assurances des véhicules, l'amortissement du capital.

Nous arrivons juste à l'équilibre financier. Il est vrai qu'un Centre est en droit de demander sa part sur les bénéfices réalisés par le C.N.C.M.A. sur la revente du café.

Mais l'expérience des années passées permet de prévoir une augmentation du volume traité sans qu'il y ait augmentation sensible des postes « direction, main-d'œuvre, moyens de transport ».

Ainsi le maïs (60 t en 1962, 231 t au 30 avril 1963, sans doute 5 à 700 t fin 1963) est un exemple intéressant d'accroissement. Des possibilités comme la farine de maïs, couramment vendue sur le marché de Bouaké, ne sont pas exploitées, faute d'outillage.

Le riz collecté (fin 1962 pour 12 t) obtient un rendement au décortiquage variant entre 50 % et 63 % en raison de son mauvais séchage, de la multiplicité des variétés et du caractère rudimentaire de l'installation.

Acheté 16 F le kg de paddy, l'application du rendement au décortiquage (environ 60 %) porte son prix à 26,75 le kg de riz. Il reste donc une marge de 15,25 F par kg entre ces premiers éléments de prix de revient et le prix au détail. Elle est très suffisante et devrait permettre au C.C.C.A. d'obtenir la clientèle des Établissements publics comme elle l'a pour l'igname.

Un projet de rizerie est en cours. Une usine a été récupérée à Korhogo et une demande de crédits d'un montant de 4 200 000 F a été présentée au F.A.C. et au B.S.I.E. pour pouvoir l'installer et la moderniser.

En première année elle traiterait 300 t et au bout de 5 ans 1 000 t ce qui en assoierait la rentabilité. Cette action vient à point au moment où les Services agricoles et les Services techniques joignent leurs efforts pour développer la culture du riz que la Côte d'Ivoire importe. C'est le meilleur moyen d'assurer l'écoulement du paddy de manière continue.

Enfin, il existe, un projet de création de boutique au marché. Ce circuit de vente serait fait à titre de témoin un peu comme le ramassage du café et du cacao. Les modalités de fonctionnement sont à définir mais nous pensons qu'elle devrait recevoir les produits du C.C.C.A. et des coopérateurs qui le désiraient.

Cette activité est freinée par la faiblesse de la trésorerie; cela est regrettable. Comme nous l'avons montré ci-dessus, la S.A.C. vit de ses propres ressources; il faudrait lui faciliter la tâche afin que l'on puisse bénéficier d'une expérience complète comportant :

- un rôle de commerçant en gros;
- un rôle de détaillant;
- un rôle d'industriel.

6.4.3.3. - Disparition de la S.A.C. :

Dans notre zone d'enquête, l'action des C.C.C.A. apparaît assez efficace et financièrement équilibrée si l'on admet que les 3,36 F/kg alloués au Centre ne représentent qu'une part de la différence entre le prix d'achat au producteur et le prix de cession par la S.A.C. aux industriels et exportateurs.

Nous situerons mieux la valeur des efforts accomplis en précisant qu'il est sorti de la zone grâce aux Centres, 5 300 t de café et de cacao (tonnage de Dimbokro exclu) soit environ le tiers de la collecte des C.C.C.A. du pays entier.

(1) Nous avons tenu compte des stocks de riz dans l'évaluation du bénéfice.

Ce pourcentage élevé, honore les responsables de la région, car celle-ci est parmi les plus marginales pour ces deux spéculations. Il traduit la forte défaillance du système en d'autres zones de Côte d'Ivoire.

Raisons techniques, financières et autres provoquent la suppression de la S.A.C. à compter de novembre 1963.

Rien dans l'immédiat ne la remplace et l'agriculteur se trouve de nouveau soumis à la pression des nombreux acheteurs et les campagnes réclament le juste prix et le juste poids.

Il est souhaitable que l'action commerciale ébauchée soit rapidement reprise; elle est la plus apte à promouvoir le premier épanouissement de l'ensemble des cultures car elle peut très vite toucher chaque villageois et garantir à chacun l'écoulement de sa production.

Enfin, cette disparition risque de perturber le fonctionnement du Crédit agricole qui trouvait une excellente garantie dans les warrants : les coopérateurs les constituaient sur leurs récoltes et la S.A.C. lors de la commercialisation, pouvait rembourser la Caisse locale.

6.5. - CRÉDIT AGRICOLE :

A l'aide technique apportée par les systèmes d'encadrement, il convenait d'ajouter les moyens financiers : on fit appel au Crédit agricole.

La Caisse nationale de Crédit agricole fondée en 1959 a ouvert deux succursales dans notre zone : Bouaké et Dimbokro en juin 1962.

Ces Caisses locales ont reçu une délégation pour l'instruction des prêts de petit équipement rural et pour les prêts de soudure. Les prêts de campagne et à la production continuent d'être instruits à Abidjan, et sont réalisés par la Caisse locale.

6.5.1. - Prêts de petit équipement rural :

C'est un prêt à court terme remboursable en 6 ou 12 mois. Ces limites ne sont pas toujours respectées et certains prêts ont duré de 18 à 24 mois à la Caisse de Dimbokro. Ces exceptions demeurent rares et sont en voie de disparition.

Le taux est de 5,5 % et les intérêts sont prélevés à la réalisation.

Leur montant est plafonné à 400 000 F sauf conditions particulières. Ce montant ne peut représenter plus de 60 % de la valeur de l'équipement acheté. L'argent n'est jamais remis à l'emprunteur. Il est versé directement au fournisseur.

Ces prêts intéressent :

1° le matériel de culture (à main, mécanique, traction attelée);

2° les produits pour la culture;

3° le matériel de transformation;

4° l'équipement de la ferme (hydraulique, petit élevage, équipement général : ciment, bois, tôles pour séchoirs ou abris).

Ces prêts sont garantis par une caution et un droit de recouvrement sur les apports en produits effectués au C.C.C.A.

Ce droit est annulé par la décision supprimant la Section autonome de Commercialisation des C.C.C.A.

Les frais de dossier sont de 1 500 F pour un montant inférieur à 100 000 F et de 2 500 F pour un montant supérieur.

Une même personne peut effectuer plusieurs emprunts.

La demande de prêt est instruite par la Caisse locale qui consulte le Service de l'Agriculture, le C.C.C.A., le Comité local.

Le Comité local fonctionne à l'échelon de l'arrondissement et siège dans sa sous-préfecture. Il préfigure le Comité d'escompte de la future Caisse locale. Il groupe :

- un représentant du Parti;
- un agriculteur;
- un représentant du Service de l'Agriculture;
- un représentant du Service de l'Élevage;
- le directeur du C.C.C.A.;
- quatre représentants des Coopératives;
- le directeur de la Caisse locale.

La Caisse locale obtient généralement des Maisons de Commerce une remise sur le matériel acheté. Elle la conserve.

Les prêts ont donné lieu à la constitution de quelques dossiers. Au 28-6-1963 : à Dimbokro, 21 dossiers dont 10 sont soldés. Pour un montant de 3 148 890 F, il restait à payer 754 000 F; il n'y avait pas de retard dans les remboursements.

Au 25-9-1963, Bouaké avait réalisé 24 487 000 F de prêts et comptait 20 000 F d'impayés.

Une tendance se manifestait consistant à freiner fortement l'attribution de ces prêts pour l'équipement général : bois, ciment, tôles, car ces matériaux donnent naissance à des biens irrécupérables dans les villages. Le Crédit préférerait les équipements mécaniques qui conservent toujours une valeur marchande et sont facilement saisissables. Cette saisie se trouve facilitée par le système du contrat : location-vente. Le non-paiement d'une traite entraîne la reprise du matériel.

6.5.2. - Prêts de soudure :

C'est un prêt à court terme. Il est destiné à alimenter la trésorerie des planteurs qui doivent faire face aux frais de la rentrée des classes et qui attendent l'argent de leurs premières ventes.

Son montant maximum est de 15 % de la moyenne de la valeur des récoltes commercialisées les deux années précédentes ou de 30 000 F par coopérateur.

La Caisse locale organise une enquête auprès des Services techniques. Le Comité local donne son avis. Les garanties prévoient :

- caution d'un membre du Conseil d'Administration;
- caution d'un planteur;
- caution d'un fonctionnaire;
- une reconnaissance de dettes légalisée;
- l'engagement de porter sa récolte au C.C.C.A. avec prélèvement prioritaire en faveur du Crédit agricole.

La dernière garantie pourtant très importante et efficace disparaît.

L'intérêt est de 10 %, 6 % pour le taux d'intérêt et 4 % pour un fonds de garantie.

Ces prêts peuvent être accordés à des Coopératives si celles-ci tiennent leur comptabilité depuis deux ans au moins. Cette clause élimine à notre avis toutes les Coopératives de la zone d'enquête.

Le prêt de soudure est récent, il date de juillet 1963. Nous pensons qu'il est appelé à un rapide développement.

6.5.3. - Prêts de campagne :

Le seul prêt réalisé intéresse la Compagnie française des Textiles (C.F.D.T.). C'est un prêt à court terme d'un montant élevé : 38 800 000 F en 1962.

Ce prêt est soumis au Comité d'Escompte de la Caisse nationale de Crédit agricole. Celui-ci groupe :

- un représentant du Ministère de l'Agriculture;
- un représentant du Ministère de l'Élevage;
- un commissaire du Gouvernement;
- un commissaire de l'Assemblée nationale;
- un représentant du Ministre des Finances;
- le président de la C.N.C.A.;
- le directeur de la C.N.C.A.;
- un Inspecteur technique de la C.N.C.A.

Le prêt est réalisé à Bouaké.

6.5.4. - Prêts à la production :

Le prêt est soumis à l'approbation du Comité d'Escompte.

C'est un prêt à moyen terme, 3 à 8 ans au taux de 6 %; l'intérêt de la première année est prélevé à la réalisation.

Il sert normalement à l'achat de gros matériel d'exploitation, à la réalisation d'aménagements fonciers, à la création de noyaux d'élevage.

Les sommes sont versées directement aux fournisseurs ou aux entrepreneurs.

Ces prêts sont ouverts à tous et une clientèle étrangère à la profession a obtenu 7 prêts d'un montant de 4 564 000 F pour faire de l'élevage. Ces personnes sont pour la plupart des fonctionnaires.

Du point de vue technique, il est à craindre que toutes ces entreprises s'écroulent parce que l'élevage est plus délicat à conduire que l'agriculture, parce que le rendement du capital est faible même si l'on travaille personnellement dans son exploitation.

Du point de vue politique, on peut se demander s'il est souhaitable de voir se développer l'appropriation de vastes zones de terrain de parcours : de 2 à 3 ha par tête.

Du point de vue des garanties, on peut penser que l'affaire est bonne, car on pourra effectuer des saisies.

6.5.5. - Ressources des Caisses locales :

1° Dépôts à vue :

Bouaké (octobre 1963) - 23 comptes - 9 500 000 F.

Dimbokro (juin 1963) - 18 comptes - 500 000 F.

2° Remboursements des emprunts à court terme :

Nous avons déjà signalé le bon rendement des Crédits au petit équipement rural.

Pour les prêts à court terme, commencent à apparaître des ressources.

6.5.6. - Conclusion :

Une garantie très importante est retirée au Crédit agricole par la suppression du recouvrement auprès de la Section autonome de Commercialisation.

Si un choix plus strict des bénéficiaires de prêts devait permettre de mieux aider les agriculteurs et les artisans ruraux, il faudrait l'exécuter. Dans notre zone, ceux-ci ne présentent pas de demandes de prêts acceptables à moyen terme, aussi est-il difficile de protester contre l'attribution de capitaux à des paysans « amateurs ».

Dans l'ensemble, un esprit de rigueur bancaire règne et nous pensons qu'il devrait assurer le succès de l'entreprise. Mais il conviendrait de stabiliser le personnel de direction. Pendant la durée de l'enquête, trois directeurs se sont succédés à Dimbokro.

Nous avons le sentiment que le Crédit agricole se met en place avant que l'agriculteur en éprouve le besoin. Dans une économie de cueillette, le capital est le facteur de production le moins utilisé. Nous pensons donc que cet élément de l'infrastructure agricole, dispose de quelques années pour parfaire son implantation.

6.6. - LES ENCOURAGEMENTS A LA PRODUCTION :

Les encouragements restent identiques à ceux que nous avons signalés à la période précédente :

6.6.1. - Primes cacaoyères et régénération :

Les constats pour l'attribution de primes cacaoyères se poursuivent mais c'est une lourde entrave pour le Service de l'Agriculture. Le chef du Secteur de Bouaké porte en 1958 de graves critiques à cette pratique :

- Elle mobilise le personnel technique pendant de longs mois, ce qui nuit aux autres opérations d'encadrement.
- Elle est ruineuse pour les Finances de l'État : 40 millions de francs en 1958 pour le seul Cercle de Dimbokro.
- Elle constitue un encouragement à la déforestation : souvent après le passage de la Commission des Primes, les planteurs abandonnent la plantation nouvellement créée et vont débroussailler une autre forêt pour obtenir une nouvelle prime.
- Elle est un obstacle à la production; l'entretien des anciennes plantations en production est moins rentable que le défrichement d'une nouvelle parcelle qui sera primée. Le pourcentage important de plantations primées en 4^e année s'explique par le fait que les contrôleurs n'ont que des moyens insuffisants pour vérifier si la parcelle qu'on leur présente est bien celle qui a été primée les années précédentes.

C'est en 1960 que ce procédé d'encouragement sera supprimé.

La production de cacao, en baisse depuis 1951, ne semble pas avoir été nettement améliorée par les primes cacaoyères. Une autre action a été entreprise; il s'agit de la lutte contre les capsides. Deux procédés sont employés :

- A l'échelon territorial, la lutte est menée par une Société d'Assistance technique pour la modernisation agricole de la Côte d'Ivoire (S.A.T.M.A.C.I.).
- A l'échelon du village, par les planteurs groupés ou non en Coopératives.
- Il existe également des bases phytosanitaires de la Protection des Végétaux, mais leurs moyens en personnel et en crédits ne leur permettent pas d'effectuer des traitements à grande échelle. Les moniteurs de ces bases ont un rôle dans l'observation des dégâts indispensables pour la détermination des dates d'application des produits et ils procèdent à des démonstrations.

La S.A.T.M.A.C.I., Société d'État aux moyens importants peut lancer des opérations de vaste envergure. Les traitements sont généralisés sur de vastes zones. L'intérêt économique et technique est évident : elle réalise l'introduction directe du progrès technique et permet une action efficace et rationnelle à rendement élevé car elle travaille avec du personnel qualifié et du matériel de qualité.

La deuxième méthode de traitement par les planteurs a une valeur éducative et complémentaire par rapport à la précédente. Lorsque la S.A.T.M.A.C.I. a procédé à une série de traitements pendant plusieurs années consécutives dans une zone particulièrement infestée, il faut continuer la lutte contre l'apparition de foyers de réinfestation. Les planteurs groupés qui profiteront de l'aide d'un Centre d'Assistance rural ou d'une base phytosanitaire sont particulièrement bien placés pour cette tâche.

Pour améliorer la production de cacao, la S.A.T.M.A.C.I. se rend compte qu'il ne suffit pas de procéder à des traitements. Aussi lance-t-elle l'opération « Régénérations cacaoyères ». Elle intervient sur l'ensemble des travaux : créations de pépinières, épandage d'engrais, entretien des plantations et traitement, mise à la disposition des planteurs d'appareils et de produits.

Un essai de cacaoyère sous forêt a été tenté à Boka Kokore.

Une surface de 200 ha de plantation est envisagée dans un bloc de 300 ha de forêt. Seul, le sous-bois a été coupé et tous les grands arbres laissés en place, sauf les *sambas* et les *colas cordifolia* empoisonnés par un mélange à 2 % de P/80 dans le gas-oil.

6.6.2. - Amélioration de la production caféière :

Nous avons vu que les crédits « Pépinières » furent enlevés aux Services de l'Agriculture au début de 1958 et délégués aux collectivités agricoles; mais la Direction technique et la gestion restent aux Services.

Auparavant, les plants étaient distribués gratuitement. A partir de 1958, la nécessité de les acheter entraîne une forte diminution des livraisons de plants qui s'explique surtout par le fait que le gaspillage est supprimé : autrefois, le planteur qui ne payait pas avait tendance à passer une commande double de ses possibilités d'utilisation.

6.7. - LE RENOUVEAU D'ANCIENNES CULTURES :

Il s'agit essentiellement du coton et du tabac.

Leur renouveau est lié à la présence de deux Sociétés, une Société d'Économie Mixte, la C.F.D.T. pour le coton, et une Société privée, la C.A.I.T.A. pour le tabac.

Ces sociétés ont leur propre système d'encadrement qui suit les planteurs à tous les stades de la production. De plus, elles réalisent elles-mêmes la commercialisation, facilitée par la présence de deux usines de fabrication à Bouaké. Nous avons là deux exemples d'intégration très poussée.

La réaction favorable des producteurs s'explique essentiellement par le fait que leur récolte est assurée de trouver un acheteur, donc de leur apporter un revenu monétaire certain.

Le fonctionnement des deux Sociétés sera étudiée par ailleurs. Le début de l'expansion de la C.F.D.T. est récent. Il date de 1960, année de pure expérimentation du coton allen en grande culture.

Nous mentionnons aussi les études très anciennes qui ont été faites sur les possibilités d'aménagement pour la riziculture. Le déficit de la Côte-d'Ivoire en riz préoccupe depuis de nombreuses années les Pouvoirs Publics qui incitent les Services de l'Agriculture à développer cette culture. Les avis se partagent au sujet du choix entre riz pluvial et riz irrigué. Il semble que certains aménagements seraient économiquement non rentables alors que d'autres comme ceux de Raviart pourraient l'être.

En 1961, quatre aménagements rizicoles étaient prêts à être mis en valeur : trois dans le canton de Didievi, un dans celui de Sakasso.

Pour l'aménagement de Raviart, 25 ha avaient été cultivés en 1961. En 1962, la superficie mise en valeur est passée à 60 ha (l'aménagement en comporte 250). Les rendements sont de l'ordre de 2 t à l'ha.

L'aménagement du Brou Brou qui représente une trentaine d'hectares terminé en 1961, a été cultivé la même année sur 5 ha et en 1963 sur 20 ha environ. Les cultivateurs *baoulé* du village Kokro-Kouassikro s'intéressent beaucoup moins que la population *dioula* de Raviart à la riziculture et c'est une des raisons de cette faible réussite.

Les aménagements de Kekouin et de Sakasso sont abandonnés.

Il semble que l'insuffisance de la commercialisation du riz soit un des facteurs limitatifs les plus importants.

D'autres introductions de culture ont été lancées dans les années 1960-1961 : ainsi une action « cocotier » fut financée par le F.A.C. 55 000 noix furent mises en germe (15 000 à Bouaké, 10 000 à Bouaflé, 30 000 à Dimbokro). 38 870 plants furent cédés en 1962, la plupart en cocotiers de cases, le reste en une dizaine de plantations d'un hectare. Celles-ci ne sont pas entretenues.

Le plan « cocotier » a été repris en 1962 par le Budget Annexe Spécial d'Investissement et d'Équipement. 100 000 noix ont été mises en germe (30 000 à Bouaké, 10 000 à Bouaflé, 60 000 à Dimbokro).

Nous avons décrit dans ce chapitre quelles furent les grandes lignes de l'évolution de l'agriculture durant cette période. Les problèmes d'intervention ont particulièrement retenu notre attention car la progression ou la stagnation de la production agricole en dépend. Nous ne nous sommes pas étendu sur les différents organismes mis en place en 1963 et 1964 car ils seront étudiés dans le chapitre traitant des « Interventions actuelles » du rapport général.

Nous dresserons à présent pour cette longue période qui va de 1920 à 1963 un bilan récapitulatif donnant quelques chiffres de production qui situeront l'importance de la progression.

7. - LA PRODUCTION

Les statistiques de production résultent de l'étude des dossiers du Service de l'Agriculture.

Les limites des circonscriptions administratives ne recouvrant pas exactement celles de la zone d'étude, une répartition des productions a été effectuée proportionnellement aux chiffres de la population. Le cacao a subi un traitement spécial; dans le Cercle de Bouaké, la subdivision de M'Bahiakro est la principale productrice, et la zone d'implantation des cacaoyers est située dans la sous-préfecture de Prikro qui est hors de notre zone. Nous avons adopté les coefficients suivants:

- production de la subdivision de M'Bahiakro par rapport à celle du Cercle de Bouaké : de 1938 à 1956 : 90 %
de 1956 à 1962 : 80 %
- production de la subdivision de M'Bahiakro comprise dans la zone d'étude : 10 % de la production de la subdivision.

D'autre part les statistiques agricoles du Cercle de Dimbokro sont trop incomplètes pour que nous puissions étudier les séries chronologiques qu'elles devraient constituer. En conséquence, nos études seront essentiellement axées sur la partie de l'ancien Cercle de Bouaké appartenant à la zone d'étude. Au cours de l'exposé, il sera précisé s'il s'agit de l'ensemble de la zone d'étude ou de la zone comprise dans le Cercle de Bouaké, celle-ci sera alors dénommée « Cercle de Bouaké seul ».

Enfin, deux périodes d'enregistrement des statistiques sont à considérer. La première période s'étend de 1938 à 1947; les statistiques résultent d'estimations faites à partir de relevés effectués sur les marchés : les renseignements de base peuvent être considérés comme sûrs. La deuxième série, de 1948 à 1962, repose sur des estimations plus incertaines. L'enquête agricole de 1954 marque un retour vers des renseignements plus précis.

7.1. - LA PRODUCTION VIVRIÈRE :

Nous ne présenterons que l'igname. Bien qu'il s'agisse là de la culture essentielle de la région, elle n'a pas donné lieu à des relevés suivis sauf pendant les dix dernières années.

7.2. - LA PRODUCTION MARCHANDE :

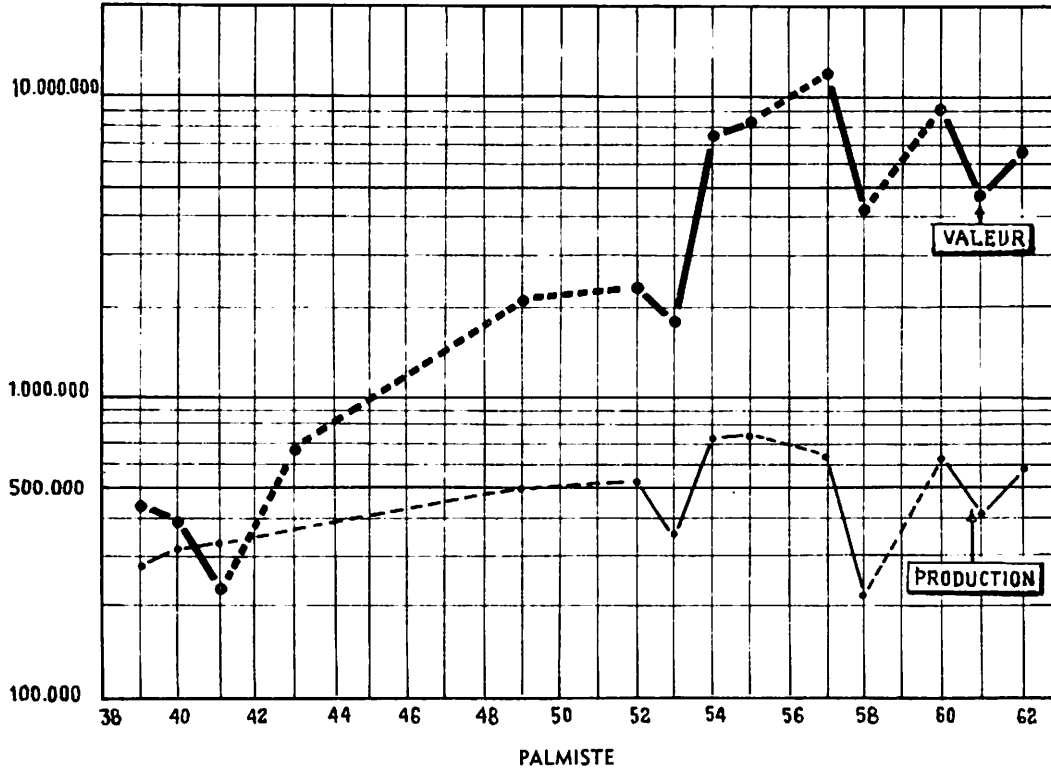
L'étude de la production se confond avec celle des ressources monétaires. Nous ne garderons que les principaux produits, qui ont donné lieu à des transactions tout au long de notre période.

7.2.1. - Le palmiste :

Ce produit de cueillette voit sa production commercialisée décroître jusqu'en 1941 malgré des cours assez constants. Les exportations sont alors suspendues. La reprise s'amorce vivement en 1942 sous la pression administrative, accompagnée d'une hausse des cours de 90 %, jugée toutefois insuffisante par les « cueilleurs ». Aussi observons-nous un nouvel effon-

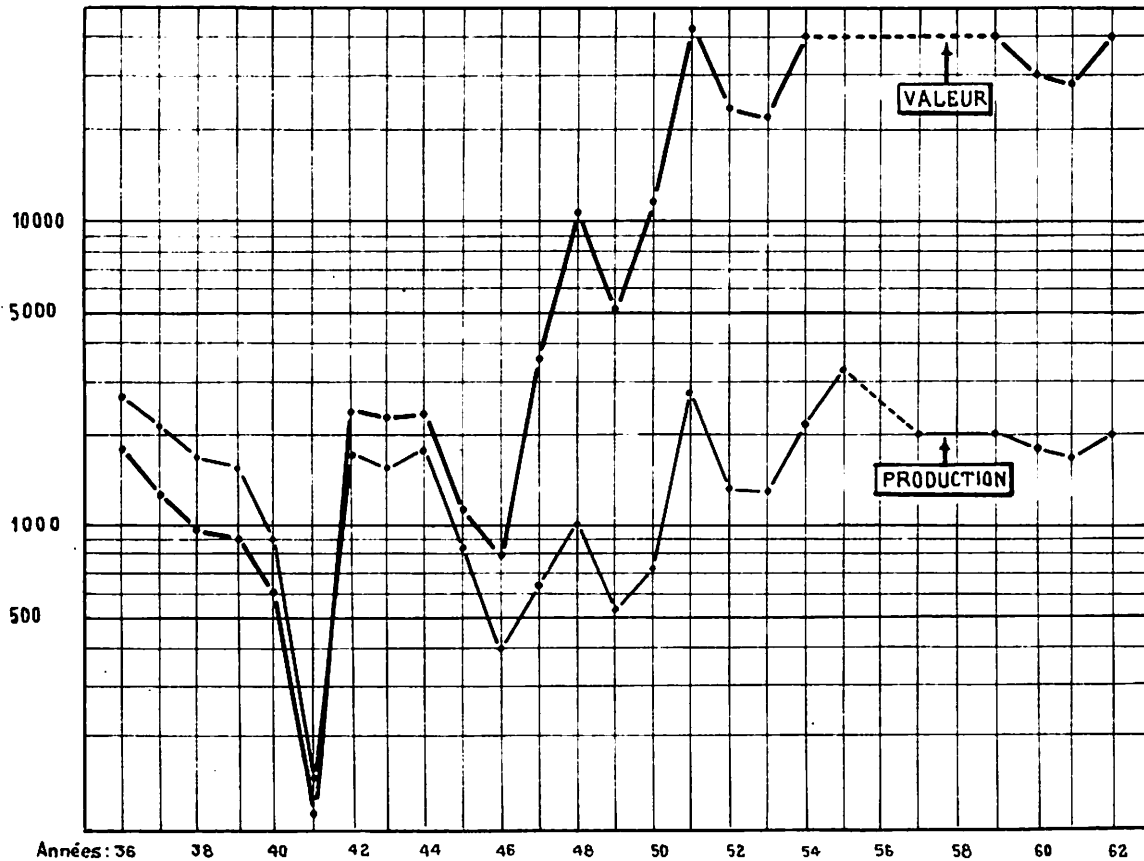
PRODUCTION D'IGNAME

Unité : 1000 Frs
: tonne



PRODUCTION COMMERCIALISÉE

Unité : 1000 Frs
= Tonne



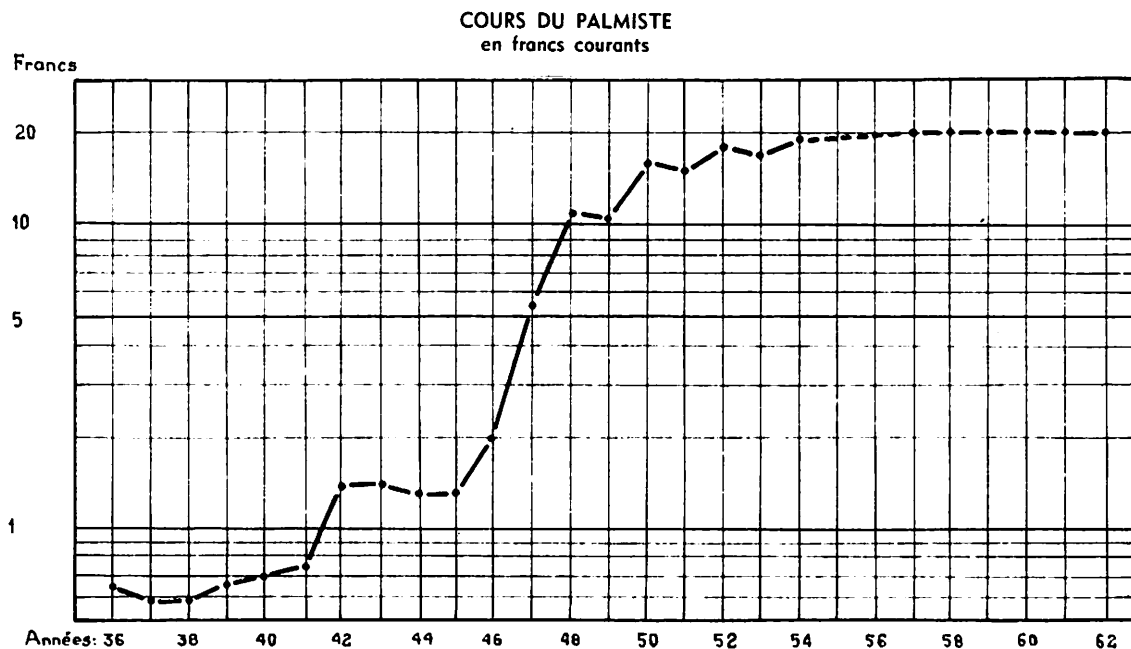
drement de la production. La très vive hausse des cours entre 1946 et 1948 (de 2 à 11 F le kg) entraîne une reprise moyenne. La forte hausse des revenus caféiers décourage la cueillette qui régresse. Les cours reprennent alors leur progression atteignant 16 F en 1950, puis 20 F en 1955. La production se stabilise aux environs de 2 000 t.

La stabilisation de la production à un si haut niveau surprend si l'on songe aux remarques des chefs de Secteurs. Ils notaient :

- une diminution de la palmeraie naturelle;
- un prix trop faible pour inciter les agriculteurs à cueillir.

Il est difficile de juger de l'appauvrissement de la palmeraie naturelle. Quant aux prix, nous relevons pour la période 1942-1944 un prix moyen de 1,40 F pour le palmiste et de 8 F pour le café; pour la période 1960-1962 les prix sont respectivement de 20 F et de 90 F.

Les rapports de prix ont légèrement varié au profit du palmiste, mais insuffisamment pour déterminer un essor de cette activité.



7.2.2. - Le coton :

La production cotonnière donne lieu à un fort courant commercial dès 1934. Elle atteint rapidement des valeurs importantes. C'est une culture imposée, les prix étant fixés par l'Administration.

On distingue quatre phases :

Première phase : 1938-1942. Elle se caractérise par une croissance des cours qui doublent entre les deux années extrêmes.

Deuxième phase : 1943-1945. Une baisse autoritaire ramène le cours de 5 à 3,50 F le kg de coton graine. Cette baisse engendre une reprise des activités familiales de filage et de tissage qui réduit la production commercialisée.

Troisième phase : 1946-1949. La hausse des cours de 3,50 F à 25 F le kg conjuguée avec des facteurs climatiques favorables entraînent une forte reprise de la production.

A partir de 1960, avec l'introduction de la variété Allen dont le cours est fixé à 32 F le kg, se manifeste une certaine tendance à la hausse.

7.2.3. - Le cacao :

La production cacaoyère est liée à celle du café et il n'existe pas de village dans notre zone où l'on rencontre seulement des cacaoyers. Ces deux cultures requièrent des soins et du travail d'intensité à peu près égale lorsqu'elles sont en production. Le planteur est donc amené à choisir; ce sont les prix qui guideront son choix. Il tiendra compte aussi de la qualité particulière des sols et cela limitera ses éventuelles réalisations.

Les prix du cacao sont en baisse lorsque débute notre série. En 1939 ils sont à leur plus faible niveau, 1,80 F le kg et ne représentent que 20 % du prix du café. La production diminue et la suspension quasi totale des achats en 1943, due à la guerre, provoque un effondrement de la production. A partir de 1945, les prix augmentent mais demeurent moins avantageux que ceux du café. Ils favorisent néanmoins une certaine reprise et nous retrouvons la production d'avant-guerre. L'année 1945 est exceptionnellement favorable par ses conditions climatiques, puis les années 1946 et 1947 sont moyennes et médiocres. La production suit strictement les variations du facteur climatique et, de plus, la production subit l'effet de l'interdiction de planter qui a duré toute la guerre.

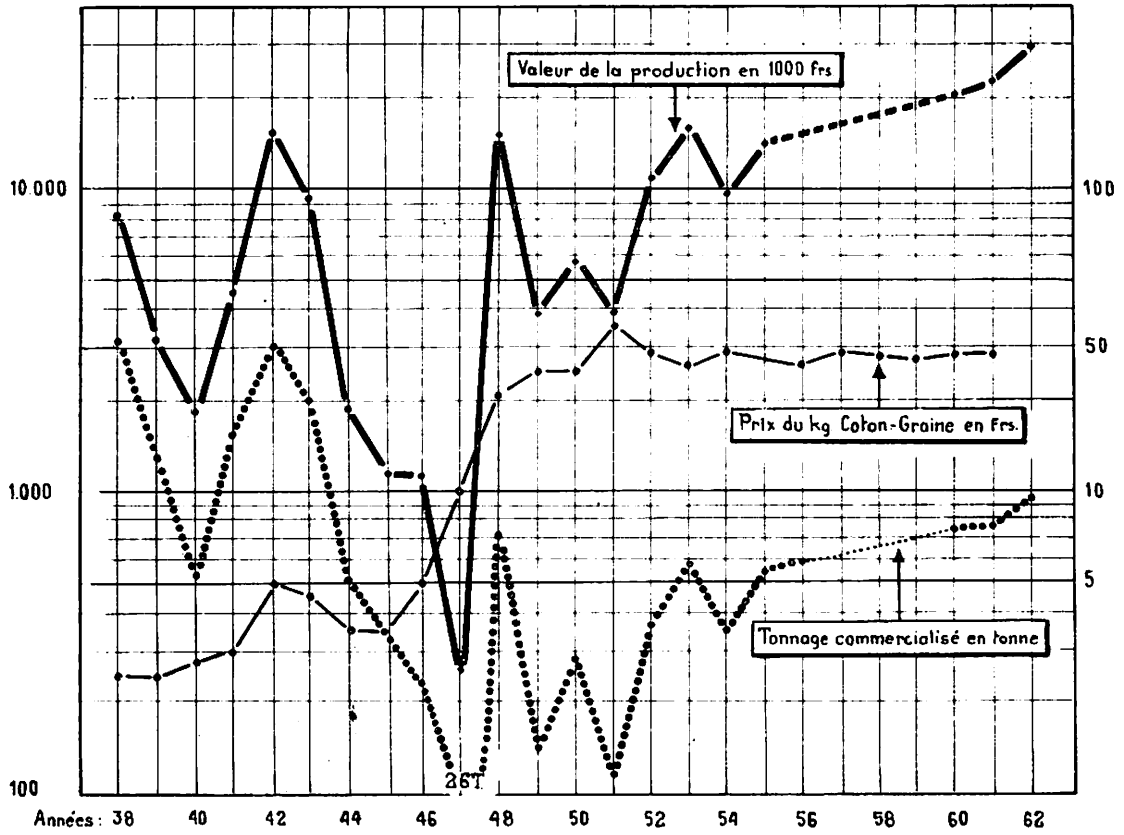
COTON-GRAINE

Tonnage commercialisé dans la zone de BOUAKÉ SEUL

Unité = Tonne
1000 Frs

Prix et valeur du Tonnage

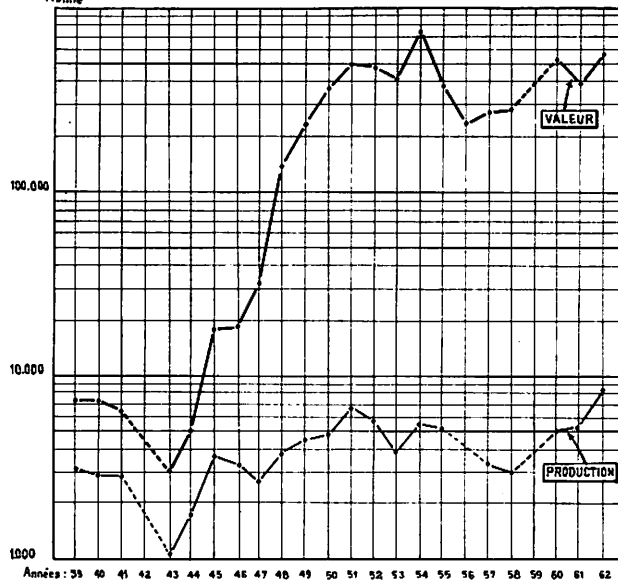
Unité = Franc



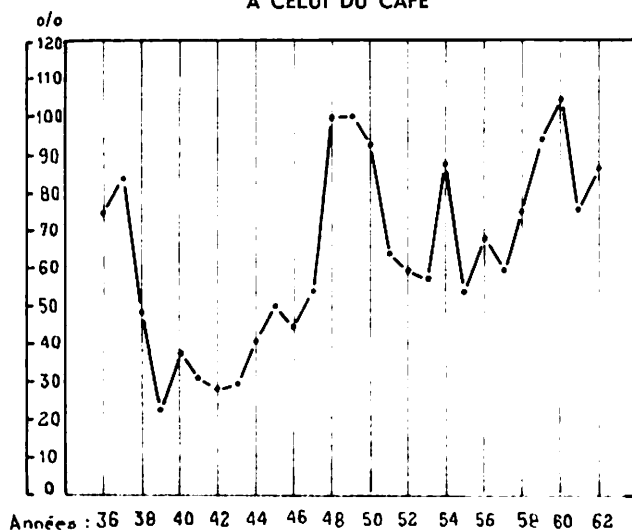
CACAO

Tonnage et Valeur
Zone d'enquête

Unité: 1000 Frs
:Tonne



% DU PRIX DU CACAO PAR RAPPORT A CELUI DU CAFÉ



En 1948 le prix très favorable, identique à celui du café, active la cueillette que les pluies de fin d'année rendent abondante. L'arrivée en production des nouvelles plantations détermine une hausse de 1949 à 1951. Mais les prix du café et du cacao divergent et provoquent « l'explosion caféière ».

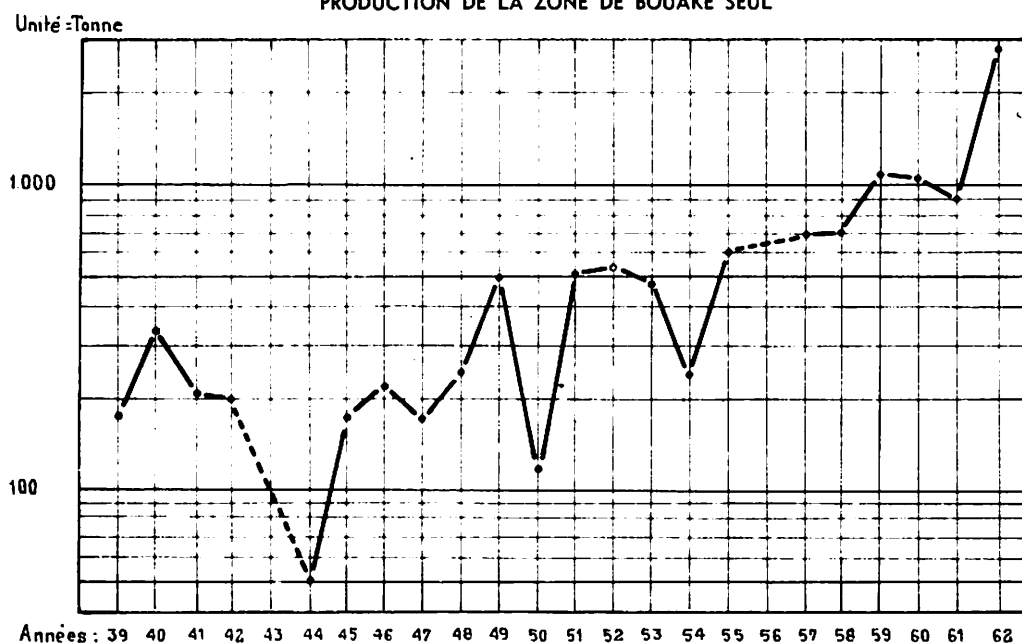
La baisse des cours et les attaques de capsides nous font assister à une lente dégradation. L'influence combinée des campagnes de lutte contre les parasites et de la hausse des prix redresse la situation à partir de 1960.

Production de la zone de Bouaké seul :

L'évolution de la production de cette zone diffère sensiblement de l'évolution de celle de l'ensemble de la région. Presque inexistante en 1938-1939 où elle représentait un peu moins de 1 % de la production de la région, elle s'est développée rapidement et atteint aujourd'hui environ 10 % de la production de la zone entière.

La production régresse pendant la guerre et par suite des interdictions de planter, ne se relève qu'à partir de 1949.

PRODUCTION DE LA ZONE DE BOUAKÉ SEUL



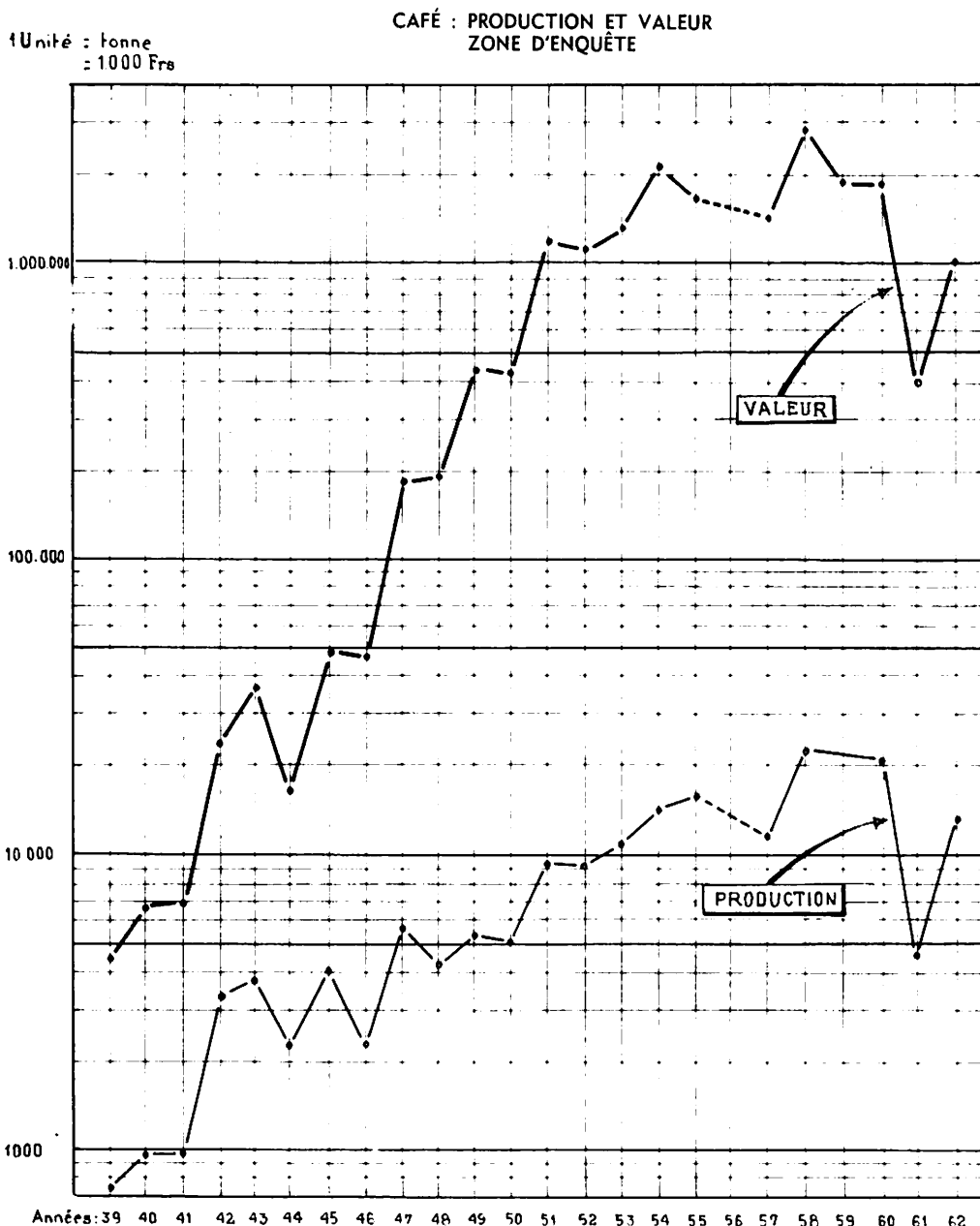
Situés dans une zone très marginale de leur aire écologique, les cacaoyers subissent fortement les variations pluviométriques. Aussi la sécheresse de 1950 détermine une mauvaise production. La virulence de l'attaque des capsides et des cochenilles retentit sur la production de 1954. Mais dès 1955 la production reprend, les jeunes plantations amortissant les conséquences de la sécheresse de 1961 qui fut surtout marquée à une période peu importante du cycle végétatif du cacaoyer.

7.2.4. - Le café :

La production caféière dans l'ensemble de la zone d'étude :

En pleine expansion à la veille de la guerre, la production caféière se développe avec le concours efficace des Services administratifs qui veillent à l'établissement des plantations sur des terrains favorables qui assurent un potentiel de production durable.

Sensible aux sécheresses de fin d'année (novembre, décembre), d'autant plus fréquentes que nous nous élevons en latitude, la production est stoppée en 1940-1941 par les effets d'une pluviométrie déficitaire. Puis la progression reprend en 1942-1943. La commercialisation du café n'est pas arrêtée par la guerre et les prix augmentent assez régulièrement. Les sécheresses d'arrière-saison en 1943-1945 font tomber les productions de 1944 et 1946.



Avec l'année exceptionnelle de 1945 commence une période de quatre ans marquée par un plafonnement de la production qui correspond à l'interdiction de planter, décidée par l'Administration de 1940 à 1945. Il faudra attendre 1950 pour enregistrer un nouveau progrès. L'influence de la hausse des cours du cacao a joué aussi un rôle non négligeable durant cette période. De 1950 à 1958, les progrès sont assez réguliers et l'amplitude des variations de récolte dues aux écarts climatiques reste modeste. Mais à partir de 1955, les prix baissent; les planteurs réagiront deux à trois ans plus tard en stoppant presque complètement la mise en place de nouvelles plantations. La production commence à dépendre du potentiel en place et celui-ci provient de plantations exécutées après la guerre à une période où les planteurs ont négligé les conseils techniques et où les Services de l'Agriculture ne purent suivre la rapide extension caféière.

Ce potentiel est souvent médiocre et les ramifications qu'il a développées vers le Nord, sont sous l'étroite dépendance des facteurs climatiques; leur production peut varier dans le rapport de 1 à 10, d'une année à l'autre.

Enfin, à partir de 1959, la baisse des cours fait apparaître un phénomène nouveau; les planteurs abandonnent à la brousse certaines de leurs plantations. Une partie du potentiel de production se trouve mis hors circuit en attendant une nouvelle flambée des prix qui aura lieu pour la campagne 1963-1964.

Lors de la campagne 1961-1962, la conjonction de ces différents facteurs avec des conditions climatiques très défavorables entraîne une réduction de la production de près de 80 % par rapport à l'année 1958.

Nous entrons actuellement dans une période de grande instabilité; la production aura tendance à décroître dans l'ensemble de la zone dès les prochaines années, lorsque la plupart des plantations atteindront ou dépasseront dix ans.

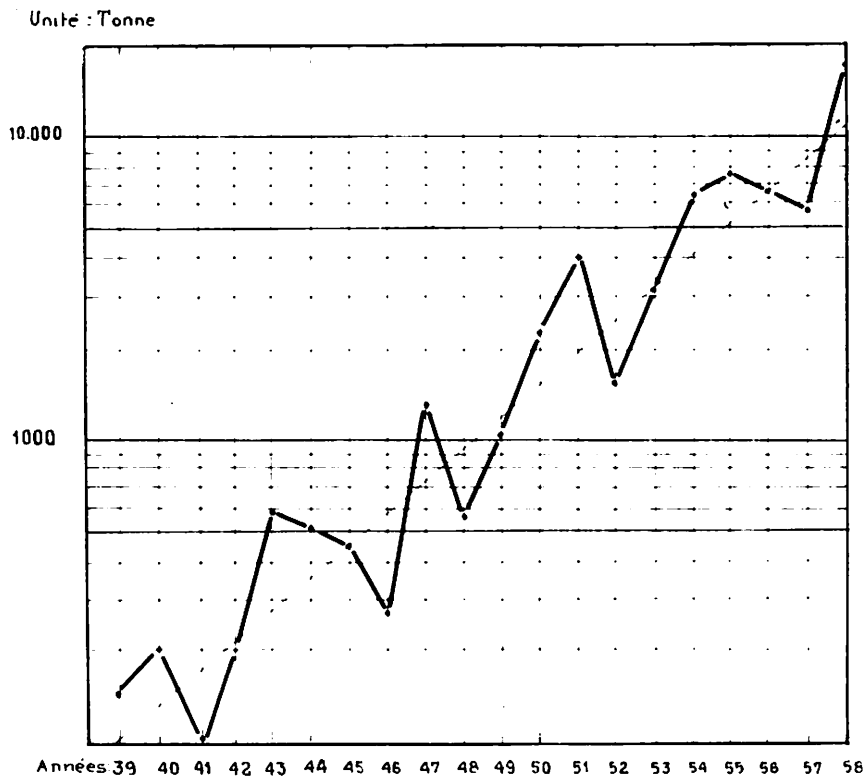
Évolution des spéculations caféières et cotonnières dans la zone de Bouaké seul :

Le cotonnier tint pendant quelques années la première place des spéculations qui assurèrent le revenu monétaire de l'agriculteur. En 1942, le café ne représentait en valeur de production que 10 % du coton. Aujourd'hui le coton ne représente que 4 % de la valeur du café. Il semble difficile d'envisager une profonde modification de ce rapport si les cours du café ne s'effondrent pas.

La production caféière dans la zone de Bouaké seul :

Les plantations débutent vers 1930-1937 et nous saisissons la production à ses débuts. Elle va croître très rapidement jusqu'en 1958, épousant une allure exponentielle comme l'indique la droite d'ajustement tracée entre les années 1939 et 1958. (Le taux de croissance annuelle approchée indiqué par la droite est de 27 %, un calcul plus précis montre qu'il est de l'ordre de 23 %) (1)

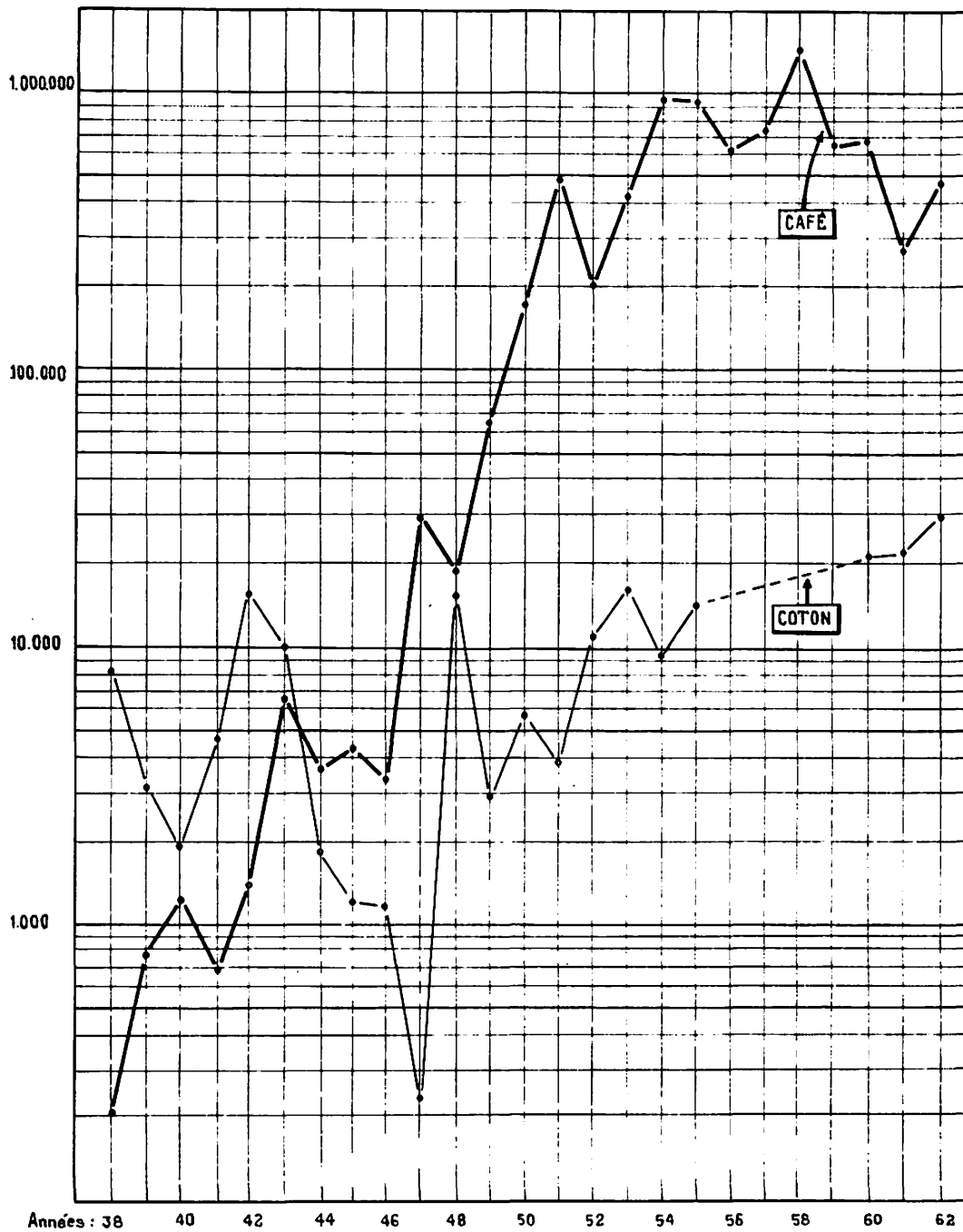
1° Équation de la droite d'ajustement :
 $\log P = t \times \log (1 + 0,27) + 1,97.$



(1) $a = 100 \times 0,104 \times \log 10.$

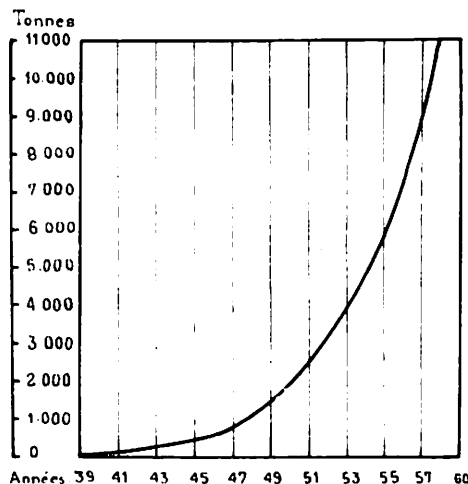
CAFÉ-COTON
VALEUR DE LA PRODUCTION COMMERCIALISÉE
ZONE DE BOUAKÉ SEUL

Unité : Tonne
: 1000 Frs.



2° Équation de l'exponentielle d'ajustement :

$$P = 93,3 \times 10^{0,104 t}$$



Cette valeur s'abaisse légèrement si l'on considère les moyennes des 5 premières et 5 dernières années; nous obtenons 19 %.

Nous retiendrons 20 % comme ordre de grandeur de cette évolution car l'année 1958 est exceptionnellement favorable au point de vue climatique et, les années suivantes, la production stagne à un niveau inférieur, mais légèrement supérieur à la moyenne des 5 dernières années. Cette valeur est tout à fait remarquable.

Elle doit requérir l'attention de ceux qui sont chargés de promouvoir le développement de la région.

Nous allons essayer de résumer les raisons de cette expansion et voir s'il est d'autres spéculations qui présentent des conditions semblables capables d'assurer leur extension.

Le caféier est très bien adapté au milieu écologique et humain.

Milieu écologique — il n'est pas très exigeant au point de vue sol, il résiste bien à la sécheresse même si sa production décroît fortement sous son influence

— il résiste au parasitisme de manière satisfaisante

— le caféier ivoirien a bénéficié des résultats obtenus en d'autres pays lorsque survient la trachéomycose;

Milieu humain — il nécessite peu de frais d'implantation en culture traditionnelle

— il demande très peu de soins et bien que la culture arbutive fut nouvelle pour les *Baoulé*, ils pouvaient apprendre rapidement les techniques de base. Même sans les appliquer, ils obtiennent une production

— la croissance des prix fut plus rapide que celle de tous les autres produits.

Ces raisons expliquent l'absence pratique de tout système d'« encadrement ».

La production s'est toujours vendue. Cette continuité a engendré un réflexe de sécurité chez les agriculteurs qui ne pouvaient écouler les produits de leur agriculture traditionnelle. C'est le plus grand mérite de cette action commerciale : « la traite » qui est fort critiquable dans ses méthodes et dans le choix de ses agents.

En résumé, l'évolution repose sur :

- 1 - l'adaptation naturelle de la plante à son milieu
- 2 - une recherche déjà développée disposant de matériel végétal amélioré
- 3 - la simplicité des façons culturales et leur rapide assimilation par les agriculteurs
- 4 - une organisation commerciale assurant l'écoulement de toute la production
- 5 - une évolution favorable des cours.

Bien d'autres cultures satisfont aux points 1 et 3, quelques-unes au point 2.

Il semble donc possible d'asseoir le développement de ces spéculations sur la création d'une organisation commerciale et sur un aménagement des cours, sans faire appel à un « encadrement » sectoriel ou polyvalent des agriculteurs.

Étude des productions de palmistes — coton, café et cacao — par les moyennes mobiles :

L'étude des séries chronologiques de production nous a révélé l'importance des fluctuations annuelles ou de courte période auxquelles nous sommes efforcés de donner les causes. Il est très intéressant de déceler au-delà de ces variations peu durables les tendances générales des différentes productions.

Elles peuvent nous renseigner à un double point de vue :

— L'observation de renversements marqués au cours de la période étudiée nous rendra plus facile la recherche des facteurs fondamentaux qui ont eu une action déterminante sur l'évolution.

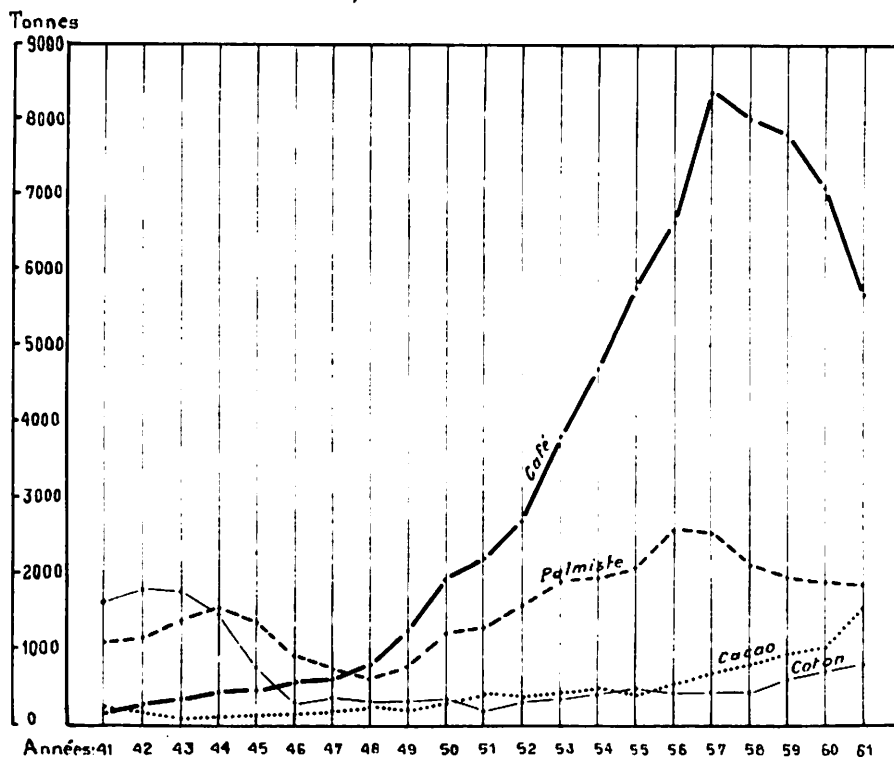
— La tendance générale de la courbe nous permettra de prévoir l'orientation future de la production en supposant constant

un certain nombre de variables. Le choix des hypothèses de variations les plus probables fournirait alors la tendance de la production future.

Nous limiterons notre étude à la première démarche : recherche de la tendance à long terme des productions entre 1939 et 1962 et de ses facteurs.

Nous poursuivrons cette recherche par la méthode des moyennes mobiles.

ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS — ZONE DE BOUAKÉ SEUL Moyennes mobiles sur 4 ans



Ce procédé a pour avantage de juguler certaines fluctuations comme les fluctuations bisannuelles pour le café. La production de café semble en effet soumise au cycle de Moore. Mais alors que Moore en donnait l'explication par l'élasticité par rapport aux prix : une forte production entraînant un faible prix d'où une moindre production qui élève le cours incitant à une augmentation de l'effort de production, il semble que la corrélation ne joue pas ici dans ce sens pour le café, mais tienne plutôt au cycle même du végétal : la production passant par un maximum tous les deux ans.

Nous avons calculé les moyennes mobiles sur une durée de 4 ans qui efface l'effet des fluctuations bisannuelles et l'action de certaines variables exogènes : conditions climatiques exceptionnelles ou variations soudaines des cours.

Les palmistes :

La courbe de la production de palmistes présente deux cycles incomplets. Le premier ne contient pas la phase d'expansion mais débute par un renversement de tendance qui aboutit à la phase de dépression; après la reprise vient la phase d'extension du second cycle puis le retournement et la phase de dépression qui s'établit à un niveau nettement supérieur à celui du cycle précédent. La tendance générale est donc à la hausse.

La période de temps étudiée n'est pas suffisamment longue pour affirmer qu'il s'agit là d'une production cyclique, elle nous permet seulement d'affirmer qu'on se trouve, dans l'intervalle de temps considéré, en présence de fluctuations cycliques.

Le coton :

La production présente trois phases successives :

- une phase de nette décroissance;
- une phase stationnaire;
- l'amorce d'une phase de croissance les dernières années.

La courbe des moyennes mobiles a permis l'élimination des fortes fluctuations annuelles comprises entre 1946 et 1954 et qui étaient dues à des facteurs climatiques et parasitaires.

Après la baisse de production qui débute à la fin de la guerre, les attaques de parasites maintiennent le tonnage produit à un très faible niveau, puis à partir des années 1959 l'amélioration des variétés, puis le programme C.F.D.T., manifestent leurs premiers effets qui iront en s'intensifiant largement.

Le cacao :

Après une très longue période de stagnation à un niveau très faible, une assez forte tendance à la hausse apparaît pour les dernières observations.

L'attribution des primes cacaoyères datant de 1947, il semble bien que les reproches du chef du Secteur agricole de Bouaké en 1958 à ce mode d'encouragement soient justifiés puisque la croissance de la production ne se manifeste qu'à partir de 1958-1959, date à laquelle la lutte contre les capsides et la régénération cacaoyère sont entreprises par la S.A.T.M.A.C.I.

Le café :

La courbe de production caféière peut être décomposée en trois parties : la première indique un taux de croissance relativement faible, de l'ordre de 18 % par an. Ensuite la seconde portion de la courbe traduit à partir de 1947-1948 une progression de 26 % par an jusque vers les années 1958, date à laquelle la dépression fait suite à la formidable expansion précédente.

L'expansion de 1946 est liée à la forte hausse du cours à partir de 1942, alors que ce dernier manifeste une tendance à la baisse à partir de 1954 avec des variations de fortes amplitudes.

Évolution des revenus monétaires apportés par la production du café, du cacao, du coton et du palmiste dans le Cercle de Bouaké :

Le passage d'une société en état d'équilibre ancien à une société qui s'engage sur la voie du développement se traduit dans le domaine des échanges par le recours à la monnaie. Il serait donc fort utile de connaître l'évolution du revenu monétaire de la région pour voir comment s'est effectuée cette mutation de l'autarcie vers l'économie monétaire.

Le revenu monétaire agricole n'ayant jamais été évalué, il ne nous est pas possible de procéder à une étude complète. Nous avons calculé le revenu apporté par quatre produits : le café, le cacao, le coton et le palmiste. Dans certains villages, l'igname, le riz, le maïs, le tabac et surtout le bangui peuvent procurer des ressources importantes.

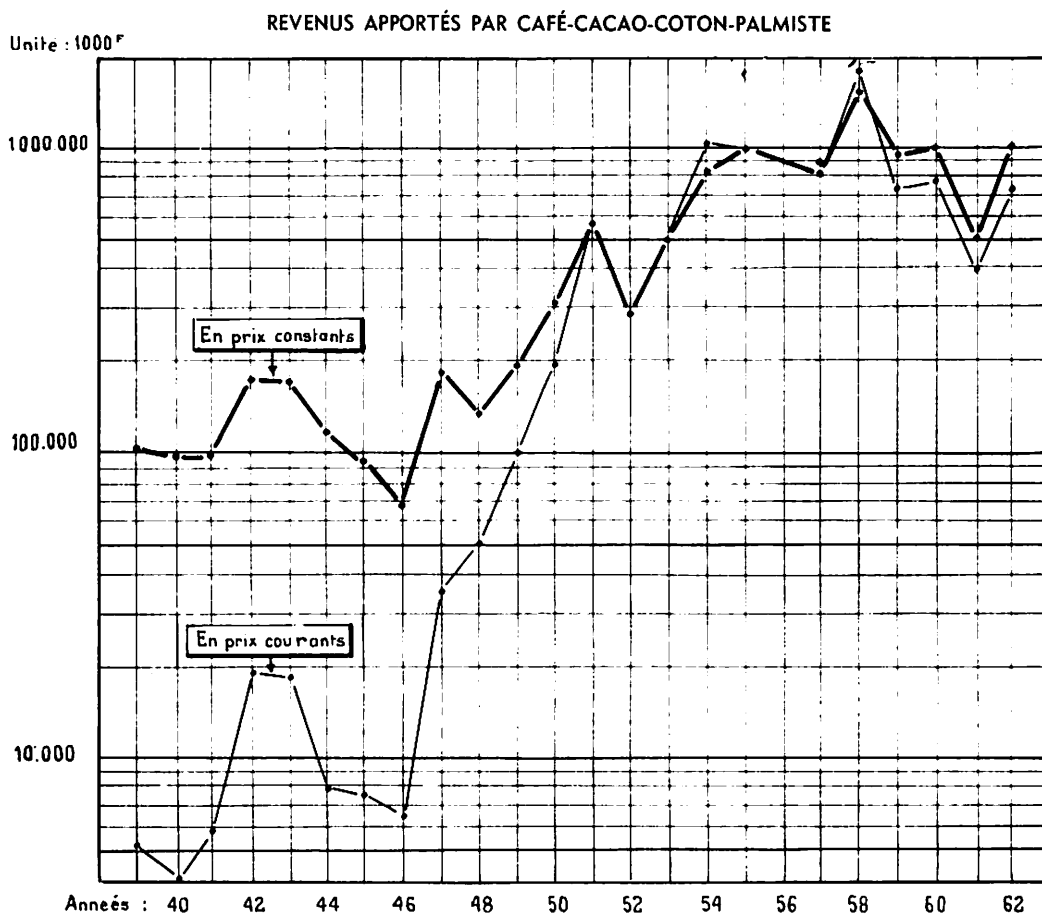
Deux aspects retiendront plus particulièrement notre attention :

- l'évolution en grandeur de ce revenu;
- sa composition.

1° La croissance du revenu monétaire.

Trois graphiques nous renseignent sur l'ampleur du phénomène :

- l'évolution du revenu à prix courants;



- l'évolution du revenu aux prix de 1951;
- l'évolution du revenu aux prix de 1951 par la méthode des moyennes mobiles.

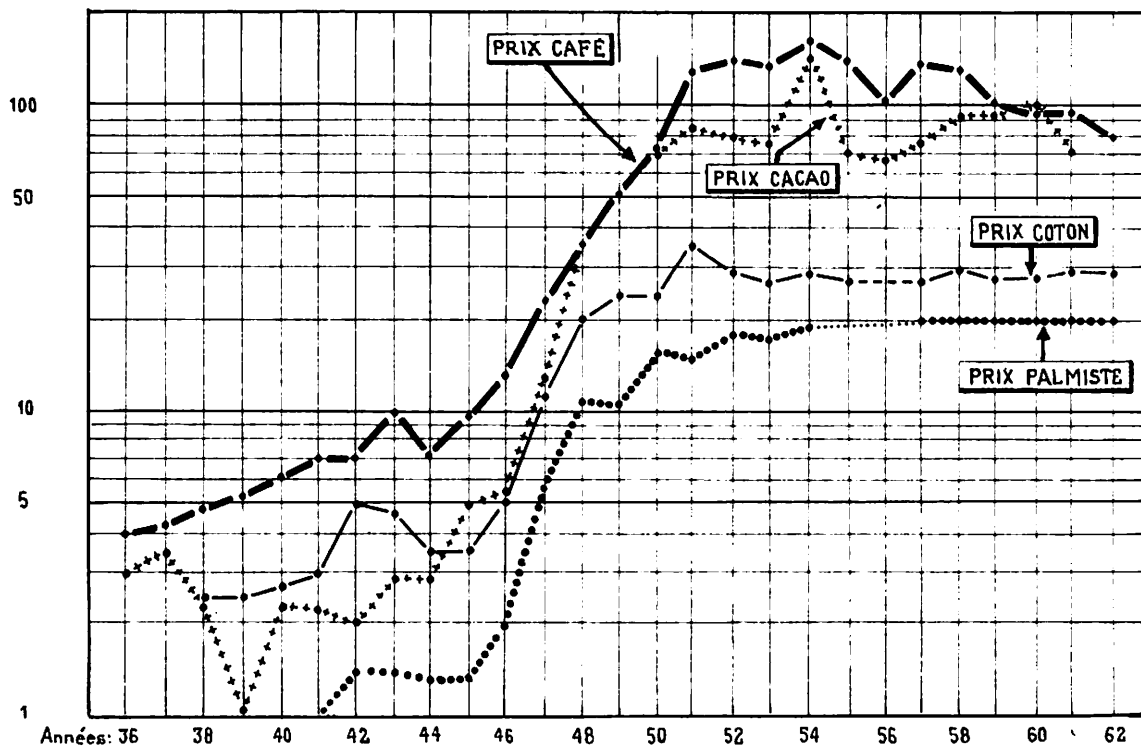
Certes, nous ne nous leurrerons pas sur la valeur de notre étude. Il nous est impossible de connaître le revenu réel, car nous ne possédons pas des indices du coût de la vie pour l'ensemble de la période. Le pouvoir d'achat des planteurs nous aurait permis de savoir avec quelle intensité ils pouvaient s'intégrer dans le marché monétaire. C'est de la croissance de ce pouvoir d'achat que dépend le marché intérieur des biens de consommation, puisque plus de 95 % de la population vivent des revenus agricoles. C'est donc sur son évolution que doit être élaboré un programme d'industrialisation pour la fabrication des biens de consommation.

Cette lacune ne pouvant être comblée faute de renseignements, la comparaison du revenu apporté par les productions aux prix de 1951 nous permettra au moins de suivre l'évolution globale de la production évaluée en termes de prix. La structure des prix a subi quelques modifications entre 1939 et 1951, aussi la courbe de production à prix courants donne une idée encore moins significative pour le revenu que celle évaluée aux prix de 1951.

A prix courants, le revenu connaît une progression exceptionnelle et la hausse très forte comprise entre 1946 et 1951, correspond à l'explosion caféière, résultat d'une véritable flambée des prix :

COURS DU CAFÉ-CACAO-COTON-PALMISTE

Francs courants



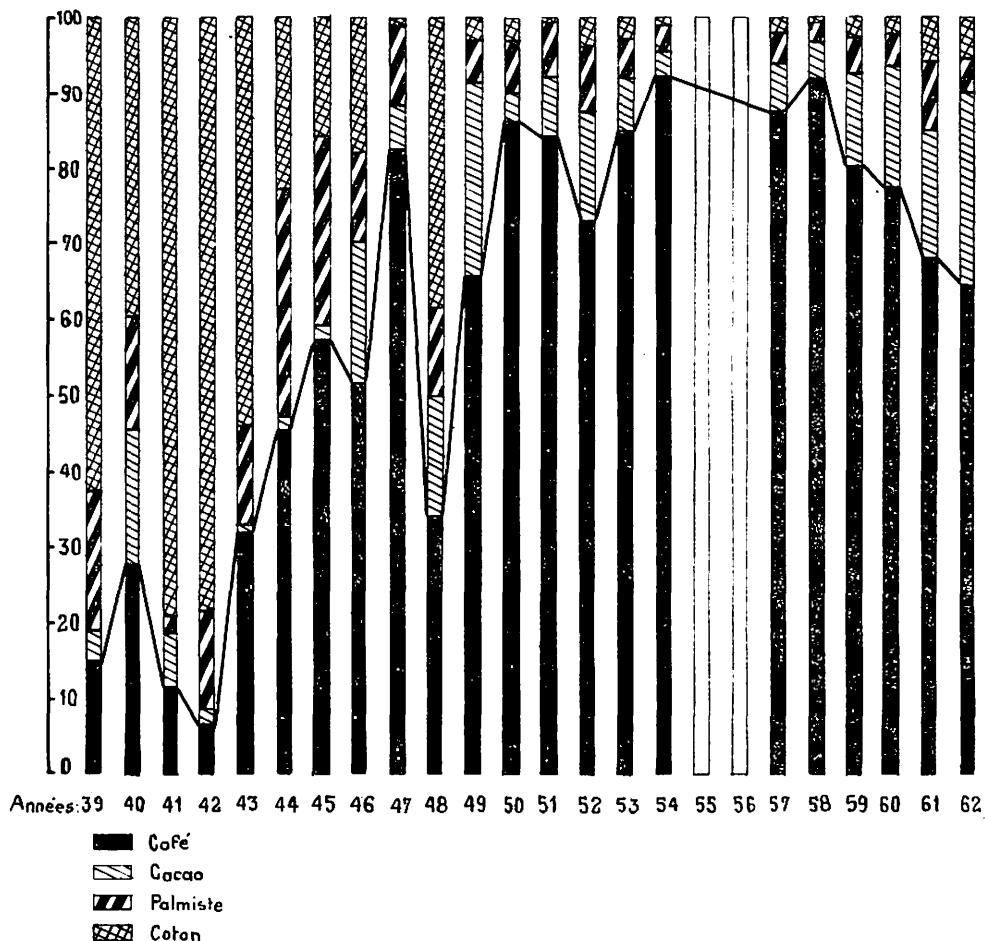
- le prix du café passe de 1 à 10;
- le prix du cacao passe de 1 à 15;
- le prix du coton passe de 1 à 7;
- le prix du palmiste passe de 1 à 7;

2° La composition du revenu monétaire.

La structure variable des prix au cours de la période enlève une partie de l'exactitude des chiffres obtenus mais les conclusions générales restent valables.

Pour calculer cette composition nous avons utilisé les valeurs de la production aux prix de 1951.

**% DES VALEURS DU CAFÉ, CACAO, PALMISTE ET COTON
DANS LE REVENU QU'ILS PROCURENT**



Le diagramme obtenu met en évidence les caractéristiques suivantes :

- le déclin du coton : alors que entre 1939 et 1943 il apporte plus de 50 % du revenu monétaire, à partir de 1950 il reste constamment inférieur à 5 %;
- la progression exceptionnelle de la production caféière : ce phénomène qui est sans doute le fait fondamental de l'histoire de l'agriculture régionale apparaît ici en pleine lumière. Jusqu'en 1943 le café apporte moins de 35 % du revenu et à partir de 1949, plus de 65 %;
- la croissance de la production cacaoyère qui après des fluctuations assez grandes connaît une lente progression en fin de période.

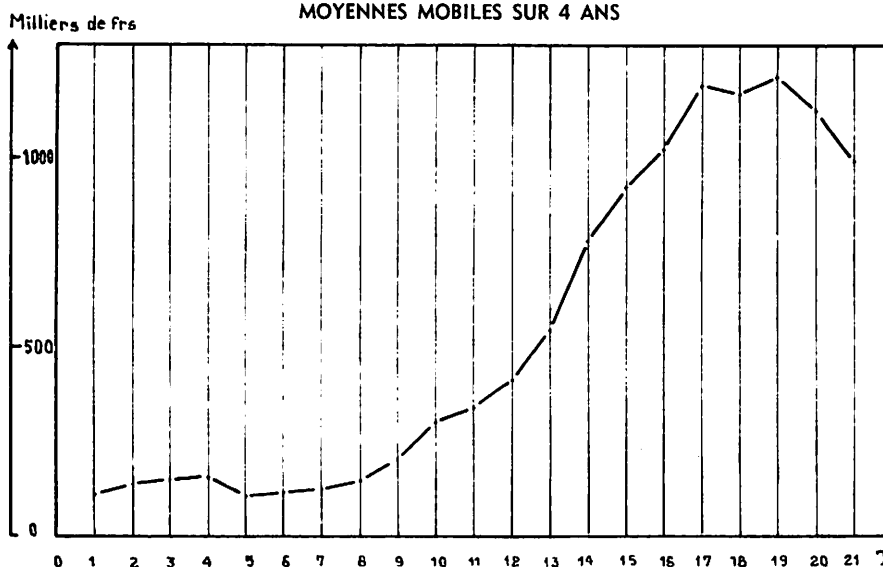
A prix constants, le graphique nous permet de chiffrer avec exactitude ce qui correspond à une progression de la production. Alors que le revenu à prix courants passe de 1 à 89 en 5 ans; à prix constants, son évolution est de 1 à 8,7. Pendant cette même période, la production caféière passe de 1 à 14.

Après 1951, on entre dans une période où les fluctuations de prix se produisent au-dessus ou au-dessous d'une moyenne relativement continue. Le mouvement général des prix pour ces 4 productions est en faible hausse depuis 1951. Ceci joint au fait que entre 1948 et 1962, la structure des revenus ne connaît pas de grandes divergences, explique le parallélisme des courbes représentatives des revenus à prix courants et à prix constants.

Le « trend » de la production évaluée aux prix de 1951 par la méthode des moyennes mobiles est fortement croissant. Nous distinguerons trois périodes :

- une période de relative stagnation qui dure 6 années environ;
- une période de croissance rapide et continue;
- une période de légère décroissance qui a débuté en 1958 environ.

**REVENU MONÉTAIRE A PRIX CONSTANTS
ZONE DE BOUAKÉ SEUL
MOYENNES MOBILES SUR 4 ANS**



Dans l'ensemble, la production évaluée en prix constants a décuplé en plus de vingt ans.

8. - CONCLUSION

Au terme de cette étude qui nous a permis d'analyser la démarche de l'agriculture *baoulé*, nous essaierons de dégager de la multitude d'idées et de faits que nous avons énumérés les plus importants.

De par leur nature, ils se rattachent à deux préoccupations principales, l'une technique, l'autre humaine et économique. Certes, ces deux préoccupations sont intimement liées et tendent à établir en chaque individu l'équilibre qui lui procure le maximum de satisfaction.

Dans l'ordre des préoccupations techniques, nous retiendrons la succession des périodes sèches comme les années 1940, 1941, 1942, et plus près de nous, celles des années 1950 à 1959 qui eurent, surtout les dernières, leur part de responsabilité dans le développement des épidémies qui frappèrent les cultures pérennes du Cercle. Une application des techniques statistiques devrait permettre d'établir des corrélations entre les variations de cet important facteur de la production agricole et la production agricole elle-même. Aussi faut-il noter avec satisfaction les efforts tentés pour introduire des améliorations culturales qui combattent les effets des irrégularités climatiques et des ennemis des cultures.

En général, prompts à détruire les cultures importées, les ennemis des cultures ne manifestent leur activité contre les végétaux locaux qu'à l'occasion de circonstances particulières, sécheresse, négligence des soins élémentaires à apporter aux cultures et surtout lorsque l'importance de ces plantes est devenue prépondérante dans une région. Les pesticides, nombreux aujourd'hui, permettent d'intervenir efficacement contre ces ravageurs, mais le coût élevé des interventions rend préférable, à long terme, la recherche de variétés résistantes qui devront néanmoins être traitées. La mise au point des traitements est aussi un facteur fondamental.

La présence d'Instituts de Recherche comme l'Institut de Recherche pour le Coton et les Textiles Exotiques, le Centre de Recherche Zootechnique, le Centre Forestier Tropical et la Station Centrale d'Expérimentation Agricole, répond à ce souci. La mise en culture de la variété Allen symbolise la réussite de ce genre d'activités, mais les recherches concernant d'autres spéculations comme le riz et le maïs ont abouti, elles aussi, à des résultats satisfaisants que la médiocrité des circuits commerciaux ou des débouchés n'a pas permis d'exploiter pleinement.

Ces premiers résultats signifient que la mise en route des travaux de recherche est achevée et que nous pouvons compter désormais sur un matériel végétal plus intéressant. Mais on ne peut que déplorer les essais qui sur la base d'idées trop vite acceptées se réalisèrent à la hâte dans des conditions techniques mauvaises et après des contacts humains insuffisants. Certes le souci d'utiliser d'urgence le crédit alloué pour une campagne excuse ces précipitations; elles ont cependant nuï aux Services Agricoles, faisant douter de leurs capacités techniques.

De sérieux progrès ont été accomplis dans ce domaine avec l'affectation de crédits, pour une opération échelonnée sur plusieurs années. Cette garantie de financement autorise une préparation plus longue des expériences à entreprendre. Tout en respectant l'initiative des responsables, une coordination de ces différents programmes doit éviter les doubles emplois et assurer la priorité aux urgences.

De nombreux problèmes techniques restent sans solutions; certains ont été à peine effleurés. L'emploi de la charrette, le billonnage en courbe de niveau, reçoivent leurs premières applications, mais l'outillage n'est pas amélioré, les problèmes de stockage ne sont pas étudiés, l'élevage a bien peu progressé.

Outre les problèmes techniques, la question de la vulgarisation et de l'encadrement rural reste posée. Des expériences nouvelles sont lancées dans notre zone, elles semblent être très prometteuses, nous les examinerons dans le rapport général.

Une lente évolution voit les *Baoulé* acquérir une abondante collection de plantes cultivées et quelques modifications de leurs techniques. Cela suffit à assurer leurs besoins alimentaires. Puis en quelques années, ils reçoivent espèces et variétés plus spécialement destinées à la vente. Cette introduction détermine une transformation de leur économie. Elle est incitée à s'ouvrir vers l'économie monétaire. Ce passage nous paraît lent, mais si l'on songe à ce qu'il fut dans les pays aujourd'hui industrialisés, nous devons admettre que le bond est important.

L'influence d'un proche passé explique l'attachement de l'agriculteur à ses cultures vivrières. L'agriculture commerciale reste pour lui un excédent. Bien des méthodes ont été essayées pour développer cet excédent et lui donner le volume et les caractères d'une production.

Après les premières années de vulgarisation dirigée principalement vers les « élites », la guerre impose une tentative de développement global. L'Administration réalise alors une « mobilisation » de la population. Cette tentative connut un certain succès tant que la production ne fut pas attaquée par les parasites.

Avec le retour à la « liberté » dans le cadre colonial, on entre dans l'époque des cadeaux et des expériences ponctuelles de vulgarisation et de développement. Ces expériences se présentent sous diverses formes : action directe des Services Agricoles, action indirecte par l'intermédiaire des Coopératives. Ces dernières se cantonnèrent rapidement à la vente en commun des produits. La faillite du C.N.C.M.A., qui devait encadrer et guider les Coopératives dans leur développement, les laisse désemparées, trop peu structurées pour trouver en elles-mêmes les ressources permettant de continuer dans la voie coopérative.

Nous disposons aujourd'hui des nombreux enseignements que nous lègue cette période; ils permettent d'affirmer :
— que si l'on recherche une croissance **rapide** des productions de la zone, une action commerciale, judicieuse pour diverses spéculations, sera la plus urgente des actions à entreprendre;
— que si l'on recherche un développement **rapide et raisonné** de la région, il faut en plus de l'action commerciale s'engager dans des processus d'encadrement des agriculteurs. Certains sont partiels et n'intéressent qu'une production (coton, tabac), mais ils commencent à prendre en charge au moins une deuxième production intimement liée à la culture principale. Ils ont l'avantage de traiter les problèmes d'une spéculation depuis la fourniture de la semence jusqu'aux premières transformations industrielles.

D'autres méthodes d'encadrement sont plus globales. Elles sont intéressantes dans la mesure où en plus d'une action directe sur la production, elles provoquent une prise de conscience et créent un esprit de responsabilité chez les villageois.

Mais, la confiance que les agriculteurs placent dans ces nouveaux organismes repose sur l'unique espoir d'une amélioration de leurs revenus, et cela suppose que ces organismes trouvent en eux-mêmes ou à l'extérieur le moyen d'absorber les augmentations de production qu'ils feront apparaître. Quelque soit le moyen retenu, ils doivent comprendre qu'ils portent aux yeux de l'agriculteur l'entière responsabilité de la commercialisation des récoltes.
